

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 7 octobre 2014.

Section du dépôt légal





L'EFFERVESCENCE CRÉATRICE : LA DIVERSITÉ DES OBJETS ET DES APPROCHES COMMUNICATIONNELS

Il y a tout juste un an, COMMposite publiait le premier numéro de sa version « 2.0 ». Cette publication résultait d'une complexe transition humaine, technique et esthétique. En poste depuis dix ans, les fondateurs de COMMposite laissent leur place à un nouveau comité éditorial prêt à relever le défi. L'ancienne plate-forme informatique était abandonnée au profit de l'*Open Journal System*, un système censé simplifier le processus de soumission, de publication et d'archivage des articles. À l'image de ces changements majeurs, le logo et l'environnement visuel de la nouvelle interface sont revampés.

C'est dans un esprit d'effervescence créatrice que ce numéro a été concocté, mais sans oublier ce qui fait la marque de l'équipe de COMMposite : la publication de textes de qualité, à la hauteur d'une réputation toujours grandissante, comme en témoigne le grand nombre de soumissions reçues au courant de la dernière année.

Bien que les textes de ce numéro divergent quant à leurs objectifs, méthodes ou territorialités, il est possible de tracer certaines lignes de force thématiques. D'une part, il est question d'enjeux médiatiques d'ordre éthique ou épistémologique, dans une perspective proche des études culturelles. D'autre part, la question du langage, tant du point de vue de l'historicité de ses théories que dans différents contextes pragmatiques, est centrale à ce numéro. Encore, comme en filigrane d'une époque troublée, se dessine une dernière thématique, celle du conflit, de l'opposition ou d'une certaine méthode dialectique. Bref, voici un numéro pluriel mais non dépourvu de caractère.

Dans sa note de recherche, Caroline Caron formule une critique du photojournalisme. Derrière la facilité d'une propension à « l'humanitaire » se dissimulerait une forme sournoise de colonialisme réifiant des catégories raciales, culturelles et historiques d'un « autre exotique ». L'auteure, à travers l'exemple du projet *Shootback*, propose des pratiques photojournalistiques alternatives susceptibles de valoriser les différents sujets.

L'article d'Hélène Laurin traite quant à lui de la construction du genre *heavy metal* dans la critique rock. Laurin souligne la dimension partielle, voire caricaturale, d'une construction du *heavy metal* qui évacue la complexité du phénomène en faisant appel à des régimes d'opposition douteux quoique épistémologiquement fondamentaux, tels que la distinction corps-esprit et celle entre la « Nature » et la « Culture ».

De son côté, Damien Charrieras propose une critique rhétorique de la notion de « racisme anti-Blancs » dans le contexte français. À partir du cadre théorique développé par Michael McGee, Charrieras recompose les différents fragments constitutifs de la notion en illustrant comment cette dernière suppose une réarticulation sémantique majeure.

Le texte de Bertrand Fauré défend, à travers le cas d'une firme de construction, une conception du rôle et de la place des chiffres dans l'organisation. Pour Fauré, budget et prévision ne sont pas de simples produits de l'organisation, mais bien une pragmatique communicationnelle – un véritable langage – à travers laquelle l'organisation et ses structures sont quotidiennement négociés, discutés et mis en scène. L'auteur propose l'expression « acte de calcul », dérivée de l'« acte de langage » de John Searle, pour signifier le statut pragmatique élevé de ce langage particulier.

Gwenolé Fortin s'intéresse lui aussi à la dimension pragmatique du langage. Dans son texte, il analyse l'émergence de l'approche sociopragmatique en sciences du langage, notamment dans les travaux d'Austin et de Searle, approche qu'il oppose au modèle –auparavant unique – du langage en tant que code, de Saussure jusqu'à Shannon. L'auteur y conçoit la sociopragmatique davantage en tant qu'approche méthodologique particulière qu'en termes de champ disciplinaire.

Finalement, la note de recherche de James McDonald s'attarde à deux littératures distinctes, celle sur les controverses sociotechniques et celle sur les conflits environnementaux intractables. Différences et similitudes entre ces littératures y sont abondamment discutées et, à partir de cette base, l'auteur propose la création d'un champ mitoyen plus à même de considérer des événements qui sont à la fois des controverses sociotechniques et des conflits environnementaux intractables, ce qui est le cas, par exemple, de la controverse entourant la construction de la centrale thermique du Suroît (Québec) de 2001 à 2004.

Bonne lecture!

Le comité éditorial



CE QUE LA CRITIQUE ROCK ENTEND DANS LA MUSIQUE *HEAVY METAL* : UNE EXPLORATION ÉPISTÉMOLOGIQUE

Hélène Laurin

Université McGill

Résumé :

Le *heavy metal* est un genre musical qui a supposément été ridiculisé par la critique rock au fil des années. Est-ce vraiment le cas ? Sur quelles bases les critiques rock s'appuient-ils pour discuter du *heavy metal* ? Cet article propose une incursion dans le traitement de certaines bases épistémologiques par la critique rock envers le *heavy metal*, et comment celles-ci traversent la circulation et les perceptions de ce genre musical. À travers l'association du *heavy metal* à la basse culture et au corps, faite par la critique rock, différents types «d'écoute» peuvent être déduits, dont celui de la simplicité musicale, celui de l'authenticité populaire, celui de la sexualisation et de l'infantilisation. Le *heavy metal* est un genre musical qui a supposément été ridiculisé par la critique rock au fil des années. Est-ce vraiment le cas? Sur quelles bases les critiques rock s'appuient-ils pour discuter du *heavy metal* ? Cet article propose une incursion dans le traitement de certaines bases épistémologiques par la critique rock envers le *heavy metal*, et comment celles-ci traversent la circulation et les perceptions de ce genre musical. À travers l'association du *heavy metal* à la basse culture et au corps, faite par la critique rock, différents types «d'écoute» peuvent être déduits, dont celui de la simplicité musicale, celui de l'authenticité populaire, celui de la sexualisation et de l'infantilisation.

Introduction

Mettre des mots au sujet des sons est un problème que plusieurs rencontrent. La critique rock doit constamment transposer en phrases les diverses musiques qu'elle couvre. Cette difficulté a même amené sa propre comparaison avec l'architecture, comparaison à maintes fois reprises : « writing

about music is like dancing about architecture »¹. Afin de donner aux lecteurs une idée de la musique traitée, il faut préciser que la critique rock peut employer divers moyens rhétoriques. Les journalistes et critiques utilisent des métaphores, des comparaisons avec d'autres groupes ou artistes, ou encore des associations. Avec ces dernières, notamment, il est possible de deviner sur quels fondements la critique rock se base pour départager la « bonne » musique de la « mauvaise » ; ou encore de savoir quelles sont ses bases épistémologiques.

Cet article souhaite explorer certaines des bases épistémologiques sur laquelle la critique rock s'appuie alors qu'elle traite d'un genre musical particulier : le *heavy metal*. Comme nous allons le voir, les deux genres musicaux entretiennent une relation singulière, ponctuée de contradictions, qui s'étend depuis une trentaine d'années. La critique rock est réputée pour avoir notamment détesté le *heavy metal* : est-ce vraiment le cas ? Quels sont les critères de cette soi-disant haine ? Qu'est-ce que les critiques rock entendent lorsqu'ils écoutent du *heavy metal* ? À quoi le *heavy metal* est-il associé au sein des discours critiques rock ?

Afin d'explorer ces questionnements, je propose un article divisé en deux grandes sections. Tout d'abord, je suggère une définition sommaire du genre musical *heavy metal*, ainsi qu'une revue du concept de critique rock. Dans la deuxième section de l'article, après une courte illustration de la méthode employée, une exploration de deux bases épistémologiques récurrentes sera faite.

1. Un genre musical à écouter, un problème à critiquer

1.1. Le *heavy metal*

Comme tous les genres musicaux, le *heavy metal* est difficile à définir. Le musicologue Robert Walser (1993), dans son livre *Running with the Devil*, met de l'avant certains codes génériques qui englobent bien le *heavy metal* : l'omniprésence de la guitare électrique ; l'exploitation de la puissance de la guitare électrique et de la voix humaine ; une harmonie et des modes

¹ Il est intéressant de remarquer que cette citation a une origine très confuse et a été attribuée à plusieurs personnes, dont les musiciens Frank Zappa et Elvis Costello. Pour préserver le sens d'origine envisagé par la critique, les citations utilisées dans cet article seront conservées en anglais.

particuliers² ; une fascination pour l'occulte, la violence et l'horreur ; et finalement, une idéologie patriarcale et machiste. Ces codes sont généralement contestables, quoique ce ne soit pas le but ici visé. Je considère plutôt comme *heavy metal* des artistes et des groupes qui ont déjà été inclus dans le genre par des auteurs comme Robert Walser et Deena Weinstein (deux auteurs académiques, parmi les rares à avoir écrit au sujet du *heavy metal*), mais aussi par la critique rock dont je veux explorer les rouages.

Malgré le fait que les codes génériques du *heavy metal* soient contestés, il existe un certain consensus autour de l'histoire du *heavy metal*. Tout d'abord, ce genre aurait émergé au début des années 1970, avec des groupes comme Led Zeppelin, Black Sabbath et Deep Purple (Walser, 1993 ; Weinstein, 2000). Il se serait développé tout au long de cette décennie, mais sans reconnaissance médiatique (Weinstein, 2000). Au courant de la décennie 1980, le *heavy metal* aurait littéralement explosé en popularité, avec des ventes de disques se chiffrant dans les millions (Walser, 1993 ; Weinstein, 2000). Une pléthore de nouveaux sous-genres ont alors vu le jour (dont le *thrash metal*, *black metal*, *glam metal*, *death metal*, etc.) (Walser, 1993 ; Weinstein, 2000). Après quelques années plutôt difficiles au début des années 1990, le *heavy metal* serait revenu en force à la fin de cette décennie, pour être aujourd'hui un des genres musicaux les plus en vue, avec ses festivals, ses documentaires, et toujours autant, sinon davantage, de sous-genres (Weinstein, 2000).

Le traitement de la popularité du *heavy metal* au courant des années 1980 par la sociologue Deena Weinstein offre une incursion du côté des fans de ce genre musical. Au-delà de la vente de quelque 800 millions d'albums durant la décennie 1980 (Weinstein 2000, p. 299), des magazines et des fanzines traitant exclusivement du genre musical, et d'une émission de vidéoclips à MTV (*Headbanger's Ball*), le point culminant du *heavy metal* serait le spectacle : « the concert is the event that epitomizes the cultural form and brings it to fulfillment. » (Weinstein, 2000, p. 199)

² Selon Walser (1993), la musique *heavy metal* est souvent caractérisée par les modes éolien et dorien. Les modes sont les diverses manières dont il est possible de disposer des cinq tons et des deux demi-tons à l'intérieur d'une gamme diatonique. Le mode *lydien* est le mode sur laquelle la musique tonale – celle à laquelle nous sommes le plus habitués culturellement – est construite : les tons et demi-tons sont répartis ainsi : 1-1-½-1-1-½. Dans le mode *éolien*, les tons et demi-tons sont répartis comme ceci : 1-½-1-1-½-1-1. À l'intérieur du mode *dorien*, les tons et demi-tons s'enchaînent de cette manière : 1-½-1-1-1-½-1. (Danhauser, 1996 ; Ferland, 2000).

Lors des concerts, le niveau d'excitation est à son maximum. Selon Weinstein, deux attitudes prévaudraient lors des spectacles de *heavy metal*. Tout d'abord, tout juste avant l'arrivée des musiciens sur scène, les fans de *heavy metal* démontreraient un savoir impressionnant de leur musique préférée :

During the time before the concert [...] one can always hear judgments about which albums and which lineup are a group's best. Other discussions range from who is the best guitar player and why he is best, to why the sound quality of records pressed in Japan is better than the quality of recordings made elsewhere. [...] [However], information (trivia from an outsider's perspective) is more highly valued than interpretation. Commitment is displayed by becoming a walking encyclopedia of metal lore, a fount of facts. (Weinstein, 2000, p. 208-209)

Lorsque le groupe ou l'artiste monte sur scène, les opinions et les informations sont laissées de côté en faveur d'une appréciation plus « physique » de la musique. Selon Weinstein (2000), le niveau sonore extrême des spectacles de *heavy metal* cause une augmentation du niveau d'adrénaline dans le sang, du rythme cardiaque, du rythme respiratoire et de la pression artérielle. Également, les fans de *heavy metal* sont reconnus pour certains gestes caractéristiques :

The metonymic term "headbanger" refers to keeping the beat by making up-and-down motions of the head. Another popular gesture is thrusting and arm upward, at a 45° angle, in a punching motion. Many fans tap a foot in time to the music too. (Weinstein, 2000, p. 216)

Selon le psychologue James E. Fletcher, repris par Weinstein, ces gestes, combinés aux effets physiologiques de la musique, « emphasize or make more prominent this 'transporting' effect of the music » (Fletcher, cité dans Weinstein, 2000, p. 216). Ainsi, les fans de *heavy metal* semblent aimer leur genre musical préféré sur deux fronts : le corps et l'esprit. Cependant, certaines personnes ne semblent pas partager cet amour : les journalistes.

Les journalistes rock, constitutifs de la critique rock, auraient détesté le *heavy metal* depuis son émergence aux débuts des années 1970. L'exemple envisagé par le critique Robert Duncan et repris par Walser et Weinstein, est particulièrement probant : « Heavy metal: pimply, prole, putrid, unchic, unsophisticated, anti-intellectual (but impossibly pretentious), dismal, abysmal, terrible, horrible, and stupid music, barely music at all ». (Duncan, cité dans Weinstein, 2000, p. 1 ; cité dans Walser, 1993, p. 20). Certaines raisons justifiant cette méfiance de la critique rock

envers le *heavy metal* sont amenées. Tout d'abord, le *heavy metal* serait une musique apolitique, branchée sur le plaisir hédoniste au lieu d'être branchée sur la révolution, comme le serait la musique rock (Weinstein, 2000). Également, le *heavy metal* est souvent accusé d'être musicalement simple, ou encore de n'être que du bruit (Weinstein, 2000 ; Walser, 1993). Les paroles de chansons *heavy metal* sont également bombardées par les critiques : elles seraient sexistes et/ou insistant sur les travers de la société (Walser, 1993). Ces opinions seraient basées sur des préjugés construits autour du *heavy metal* et non par de réelles connaissances (Walser, 1993). Il est intéressant de noter que ces mêmes opinions auraient également été mobilisées envers le rock'n'roll aux débuts des années 1950. La critique rock manquerait-elle de perspective historique ? Quoiqu'il en soit, il y aurait eu un changement général dans le traitement de la critique rock envers le *heavy metal* depuis une quinzaine d'années, selon Weinstein (2000). Ce dernier serait de plus en plus apprécié, recommandé et donc, d'une certaine manière, légitimé par la critique rock.

1.2. La critique rock

Cette soi-disant nouvelle appréciation ne se produit pas « hors-tout » ; la critique rock³ profite d'un certain pouvoir au sein de la culture rock. Je précise d'emblée ce que j'entends par « critique rock » :

printed texts, which have argumentative and interpretive ambitions but are more 'journalistic' than 'academic'. News is not criticism according to this definition, nor is practical information or passing commentary, while reviews, in-depth interviews, overviews, debate articles and essays [...] are. (Lindberg *et al.*, 2005, p. 7)

À travers ces entrevues, essais et articles de fond, la critique rock agit comme des *gatekeepers* de la culture rock, plus précisément comme des « arbiters of cultural history, and publicists for the record industry » (Shuker, 1994, p. 92-93). En poussant un peu plus loin la réflexion, il est même possible d'argumenter que la critique rock est un agent de légitimation culturelle fort important

³ Je réalise bien que je discute de « la » critique rock, comme s'il s'agissait d'un bloc monolithique. Ceci n'est pas le cas. En fait, « les » critiques rock changent notamment selon les époques, les types de publication, les pays de publication, ainsi que les pays d'origine des auteurs (Lindberg *et al.*, 2005). Je discute de « la » critique rock afin de simplifier la recherche : ainsi, l'exploration peut se faire sur une base plus unifiée.

au sein de la culture rock⁴. Shuker remarque que « they [rock critics] imbue particular products with meaning and value » (Shuker, 1994, p. 97). En parlant des livres écrits par les critiques rock, Regev, cité dans Lindberg *et al.*, conclut :

In the way they categorize entries (in encyclopedias) and divide chapters, in their choice of musicians and topics worthy of lengthy articles, in their taken-for-granted periodizations, in the adjectives they use, in their ranking of records in terms of quality – these books (and others) contain, and therefore construct, the accepted truths about rock music (Regev, dans Lindberg *et al.*, 2005, p. 41).

En ce sens, l'importance de la critique rock n'est pas à sous-estimer. Elle détient un pouvoir non négligeable sur les manières dont le *heavy metal* et ses fans sont perçus et circulés. Ainsi, les « critères » généraux sur lesquels la critique rock se base pour juger de cette musique et ses fans important, car ils informent toutes les manières plutôt négatives, comme nous l'avons vu, dont le *heavy metal* et ses fans sont évalués. Quels sont ces critères ?

Le critère le plus important de la critique rock semble être l'authenticité. Celle-ci renferme également d'autres critères importants, comme l'intégrité artistique et les relations avec le commerce et la masse (Shuker, 1994). Selon Keightley,

'Authentic' designates those music, musicians, and musical experiences seen to be direct and honest, uncorrupted by commerce, trendiness, derivativeness, a lack of inspiration and so on » (Keightley, 2001, p. 131).

Ainsi, l'authenticité, l'autonomie et la qualité d'auteur (*authorship*) d'un artiste sont trois valeurs jugées positives réitérées par la critique rock (Keightley, 2001). À l'opposé, la popularité ainsi qu'une relation trop proche au « commerce » sont douteuses : « Bad music is "standardized" or "formula" music » (Frith, 1996, p. 69). En bref, l'authenticité de la musique, selon la critique rock, est un mélange de deux jugements : d'un côté, l'évaluation esthétique de la musique (cette musique est-elle belle ?), et de l'autre une évaluation éthique de la musique (cette musique est-elle corrompue et aliénée ?) (Keightley, 2001).

⁴ Cela mentionné, la critique rock n'est pas la seule à insuffler du sens aux éléments constitutifs de la culture rock : les tactiques marketing des compagnies de disque, les magasins de musique, les artistes et groupes eux-mêmes, sans oublier les fans, contribuent tous à la fabrication de sens.

Cependant, il n’y a pas une seule manière d’être authentique. Deux grandes familles d’authenticité sont constamment invoquées par la critique rock. Keightley les appelle les authenticités « romantique » et « moderne ». Pour bien les distinguer, voici un tableau :

<i>Romantic authenticity tends to be found more in</i>	<i>Modernist authenticity tends to be found more in</i>
Tradition and continuity with the past roots	Experimentation and progress
Sense of community	Avant gardes
Populism	Status of artist
Belief in a core or essential rock sound	Elitism
Folk, blues, country, rock’n’roll styles	Openness regarding rock sounds
Gradual stylistic change	Classical, art music, soul, pop styles
Sincerity, directness	Radical or sudden stylistic change
‘liveness’	Irony, sarcasm, obliqueness
‘natural’ sounds	‘recorded-ness’
Hiding musical technology	‘shocking’ sounds
	Celebrating technology

(Keightley, 2001, p. 137)

En bref, l’authenticité romantique s’appuie sur une esthétique populiste, avec un accent mis sur la tradition et les rassemblements communautaires (tel les spectacles) ; les différentes médiations par le truchement des technologies sont mises de côté en faveur de sons dits « naturels ». Quant à l’authenticité moderne, l’esthétique est plutôt ironique, avec une expérimentation au niveau des sons et des styles, que ce soit via les technologies ou via la théâtralité. Plutôt associé à l’avant-garde, l’authenticité moderne est souvent élitiste et n’hésite pas à changer radicalement de style sonore, même si une partie du public s’en trouve aliéné⁵. Évidemment, ces distinctions ne sont pas absolues et peuvent s’entrecroiser dans les articles, entrevues et essais constituant la critique rock. Cependant, elles peuvent aider à concevoir certaines implications derrière la critique rock.

Cet article souhaite sonder quelques bases épistémologiques sur lesquelles la critique rock repose lorsqu’il est question de *heavy metal*. Qu’est-ce que les critiques rock entendent lorsqu’ils écoutent du *heavy metal* ? Les raisons invoquées par Weinstein et Walser pour expliquer le soi-disant dénigrement de la critique rock envers le *heavy metal* tiennent-elles la route ? Se poser ces

⁵ À titre d'exemple, U2 (depuis leur album *All That You Can't Leave Behind*, en 2000) se situe davantage du côté de l'authenticité romantique, alors que les Pet Shop Boys et Radiohead sont plutôt du côté de l'authenticité moderne.

questions est pertinent pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le *heavy metal*, supposément détesté par la critique rock, serait *censé* être apprécié. En fait, pour la critique rock, « 'soft', 'sentimental', or 'pretty' become synonyms for insignificance, terms of dismissal, while 'hard', 'tough', or 'muscular' become descriptions of high praise for popular music » (Keightley, 2001, p. 117). Il y a donc contradiction: le *heavy metal*, musique se situant plutôt du côté brutal du rock, soit du côté davantage apprécié par la critique rock, serait néanmoins détesté par celle-ci. En d'autres mots, malgré le fait que, dans les mots de Keightley, le *heavy metal* soit « 'hard', 'tough', or 'muscular' », qualités appréciées par la critique rock, il serait jugé par celle-ci comme une musique absolument horrible. Également, la remarque de Weinstein à l'effet que l'appréciation du *heavy metal* aurait changé il y a une quinzaine d'années vaut la peine d'être investiguée : est-ce vraiment le cas ? Le *heavy metal* a-t-il vraiment été déprécié par la critique rock ? Et cela a-t-il changé ? Finalement, explorer certains ressorts épistémologiques de la critique rock peut nous donner un aperçu de la place que tiennent les fans pour cette dernière. Nous avons vu que les fans de *heavy metal* semblent apprécier leur musique préférée avec leur corps et avec leur esprit (en essayant de retenir le plus grand nombre possible de faits, tout en bougeant de manière caractéristique) ; la critique rock tient-elle compte de cette double appréciation ? Que représentent les fans de *heavy metal* pour elle ? En bref, je propose d'aller au-delà des critères d'évaluation de la critique rock, pour voir comment le dénigrement et/ou l'appréciation du *heavy metal* sont construits épistémologiquement.

2. Des bases épistémologiques à explorer

Avant d'entrer dans le vif de l'analyse, je propose une incursion vers la méthode que j'ai utilisée pour investiguer certaines des bases épistémologiques de la critique rock⁶. Je m'attarderai sur les questions de haute et de basse culture (*high/low culture*) et de distinction entre le corps et l'esprit (*mind/body split*)⁷. Cette différenciation entre haute/basse cultures et corps/esprit sont des catégories purement analytiques ; la plupart du temps, elles se retrouvent dans la même phrase,

⁶ Il est important de noter que je ne peux, pour des raisons d'espace et de temps, explorer chacun des ressorts épistémologiques.

⁷ Ces oppositions ont la qualité d'être claires dans leurs applications. Toutefois, je reconnais que je réduis la réalité à des dichotomies pouvant quasiment être tranchées au couteau, des catégories binaires qui ne rendent pas nécessairement bien compte des mouvances et des subtilités de notre monde. Une pensée plus complexe serait avantageuse pour une prochaine étude.

liées ensemble de manière très forte (comme dans certains des exemples retenus). Aussi, ces deux thèmes se sont dégagés suite aux lectures d'articles de journalistes rock. D'ailleurs, ces articles ont été trouvés de manière particulière. Tout d'abord, j'ai navigué sur le site Web www.rocksbackpages.com⁸, une banque d'archives constituée d'écrits de journalistes rock. Avec le moteur de recherche interne, j'ai trouvé trois articles substantiels sur le *heavy metal* comme genre musical (et non sur des artistes ou groupes particuliers)⁹. J'ai lu ces articles, souligné les passages intéressants et distingué les thèmes qui s'en dégagent. Ces thèmes, qui ont constitué par la suite les catégories analytiques sur lesquelles je me suis penchée, étaient donc émergents de mon corpus d'articles. Ainsi, j'ai procédé à une analyse de contenu thématique, avec une grille d'analyse informelle et émergente.

2.1. Le *heavy metal* et son association à la basse culture

Mike Saunders¹⁰ mentionne, dans un article de 1973 retraçant l'évolution du *heavy metal* à travers certains albums-phares, que le

Heavy Metal [*sic*] came out of the automobile factories where the MC5 and Stooges toiled by day, only to go home at night and struggle to duplicate the whine of the pressing plants with their primitive Marshall amplifiers¹¹.

Quoique les groupes MC5 et The Stooges soient maintenant plus ou moins admis dans le champ du *heavy metal*, il est beaucoup plus intéressant de remarquer que Saunders fait une association directe entre la classe ouvrière et ce genre musical. « The automobile factories » et « the whine of the pressing plants » sont des références visuelles et sonores à l'environnement habituel des

⁸ Rock music reviews, articles and interviews from Rock's Backpages, the Ultimate Rock'n'Roll Lib, *site de* Rock's Backpages, <<http://www.rocksbackpages.com/library.html>>, consulté le 17 novembre 2006.

⁹ Il est à noter que ces trois articles sont les seuls discutant du *heavy metal* comme genre musical que j'ai pu trouver. Au moment de l'écriture, il n'y en avait pas d'autre disponible. Même si les trois articles sur lesquels je base cette exploration sont substantiels, je suis consciente que le contenu qu'ils m'offrent est plutôt mince. Ainsi, je dois me rallier autant sur les discours critiques rock exprimés au travers de ces trois articles, que sur ce que Weinstein et Walser ont écrit à leur sujet. Ainsi, mon questionnement de base, à savoir les fondements épistémologiques de la critique rock envers son traitement du *heavy metal*, n'est pas complètement élucidé à cause de ce manque au niveau des données. D'ailleurs, il est fort probable que l'appréciation ou le dénigrement du *heavy metal* aurait été mieux exprimé à travers un échantillon plus large d'articles. À ce titre, je suis tributaire de la disponibilité des articles sur la base d'archives constituée à l'adresse www.rocksbackpages.com.

¹⁰ Le surnom de cet auteur, qui en dit long sur son appréciation du genre *heavy metal*, est « Metal » Mike Saunders.

¹¹ SAUNDERS Mike (1973), « A Brief Survey Of The State Of Metal Music Today », *Phonograph Record* [En ligne], Avril, <<http://www.rocksbackpages.com/article.html?ArticleID=6305>>, consulté le 17 novembre 2006.

classes défavorisées de la ville de Detroit. Ben Thompson, pour sa part, dans un chapitre de son livre portant sur l'ontologie de la musique populaire, affirme que « the New Wave Of British Heavy Metal was more of a proletarian grass roots musical upsurge than punk ever was. »¹² Encore une fois, un lien très fort entre les classes défavorisées et le *heavy metal* est fait. Selon Thompson, ce genre musical, particulièrement sa branche britannique, proviendrait directement des prolétaires et serait un mouvement totalement émergent.

Il est intéressant de remarquer que cette manière qu'ont ces deux journalistes de raconter le *heavy metal* est en concordance avec les manières dont Weinstein et Walser discutent du genre musical. Alors que Walser (1993) insiste sur la ville industrielle de Birmingham comme lieu de naissance du *heavy metal*, avec des groupes comme Black Sabbath et Judas Priest, Weinstein mentionne que « most [fans] are also blue collar, either in fact or by sentimental attachment. » (Weinstein, 2000, p. 99) Bref, il semble y avoir un consensus généralisé par rapport à l'origine col bleu, ouvrière, industrielle et prolétaire du *heavy metal*. En d'autres mots, le *heavy metal* est associé à la basse culture (*low culture*). Quelles sont les implications d'une telle association ? Que cela signifie-t-il, au niveau épistémologique ?

Avant d'explorer plus particulièrement deux implications spécifiques, il est nécessaire de distinguer la différenciation très présente idéologiquement entre la haute culture (*high culture*) et la basse culture (*low culture*). En faisant un détour par une des figures marquantes des *cultural studies*, Raymond Williams, il est plus facile de comprendre ce qui est en jeu dans l'association entre le *heavy metal* et les classes ouvrières. Selon Williams, il existe trois conceptions de la culture : celle qu'il appelle « idéale », où la perfection est le but à atteindre ; la définition « documentaire », constituée par différentes œuvres intellectuelles ; la définition « sociale », où la culture est un mode de vie :

There is, first, the 'ideal', in which culture is a state or process of human perfection, in terms of certain absolute or universal values. [...] Then, second,

¹² THOMPSON Ben (2001), « Metal Ear », *Ways Of Hearing* [En ligne], <<http://www.rocksbackpages.com/article.html?ArticleID=4112>>, consulté le 17 novembre 2006. Ceci constitue un chapitre du livre *Ways of Hearing* écrit par le critique et journaliste Ben Thompson. Je l'ai inclus dans mon corpus, même s'il ne s'agit pas d'un article de journal ou de magazine, car l'auteur est connu et reconnu comme un journaliste et critique : Rock's Backpages – Writers, page des auteurs présents sur Rock's Backpages, <<http://www.rocksbackpages.com/writers.html>>, consulté le 22 novembre 2006.

there is the 'documentary', in which culture is the body of intellectual and imaginative work, in which, in a detailed way, human thought and experience are variously recorded. [...] Finally, third, there is a 'social' definition of culture, in which culture is a description of a particular way of life, which expresses certain meanings and values not only in art and learning but also in institutions and ordinary behaviour. (Williams, 1961, p. 41)

Gilbert Rodman (1996) reprend ces trois conceptions, et les fonde en deux modèles de la culture : le modèle textuel et le modèle social. Le premier modèle fait référence aux œuvres artistiques et intellectuelles de toutes les sortes (Rodman, 1996), ce qui s'assimile approximativement aux première et deuxième conceptions de la culture selon Williams. Le second modèle réfère aux différents modes et styles de vie constituant la vie quotidienne de chacun d'entre nous (habitudes, codes, rituels, etc.) (Rodman, 1996), ce qui s'apparente à la troisième conception de la culture selon Williams.

Rodman note que le modèle social de la culture rend davantage compte des habitudes des « autres ». Effectivement,

because culture is typically seen to be something that people can only learn and absorb through years of careful study [the textual model], it's inevitable that some people are seen to have culture, while others don't, with the bulk of the population falling somewhere on the "uncultured" end of this spectrum [the social model] (Rodman, 1996, p. 135).

Il est plutôt aisé de faire un lien entre ces personnes soi-disant « sans culture »¹³ et les classes ouvrières dont le *heavy metal* se réclame à travers journalistes rock et auteurs académiques. En ayant passé plus de temps dans les usines proches des machines que sur les bancs d'école, les fans et les musiciens de *heavy metal* seraient « sans culture ».

Or, une des implications de ce discours associant *heavy metal* et basse culture est que le *heavy metal* peut se retrouver à être la risée de la haute culture. À cet effet, Rodman (1996) explique comment Elvis Presley et ses fans, des personnes également plutôt associées à la basse culture,

¹³ Il est important de reconnaître que pour Williams comme pour Rodman, ces distinctions entre différentes conceptions de la culture ne sont pas valables. Pour ces auteurs, il ne doit pas y avoir de distinction dans l'étude de la culture.

font souvent l'objet de plusieurs blagues¹⁴. En fait, les personnes associées aux classes ouvrières, en étant économiquement pauvres, seraient supposées être pauvres d'esprit par le fait même. En d'autres mots, pas de capital économique, pas de capital culturel (Rodman, 1996). Ainsi, les fans et les musiciens de *heavy metal* pourraient être mal-aimés sur la base de ce supposé déficit de connaissances. Mais au-delà des blagues, le *heavy metal* n'est pas considéré comme de forme de l'art. Ici, les deux modèles de culture sont importants. Effectivement, pour être en mesure d'accomplir des œuvres artistiques, il faut connaître d'autres grandes œuvres artistiques, celles qui ont façonné nos visions de l'art (Rodman, 1996). Or, selon les discours divisant ces deux modèles de culture, comment peut-on être capable de réaliser des œuvres artistiques, si on a travaillé dans une usine à partir de l'âge de dix-sept ans ?

Il est intéressant de noter que ce type d'implication entre le *heavy metal* et la culture basse trouve un écho dans une critique réservée contre le *heavy metal* et remarquée par Weinstein et Walser : la musique *heavy metal* serait musicalement simple¹⁵. Elle serait simple, puisqu'elle serait faite par des gens qui ne connaissent pas (et qui ne peuvent même pas connaître) des constructions musicales complexes, car ils ne les ont jamais apprises. Ainsi, il semble bien que l'association à la basse culture ait des conséquences épistémologiques ; une partie de ce qui est circulé sur le *heavy metal* prend racine dans une division entre haute culture et basse culture.

D'un autre côté, une seconde implication non négligeable dans la construction du *heavy metal* prend source dans la division entre la haute et la basse culture. Les musiques provenant des classes ouvrières, considérées comme « le peuple », seraient davantage authentiques, et donc meilleures, que celles des classes supérieures, soit de la haute culture. Selon ces discours, ce qui vient « du peuple », « pour le peuple » est en opposition à ce qui vient du « haut » (Storey, 2001). Il y a beaucoup de défauts à cette approche qui romance ce soi-disant « peuple » ; néanmoins, elle a beaucoup de prise sur plusieurs discours dans la musique populaire (Storey, 2001). En cela, nous avons vu précédemment que de la critique rock se dégagent deux modèles d'authenticité : le romantique et le moderne (Keightley, 2001). Au sein du premier modèle, le populisme est à

¹⁴ Répertoire toutes les fois où Elvis Presley et ses fans sont ridiculisés n'est pas le propos de cet article. Cependant, Gilbert Rodman (1996) accumule plusieurs exemples où Elvis et ses fans sont l'objet de plaisanteries.

¹⁵ Je tiens à mentionner que nulle part dans les trois articles que j'ai lus, des remarques comme de quoi le *heavy metal* est musicalement simple étaient faites. Ceci est peut-être un signe qu'il est temps de réviser ce que Weinstein et Walser prétendent à propos du traitement du *heavy metal* par la critique rock.

l'honneur : ce type d'authenticité considèrerait que la musique provenant « du peuple » serait une expression de vérité supérieure « pour le peuple ». Même si la critique rock est supposée avoir détesté le *heavy metal* durant des années, comme nous l'avons vu, cette authenticité romantique a des effets bien réels dans la construction que constitue le *heavy metal*.

Effectivement, et pour retourner aux affirmations de nos critiques rock citées en début de section, Saunders et Thompson apparaissent aimer le *heavy metal* comme expression des classes ouvrières, de la basse culture. Cette musique, selon Weinstein, est jouée par des musiciens qui ressemblent aux fans, soit des gens proches de la culture col bleu (Weinstein, 2001). Selon ces discours, qui se rejoignent fortement, le *heavy metal* est authentique car il *provient* « du peuple » et il *est fait* « pour le peuple ». En bref, nous avons vu que le *heavy metal*, à travers son association à la basse culture et son opposition à la haute culture, se trouve à être la risée de la seconde, mais il est considéré comme authentique par la première. Pour pousser plus loin les implications épistémologiques, un autre fondement est à explorer ; un fondement fortement lié à la question de haute/basse culture : la séparation entre le corps et l'esprit.

2.2. Le *heavy metal* et son association au corps

L'association entre le *heavy metal* et le corps semble revenir assez souvent ; il semble également que la sphère du corps dans le *heavy metal* soit particulièrement associée à la basse culture. Chris Welch, dans un article paru dans *The History of Rock* expliquant la montée du mouvement appelé « New Wave of British Heavy Metal », raconte que

rock had been taken up by intellectuals who saw it as part of a wider philosophical movement. But this left virtually disenfranchised a large section of the populace for whom rock music was all about excitement, human contact and raw energy.¹⁶

Ici, une séparation claire s'effectue entre les intellectuels et le « peuple », et entre la sphère de l'esprit (le rock comme faisant partie d'un « wider philosophical movement ») et la sphère du corps (« music was all about excitement, human contact and raw energy »). L'auteur poursuit :

¹⁶ WELCH Chris (1983), « British Steel: How UK rock got harder, heavier and more metallic in the '70s », *The History of Rock* [En ligne], <<http://www.rocksbackpages.com/article.html?ArticleID=2535>>, consulté le 17 novembre 2006.

the fans [of heavy metal music] were largely young, male and from the big cities. The music reeked of factories and motorways, housing estates and frustration. Whatever it lacked in sophistication, it certainly made up for in feeling.¹⁷

L'association aux classes ouvrières, que nous avons vue à la section précédente, est ici explicite. Par ailleurs, et tout comme dans les exemples reliant le *heavy metal* à la basse culture, cet extrait est fortement teinté par l'empreinte des sens : le *heavy metal* est bruyant et malodorant. La dissociation de la sphère de l'esprit est rendue compte à travers « le manque de sophistication » de la musique *heavy metal*. Finalement, Welch marque clairement l'association entre le corps et le *heavy metal* (et aussi avec la basse culture), lorsqu'il affirme que

although hard rock sprang out of the clubs and pubs, it found its best place of expression at open-air festivals. Here the faithful could gather, drink, cheer, wave banners, pitch their tents and chant in a public display of enthusiasm that was always surprisingly peaceful.¹⁸

Les actions posées durant les festivals *heavy metal* et racontée par Welch (se rencontrer, boire, acclamer, faire flotter des bannières, monter des tentes et chanter en public) sont toutes davantage reliées au corps, et non à l'esprit. Qu'est-ce que cette association suppose ? Quels effets produisent-ils, sur le *heavy metal*, mais aussi sur la critique rock ?

Tout d'abord, il est nécessaire de constater les différences qui sont généralement constituées entre les sphères du corps et de l'esprit. Nous avons vu précédemment que les personnes supposément constitutives de la basse culture ne seraient pas particulièrement pourvues de capital culturel, car elles ont peu de capital économique. Ceci est primordial pour comprendre un des pivots sur lequel s'articule la séparation entre le corps et l'esprit. En effet, étant donné que les classes ouvrières sont soi-disant peu éduquées, non seulement ne seraient-elles pas en mesure de produire d'art, comme nous avons déjà vu, mais ce qu'elles produisent comme « divertissement » s'adresserait au corps, et non à l'esprit (Rodman, 1996). Mais qu'en est-il de la musique rock dans ces discours reliant haute et basse cultures à la division entre l'esprit et le corps ?

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

Selon Rodman (1996), depuis les Beatles et Bob Dylan, il serait possible de considérer deux camps dans la musique rock : le camp « intellectuel » et le camp « populiste ». Celui-ci ferait d'abord et avant tout des musiques faites pour danser, s'amuser, s'envoyer en l'air et ce genre de choses, alors que les musiques intellectuelles serviraient à s'asseoir, contempler et réfléchir, comportements qui sont semblables à ceux inspirés par la famille des musiques classiques (pensons seulement au décorum auto-induit d'un public d'un orchestre symphonique) (Rodman, 1996). Également, toujours selon Rodman, la critique rock serait davantage du côté intellectuel :

intellectuals [and rock critics] have generally only embraced popular music as an art form worthy of critical commentary in precisely those instances where they have been able to describe the music and artists in question according to aesthetic principles similar to those that govern classical music : compositional brilliance, instrumental virtuosity, poetic lyrics, and so on. (Rodman, 1996, p. 79-80)

Ainsi, le camp « populiste » de la musique rock, où le corps est ce qui compte le plus, serait moins mis en valeur par les critiques.

Cependant, d'autres auteurs clament le contraire. En fait, il semblerait ne pas y avoir de consensus au sujet de la place du corps dans la musique populaire, et en cela la critique rock serait particulièrement en cause. Nous venons de voir avec Rodman que la critique rock serait davantage intéressée au pendant intellectuel de la musique populaire. D'un autre côté, Philip Tagg et Bob Clarida (2003) insistent que les intellectuels de la musique populaire ont davantage discuté de l'importance du corps au sein de celle-ci : « Anglo-US rock aesthetic discourse identified new qualities of experience which did more than just celebrate the body: *it celebrated the body as an emancipatory act in relation to an old order which did not.* » (Tagg et Clarida, 2003, p. 65, italiques originales)

Nous avons vu ci-dessus comment Walser et Weinstein caractérisent le traitement que réserve la critique rock envers le *heavy metal*. Nous nous rappelons que la critique rock a supposément rejeté ce genre musical car il serait « musicalement simple ». En d'autres mots, il ne serait pas esthétiquement évolué ; ceci renvoie à la construction du *heavy metal* comme musique corporelle, au sein de laquelle l'esprit n'a pas sa place. Cela mentionné, les auteurs des articles composant mon corpus semblent plutôt sympathiques au *heavy metal* justement car il s'agit d'une musique

soi-disant corporelle : une musique qui fait bouger, une musique qui « rocke ». Y a-t-il d'autres implications épistémologiques à cette association entre le corps et le *heavy metal* ? Que signifient-elles pour la perception de ce genre musical ?

Une implication épistémologique que je souhaite explorer très sommairement ici est l'opposition entre la « Culture » et la « Nature ». Ces deux concepts sont souvent posés de manière dichotomique : ils s'opposent l'un à l'autre. Alors que la « Culture » réunit « intellectual development – refinement, learning and knowledge, a belief in reason, the presence of developed institutions, formal government and law, and a 'civilized restraint' in [...] emotional, sexual and civil life » (Hall, 1997, p. 243), la « Nature » prend sa source dans tout ce qui est instinctif : « the open expression of emotion and feeling rather than intellect, a lack of 'civilized refinement' in sexual and social life, a reliance on custom and ritual, and the lack of developed civil institution » (Hall, 1997, p. 243). Ce type de division binaire opposant la « Nature » à la « Culture » peut être fait concernant pratiquement tous les cas où il y a un « Autre » en jeu, comme dans le cas des classes ouvrières. Aussi, il apparaît clair qu'alors que la « Culture » est associée à l'esprit, la « Nature » est associée au corps.

Comme Hall le suggère, sur l'Autre peuvent être transposées des valeurs associées à l'instinct, au primitif. L'Autre serait ainsi souvent caractérisé par une sexualisation et par un tempérament enfantin, voire simplet. Concernant le *heavy metal*, deux de ces valeurs semblent être récurrentes dans le traitement qu'en fait critique rock, selon Weinstein et Walser. En effet, selon eux, le *heavy metal* est fréquemment défini par les discours critiques rock comme étant une musique seulement hédoniste, préoccupée par son propre plaisir – plaisir souvent sexuel. Ainsi, la musique *heavy metal* semble être l'objet d'une sexualisation par les propos qui la définissent : cette sexualisation peut apparaître comme un effet des discours qui pose le *heavy metal* comme une musique corporelle. En parallèle avec cette sexualisation, selon Walser et Weinstein, le *heavy metal* est posé comme un genre musicalement simple par les discours critiques rock, donc comme une musique aucunement raffinée. En outre, les fans du genre musical sont caractérisés comme des adolescents (Walser, 1993 ; Weinstein, 2000). Ce manque de raffinement et cette constante association à l'adolescence apparaissent être autant de marques qui pointent en direction de

l'infantilisation du *heavy metal*. Ainsi, la sexualisation et l'infantilisation du *heavy metal* seraient deux implications de l'association entre ce genre musical et le corps.

Pour terminer, je suggère une incursion rapide du côté de l'objectivisme et du subjectivisme, deux systèmes épistémologiques très importants, dont d'ailleurs la division entre le corps et l'esprit relève. Sommairement, « to be objective is to be rational » (Lakoff et Johnson, 2003 [1980], p. 188), alors que la subjectivité met l'accent sur les émotions, les intuitions, les expériences personnelles (Lakoff et Johnson, 2003 [1980]). Selon Tagg et Clarida (2003) et McClary et Walser (1990 [1988]), la musique classique serait une expérience objective ; elle est traitée principalement en fonction de structures musicales, et les émotions ont peu de choses à voir dans cette histoire. En revanche, la musique populaire, toujours selon Tagg et Clarida (2003), McClary et Walser (1990 [1988]) et aussi Rodman (1996), serait une expérience subjective : elle est saturée d'affects, transmet des sentiments et est souvent considérée comme une expérience plutôt personnelle. Or, nous avons vu précédemment que les discours critiques rock ne semblent pas unanimes quant à leur traitement de la musique populaire ; alors que, selon Rodman, certains discours critiques rock considèrent la musique populaire comme une expérience objective, selon Tagg et Clarida, d'autres la considèrent comme une expérience subjective.

La musique *heavy metal*, même si elle est fortement associée au corps, semble également être traitée avec ambivalence par la critique rock, du point de l'objectivisme ou du subjectivisme. Prenons les trois articles retenus comme exemples pour cette étude: alors que Saunders s'exprime clairement par rapport à son amour du genre musical, Chris Welch et Ben Thompson semblent plutôt sympathiques, quoiqu'ils n'affichent pas un amour clair et définitif envers le *heavy metal*. Ils restent plutôt objectifs. Il est à noter que Welch et Thompson ont publié leurs articles en 1983, respectivement en 2001, alors que l'histoire du *heavy metal* comptait déjà quelques années. Serait-il possible que plus les années passent, plus les « faits » doivent être respectés, plus l'objectivisme l'emporte ? Il s'agit d'une piste à suivre.

Conclusion

En bref, nous avons vu que le traitement de certaines bases épistémologiques par la critique rock envers le *heavy metal* traverse les manières dont celui-ci est circulé et perçu. À travers son association à la basse culture, le *heavy metal* peut être ridiculisé en faisant l'objet de blagues, ou être déconsidéré en étant jugé comme « musicalement simple ». Cependant, toujours avec cette association à la basse culture, le *heavy metal* peut être considéré comme une musique authentique, faite « par le peuple, pour le peuple », ce qui a aussi son écho à travers différents discours critiques rock. À travers son association avec le corps, le *heavy metal* peut être considéré comme une musique de « l'Autre ». Ceci entretient deux possibles conséquences, soit la sexualisation du *heavy metal* et son infantilisation. Finalement, il ne semble pas très clair jusqu'à quel point le genre musical est considéré de manière objective ou subjective par la critique rock : il s'agit d'une piste qui reste à explorer.

Parmi les conclusions à tirer de cette exploration, il y en a deux qui semblent particulièrement intéressantes. En fait, il semble y avoir inconstance entre ce que Walser et Weinstein racontent à propos des discours critiques rock et les articles que j'ai consultés. Je m'explique : Walser et Weinstein insistent, dans leur ouvrage respectif, sur le fait que la critique rock déteste le *heavy metal* ; nous sommes revenus là-dessus tout au long de cet article. Pourtant, au cours des articles que j'ai lus, je n'ai pas senti ce dénigrement ; au contraire, les auteurs semblaient plutôt favorables au *heavy metal*. Qu'est-ce que cette discordance implique ? Se pourrait-il que la haine des discours critiques rock, décrite par Walser et Weinstein, ait été amplifiée par ceux-ci ? Ou encore, se pourrait-il que les trois articles que j'ai recueillis constituent des exceptions ? La seconde conclusion attirant l'attention est celle-ci : même si le *heavy metal* est associé à la basse culture et au corps, il y a tout un pan de la culture *heavy metal* qui est associé à la haute culture et à l'esprit, comme le fait que les fans se targuent d'être des « encyclopédies sur pattes », ou la virtuosité de plusieurs guitaristes électriques. Pourquoi le *heavy metal* n'est-il pas associé à ces sphères ? Pourquoi reste-t-il constamment associé à des sphères pouvant lui être défavorable au niveau des jugements de goût ? En fait, afin d'avoir une meilleure prise sur ces deux conclusions, une véritable étude de l'articulation des jugements de goût que portent les différents discours rock hégémoniques face au genre musical *heavy metal* reste à faire.

Bibliographie

Sources académiques :

DANHAUSER Adolphe (1996), *Théorie de la Musique*, Paris : Éditions Henry Lemoine, 195 p.

FERLAND Richard (2000), *Harmonie-Jazz. Une Approche Didactique*, Outremont : Les Éditions Logiques, 216 p.

FRITH Simon (1996), *Performing Rites. On the Value of Popular Music*, Cambridge : Harvard University Press, 352 p.

HALL Stuart (dir.) (1997), *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices*, London, Thousand Oaks et New Delhi : Sage Publications, 400 p.

KEIGHTLEY Keir (2001), « Reconsidering Rock », dans Frith, Simon, Will Straw et John Street (dir.), *The Cambridge Companion to Pop and Rock*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 109-142.

LAKOFF George et Mark JOHNSON [1980] (2003), *Metaphors We Live By*, Chicago et London: The University of Chicago Press, 276 p.

LINDBERG Ulf, Gestur GUÐMUNDSSON, Morten MICHELSEN et Hans WEISETHAUNET (2005), *Rock Criticism From The Beginning. Amusers, Bruisers, and Cool-Headed Cruisers*, New York : Peter Lang Publishing, 369 p.

MCCLARY Susan et Robert WALSER [1988] (1990), « Start Making Sense! Musicology Wrestles with Rock », dans FRITH, Simon et Andrew GOODWIN (dir.), *On Record : Rock, Pop & the Written Word*, London et New York : Routledge, p. 277-292.

RODMAN Gilbert B. (1996), *Elvis after Elvis. The posthumous career of a living legend*, London et New York : Routledge, 231 p.

SHUKER Roy (1994), *Understanding Popular Music*, New York, Routledge, 331 p.

STOREY John (2001), *Cultural theory and Popular Culture. An Introduction*, Harlow : Pearson Education Limited, 237 p.

TAGG Philip et Bob CLARIDA (2003), *Ten Little Title Tunes*, New York et Montréal : The Mass Media Music Scholars' Press, 898 p.

WALSER Robert (1993), *Running with the Devil : Power, Gender and Madness in Heavy Metal Music*, Middletown : Wesleyan University Press, 222 p.

WEINSTEIN Deena (2000), *Heavy Metal. The Music and Its Culture*, Cambridge et New York : Da Capo Press, 353 p.

WILLIAMS, Raymond (1961), *The Long Revolution*, New York : Columbia University Press, 369 p.

Articles journalistiques et sites Web :

Rock's Backpages – Writers, *page des auteurs présents sur Rock's Backpages*, <<http://www.rocksbackpages.com/writers.html>>, consulté le 22 novembre 2006.

Rock music reviews, articles and interviews from Rock's Backpages, the Ultimate Rock'n'Roll Lib, *site de Rock's Backpages*, <<http://www.rocksbackpages.com/library.html>>, consulté le 17 novembre 2006.

SAUNDERS Mike (1973), « A Brief Survey Of The State Of Metal Music Today », *Phonograph Record*, Avril, <<http://www.rocksbackpages.com/article.html?ArticleID=6305>>, consulté le 17 novembre 2006.

THOMPSON Ben (2001), « Metal Ear », *Ways of Hearing*, <<http://www.rocksbackpages.com/article.html?ArticleID=4112>>, consulté le 17 novembre 2006.

WELCH Chris (1983), « British Steel: How UK rock got harder, heavier and more metallic in the '70s », *The History of Rock*, <<http://www.rocksbackpages.com/article.html?ArticleID=2535>>, consulté le 17 novembre 2006.

Notice biographique :

Hélène Laurin étudie présentement au programme de doctorat à l'Université McGill en communication. Son mémoire de maîtrise, réalisé en communication à l'Université de Montréal, porte sur les représentations hégémoniques de genre dans les performances d'air guitar en compétition. Sa thèse de doctorat porte sur les processus de légitimation de la musique heavy metal dans et par la critique rock. Ses principaux intérêts de recherche tournent autour des études critiques de la culture (cultural studies), les théories du goût et de la valeur culturelle, les rôles des médias dans la culture populaire et les dynamiques constitutives des musiques populaires.



RACISME(S) ? UNE ÉTUDE RHÉTORIQUE CRITIQUE DE LA POLÉMIQUE SUR LE RACISME ANTI-BLANCS EN FRANCE

Damien Charrieras

Université de Montréal & Université Paris III – Sorbonne Nouvelle

Résumé :

Le 25 mars 2005 a été lancé en France un appel contre le racisme anti-Blancs pour dénoncer des agressions dont ont été victimes de jeunes lycéens, en marge d'une manifestation lycéenne s'étant déroulée le 8 mars 2005 à Paris. Cet appel provient d'un mouvement de jeunesse sioniste de gauche, Hachomer Hatzair – sur le site duquel l'appel a été publié – et de Radio Shalom, une radio destinée à la communauté juive de France. Le but de notre essai est de reconstruire, à partir de l'appel contre le racisme anti-Blancs du 25 mars et de ses fragments, un texte *suitable for criticism*, suivant la formule du rhétoricien critique américain Michael Calvin McGee ; un texte qui permette à notre audience de développer son esprit critique, habituellement émoussé par la dispersion du sens et le non-dit (les fragments omis) des textes qui lui sont présentés. Nous chercherons à mettre au jour les prétentions à la validité du texte pour en analyser le contenu à la lumière de sa généalogie (incomplète), du contexte qui accompagne sa stabilisation dans l'espace public et de sa dispersion immédiate. Nous verrons comment la mise en avant de la notion de racisme anti-Blancs par l'appel du 25 mars informe une réarticulation de la notion de racisme en France.

Introduction

Le vendredi 25 mars 2005 a été lancé un appel contre le racisme anti-Blancs pour dénoncer des agressions dont ont été victimes de jeunes lycéens blancs – parmi lesquels se trouvaient possiblement des jeunes de confession juive – en marge d'une manifestation lycéenne s'étant déroulée le 8 mars 2005 à Paris (Agence France Presse, 2005a). Cet appel provient d'un

mouvement de jeunesse sioniste de gauche, Hachomer Hatzair, et de Radio Shalom, une radio destinée à la communauté juive de France. Le lancement de cet appel intervient sur fond de tensions entre les communautés juives et arabes en France, tensions avivées notamment par les développements du conflit israélo-palestinien au Proche-Orient. Les premiers signataires de cet appel sont des personnalités connues du monde des médias, dont Alain Finkielkraut et Pierre-André Taguieff, deux intellectuels quelquefois considérés comme à l'avant-garde d'un nouveau conservatisme (Lindenberg, 1996). Compte tenu des articulations contemporaines de la notion de racisme en France, on peut se demander comment un appel liant racisme et intolérance envers les Blancs peut voir le jour, dans un contexte où les discriminations envers les minorités et les Français noirs ou arabes issus de l'immigration existent toujours (*Le Monde*, 2005a).

L'appel du 25 mars 2005 n'est pas un texte fini, clos. Cela ne veut pas dire que ce texte est sans valeur : sans être d'emblée représentatif d'une « culture » ou de la société française dans son ensemble, il est révélateur d'une rhétorique à l'œuvre en France au moment de son lancement. Mais quelle valeur lui accorder et comment l'analyser ? Cet appel ne constitue pas un artéfact rhétorique habituel, au même titre qu'un discours de Martin Luther King ou de Lincoln. Classiquement, en rhétorique, l'étude d'un texte se concentre successivement sur l'invention, l'inspiration qui précède la construction du texte, puis sur le style du texte, sa mémorisation par le rhéteur et enfin la délivrance orale du texte par ce même rhéteur. C'est ce que McGee (1982) appelle l'approche idéaliste de la rhétorique. L'appel du 25 mars 2005 constitue un texte très sobre, dans un style qui se veut purement informatif. Il n'y a pas de performance de rhéteur à observer ici, pas d'auteur clairement identifié en dehors de la mention des premiers signataires du texte¹. Sa délivrance (un lancement depuis un site Internet associatif peu connu du large public) n'a rien de flamboyant. De plus, certains aspects essentiels à la compréhension de cet appel lui sont extérieurs (comme les commentaires de l'intellectuel français Alain Finkielkraut expliquant pourquoi il a signé l'appel). Bref, rien ne nous amène à étudier cet appel sous l'angle « idéaliste » de la rhétorique, c'est-à-dire un texte comme discours qui se suffirait à lui-même, où le rhéteur apporterait une vue complète du problème abordé dans son intervention.

¹ Bien que nous sachions que le texte a été lancé depuis le site Internet de l'association Hachomer Hatzair, et qu'apparaissent les noms des premiers signataires à qui l'on crédite ce texte, le nom de la ou des personnes l'ayant composé n'apparaît pas, nous obligeant à chercher le faisceau d'éléments qui a présidé à son élaboration et son lancement.

Le but de notre essai est donc de reconstruire à partir de l'appel contre le racisme anti-Blancs du 25 mars et de ses fragments un texte *suitable for criticism*, suivant la formule du rhétoricien critique américain Michael Calvin McGee ; un texte qui permette à notre audience de développer son esprit critique, habituellement émoussé par la dispersion du sens, le non-dit (les fragments omis) des textes qui lui sont présentés. Nous chercherons aussi à mettre au jour et à évaluer les prétentions à la validité du texte.

L'approche théorique esquissée par McGee dans *Text, Context, and the Fragmentation of Contemporary Culture* (1990) nous aidera à révéler les nombreux éléments dont est porteur cet appel. Après avoir présenté brièvement cette approche, nous nous pencherons successivement sur :

- la généalogie des fragments dont le texte de l'appel est constitué,
- la manière dont le texte de l'appel se lie activement à un certain contexte et permet la stabilisation momentanée de ses fragments en réarticulant la notion de racisme,
- la dispersion du texte, soit quelques-uns des commentaires qui ont suivi le lancement de l'appel.

Nous ne prenons pas le parti de porter un jugement moral sur le texte de cet appel, pas plus que nous ne cherchons à nier les différents visages que peut prendre l'intolérance envers les Noirs, les Arabes, les Juifs ou les Blancs². Nous chercherons simplement à en analyser le contenu à la lumière de son (incomplète) généalogie, du contexte qui accompagne sa stabilisation dans l'espace public et de sa dispersion immédiate. Nous verrons comment la mise en avant de la notion de racisme anti-Blancs par l'appel du 25 mars 2005 informe une réarticulation de la notion de racisme.

² Précisons que dans cet article, l'utilisation des termes « Blancs », « Noirs », « Arabes » ou « Juifs » renvoie moins à un groupe d'individus essentialisé par des attributs physiques précis qu'à un objet d'interpellation rhétorique existant par l'interpellation performative même dont il fait l'objet. S'il crée chez nous un certain malaise, l'emploi de ces termes nous semble inévitable à partir du moment où l'on s'intéresse aux interpellations dont un groupe d'individus, plus ou moins défini, peut à un moment donné être l'objet.

Deuxième rhétorique³ de McGee et permanence de la critique idéologique comme guérilla préventive : discussion et positionnement

Certains critiques ont affirmé que la seconde rhétorique de McGee, axée sur la fragmentation des grands textes contemporains et dont la méthodologie de cet essai s'inspire, abandonnait toute critique sociale. Par le passé, la tâche du rhéteur était de construire un texte soumis à l'interprétation des audiences. La fragmentation contemporaine des « grands narratifs » (Lyotard, 1979) amène une inversion des rôles :

The audiences are the true authors of the rhetorical texts in that they assemble a meaningful whole from the fragments offered to them in discourse. "In short, text construction is now something done more by the consumers than by the producers of discourses" (McGee, 1990, p. 288, dans Cloud, 1994, p. 151).

Aux audiences la construction des textes depuis les fragments, et au rhétoricien critique le rôle d'interpréter les processus par lesquels des textes en viennent, momentanément, à se stabiliser, au milieu de ce flot ininterrompu de fragments⁴. Dana L. Cloud voit dans cette position théorique défendue par McGee une tendance à exagérer les capacités d'interprétation des audiences⁵. Suivant sa lecture de McGee, les audiences, soumises uniquement à des textes dispersés et fragmentés, seraient libérées des périls de l'hégémonie et de l'idéologie, puisque libres d'assembler à leur guise en textes les fragments dont elles sont tous les jours bombardées :

A second idealist theme in the "fragments" hypothesis has to do with the tendency to "overplay the audience" (...) McGee potentially overestimates the capacity of audiences to make texts of their own from the fragments that bombard them, when, indeed, the fragments of culture often come together in stable ideological pattern and preferred meanings, as during the Persian Gulf War (Cloud, 1994, p. 151).

³ Par sa deuxième rhétorique, on désigne sa théorie des fragments, ce que Dana Cloud nomme le « *latter McGee* » (voir Cloud, 1994 et McGee, 1990).

⁴ Toutefois, le centre d'attention du critique reste les textes produits réellement, comme les films cinématographiques, et non pas l'étude du texte particulier tel que construit par le spectateur ou le public, comme pourrait le laisser supposer la logique de McGee si on la pousse jusqu'à son terme.

⁵ Une critique similaire a été adressée aux chefs de file des études culturelles aux États-Unis, Larry Grossberg et John Fiske : voir Budd, Entman *et al.*, 1990.

Ainsi, le rhétoricien critique n'aurait plus vraiment de fonction politique si l'on suit cette interprétation des théories de McGee par Cloud. Il nous apparaît cependant au contraire que McGee est loin de passer sous silence la dimension idéologique et n'attribue pas à l'audience un pouvoir illimité d'interprétation des textes. Dans le même article, Cloud elle-même précise que l'approche de la deuxième rhétorique de McGee s'intéresse plus aux configurations idéologiques à l'œuvre dans la formation des textes et moins aux artéfacts rhétoriques singuliers (Cloud, 1994, p. 150). Donner aux audiences le rôle d'« assembleurs » de textes ne veut pas dire pour McGee qu'elles seraient ainsi soustraites à toute influence idéologique : assembler ne signifie pas soupeser, discriminer et faire sens. Pour notre part, nous identifions dans le constat de McGee une conception post-moderne du sujet, où l'(in)dividu⁶ assemblerait les informations provenant des médias ou de son environnement social immédiat sans pouvoir les totaliser ou acquérir une distance d'interprétation critique vis-à-vis de tous les textes fragmentaires auxquels il est exposé. La fragmentation contemporaine de la culture mise en évidence par McGee doit se penser sans réifier un quelconque sujet et son corollaire de capacités d'interprétation et de totalisation. Cette impossibilité des audiences à constituer des sujets amène McGee à donner au rhétoricien critique un rôle politique dans le monde actuel (cf. *infra*). Au sujet de sa théorie des fragments, McGee note :

Further, whether we conceive it in an Aristotelian sense as the art of persuasion, or in the Burkean sense as a social process of identification, rhetoric is *influential*. That is, the rhetor understands that discourse anticipate its utility in the world, inviting its own critique (McGee, 1990, p. 279; voir aussi McGee, 1982).

McGee considérerait que la rhétorique n'est pas seulement l'art possédé par les rhéteurs. Pour lui, la rhétorique est à l'origine de toutes les impulsions ou les motivations des personnes et constitue plus généralement la base des mécanismes de communication. En ce sens, la rhétorique serait plus une mécanique des choses qu'une compétence attachée à un individu singulier. La rhétorique a selon lui de l'influence, inévitablement, que ce soit de manière productive, quand le public s'approprie les symboles circulant dans la société (*identification*), ou de manière restrictive, lorsque des idéologies retirent aux personnes une partie de leur libre arbitre

⁶ Voir la notion de « dividual » chez Deleuze (cf. *infra*).

(*persuasion*). Dans sa première rhétorique, il affirmait encore plus clairement : « ...ideology in practice is a political language, preserved in rhetorical documents, with the capacity to dictate decision and control public belief and behaviour » (McGee 1980, p. 5). McGee refuse certes une interprétation totalisante en termes de fausse conscience des foules⁷. Cela ne veut pas dire qu'il retire aux idéologies tout pouvoir d'influence sur les audiences par le biais des mécanismes rhétoriques. Il conçoit simplement les idéologies actuelles comme plus fragmentaires, plus fluides et moins hégémoniques⁸. En somme, dans le monde fragmentaire actuel où les idéologies totalisantes ont disparu, le critique doit être attentif aux micro-idéologies et savoir anticiper les effets dont ses propres textes sont potentiellement porteurs. Nous définissons les micro-idéologies comme une manière particulière et partielle de concevoir une portion de la réalité qui peut, chez une même personne, coexister avec des manières concurrentes et contradictoires de faire sens d'autres fragments de la réalité.

Notre position est intermédiaire : si tant est qu'il existe des macro-idéologies qui articulent des fragments de manière stable et impérative (à l'exemple de la campagne de publicité qui précède la guerre du Golfe : Cloud, 1994, p. 151), ces macro-idéologies ne sont pas le principal champ d'intervention du rhétoricien critique⁹. Nous concevons plutôt le rôle de critique comme celui d'un éclaireur, apte à détecter, à côté des macro-idéologies, des *pré-articulations idéologiques* et à en anticiper les conséquences, pour ensuite soumettre les résultats de son enquête ou de sa veille à la société civile¹⁰. Il s'agirait plutôt d'une guérilla en amont contre les micro-idéologies émergentes se trouvant à la jonction des pratiques et des discours, discrètes mais potentiellement dangereuses. De notre point de vue, la deuxième rhétorique de McGee n'appelle en rien à un relâchement de la vigilance du rhétoricien critique, comme le démontrent les thématiques abordées dans *Fragments of Winter* (McGee, 1998). C'est en ce sens que la logique de résistance que nous identifions dans la deuxième rhétorique de McGee, axée sur le décryptage de fragments,

⁷ Notamment parce que McGee veut laisser à la rhétorique la possibilité d'un rôle d'émancipation.

⁸ Il a en ce sens une conception plus fluide du pouvoir, à l'exemple de Michel Foucault parlant des micro-pouvoirs.

⁹ Il nous semble que des personnes plus orientées vers l'action pratique sont mieux placées que le rhétoricien critique pour les combattre ou les contrebalancer (activistes, journalistes, politiciens).

¹⁰ Le sens de veille renvoie donc à une guerre de position plus qu'à de grandes batailles éclatantes, cf. Gramsci et le concept de guerre de position : « The revolutionary forces have to take civil society before they take the state, and therefore have to build a coalition of oppositional groups united under a hegemonic banner which usurps the dominant or prevailing hegemony » (Strinati, 1995, p. 169).

sur les représentations et parfois brocardée comme politique identitaire (Cloud, 1994)¹¹, confère au rhétoricien critique une fonction politique efficiente¹².

Problème texte-contexte, rhétorique et rôle du critique

Cette stabilisation momentanée de fragments culturels dans l'artéfact rhétorique que constitue le texte est liée au contexte spécifique dans lequel ce texte s'insère. Il ne s'agit toutefois pas de décrire le contexte culturel dans lequel s'inscrit l'appel comme étant étanche et indépendant de l'appel lui-même. Pour McGee, la tâche du rhétoricien critique est l'organisation de fragments hétérogènes et disjoints de la culture politique dans le but de créer une occasion pour l'action (Charland, 1998). Il n'est pas question ici de transformer l'analyse rhétorique en une sociologie des textes politiques contemporains. Il s'agit de mettre au jour les prémisses utiles à la compréhension du texte rhétorique (ici l'appel du 25 mars 2005) plutôt que de faire une analyse historique ou sociologique du contexte entourant le lancement de l'appel¹³.

[For McGee], the critic's job is, then, the task of rhetorical construction – the temporary fixing and stabilizing of discourse to reveal its location in social space and relation of power (Cloud, 1994, p. 150).¹⁴

Suivant McGee, nous nous intéressons plutôt au contexte conçu comme intertextualité (Cloud, 1994, p. 150-151), comme contexte *enlacé* au mouvement rhétorique lui-même. Les éléments que nous convoquerons pour contextualiser le texte de l'appel seront de même niveau que l'appel : des textes médiatiques. Il ne s'agit pas pour nous d'établir une hiérarchie, de contraster les textes médiatiques avec des analyses sociologiques qui seraient plus aptes à déceler la véritable

¹¹ C'est du reste le reproche de Roland Barthes (1970, p. 244-245 et p. 247) : « Parfois, ici même dans ces mythologies, j'ai rusé : souffrant de travailler sans cesse sur l'évaporation du réel, je me suis mis à l'épaissir excessivement, à lui trouver une compacité surprenante, savoureuse à moi-même, j'ai donné quelques psychanalyses substantielles d'objets mythiques. »

¹² Il nous faudrait ici parler de la notion de *dividuel* chez Deleuze, ou comment idéologie, constitution de l'identité, et fragmentation sont liés : l'individu est totalement fragmenté, il a tellement peu de cohérence qu'il peut tuer pour avoir une paire de souliers Nike, sans lui-même comprendre les raisons de son geste (McGee, 1998).

¹³ Même si McGee nous dit que seules certaines implications du texte doivent être explorées (sans quoi on se perdrait dans une analyse textuelle sans fin), le plus grand défi du rhétoricien cherchant à révéler les prémisses des textes (et donc d'être plus analytique) est de ne pas perdre son caractère artistique, son élégance stylistique, ainsi que sa capacité de synthèse. Voir de ce point de vue la capacité de McGee dans *Fragments of Winter* à lier des fragments qui à première vue paraissent totalement disjoints – *Do the Right Thing* et une publicité pour Nike (McGee, 1990).

¹⁴ Cela sous-entend que la rhétorique n'existe pas en soi, en-dehors de l'intention d'un critique ou d'une audience.

mécanique des choses. Notre seul but est de restituer l'entrechoquement intertextuel au sein duquel l'appel a émergé, s'est momentanément stabilisé, puis s'est dispersé.

L'outillage théorique du rhétoricien lui permet d'appréhender plus largement la rhétorique de la circulation des fragments, de leurs unions, leurs désunions. Expert de la construction des textes, il devient plus ouvert aux multiples interprétations possibles des textes reconstruits. C'est en cela, comme l'affirme McGee (1990, p. 281) que la tâche du rhétoricien est aujourd'hui plutôt l'interprétation que la construction de textes. Par le passé, le rhétoricien construisait des textes qui étaient ensuite soumis à l'interprétation d'une audience bénéficiant des mêmes références culturelles que le rhétoricien. Le texte du rhétoricien était censé se suffire à lui-même : il traitait de manière exhaustive du sujet abordé, en anticipant les désaccords ou les oppositions que son texte pouvait susciter. Actuellement, le contexte de fragmentation de la culture interdit au rhétoricien toute prétention (même illusoire) à faire des textes qui se suffiraient à eux-mêmes. Pour McGee, le texte propre à l'Antiquité grecque ou romaine, en tant que discours fermé conçu sur la base d'une culture homogène, n'existe plus. Actuellement, le texte du rhétoricien ne représente plus la réalité objective, mais une interprétation de la réalité. Sans référence, culture ou grand narratif communs, que reste-t-il ? Des fragments d'information qui constituent un contexte. Le rhétoricien doit prendre acte de l'intertextualité grandissante dans laquelle son texte s'insère. Par sa recomposition experte, à partir de fragments, de discours originellement désarticulés, il doit construire un discours ouvert, en tentant de ne pas omettre des fragments de contexte qui assurent la validité provisoire de son discours. Ainsi, McGee (1990) invite le rhétoricien critique à faire des textes avec des fragments denses et incomplets, qui sont autant d'invitations, pour l'audience dans toute sa diversité, à produire un discours final. Un tel discours libérerait les audiences du fardeau de la construction de textes ayant du sens, c'est-à-dire comprenant suffisamment de fragments contextuels pour permettre une évaluation éclairée d'un problème donné, et leur permettrait de s'adonner à l'interprétation du texte et à son évaluation critique. Le rhétoricien critique a pour tâche de conjurer la dispersion contemporaine du discours pour restituer aux audiences une conscience critique. Une telle optique théorique nous semble salutaire dans un contexte politique contemporain spectaculaire marqué par les manipulations de symboles creux présentés comme coextensifs à la réalité vécue.

Question de recherche et méthodologie : l'appel du 25 mars comme fragment à reconstituer, à situer, dont il faut révéler les prémisses

Cette discussion théorique nous permet dès lors de mieux cerner l'opportunité de notre démarche d'analyse de l'appel contre le racisme anti-Blancs. Cet appel en tant que « fragment » d'une France désormais multiculturelle (Wieviorka et Dubet, 1996) ne constitue pas un texte fini né de la pensée d'une seule personne¹⁵. Cet appel est constitué d'un ensemble de fragments, détachés de contextes sociaux et culturels, qui se sont stabilisés le 25 mars 2005 en laissant apparaître ce fragment inattendu : le racisme anti-Blancs. Nous ne voulons pas contraster cet usage du vocable « racisme » avec ce qui serait le « bon » usage du mot ou une définition normative. Il s'agit pour nous d'examiner le contexte dans lequel s'inscrit cette utilisation de la notion de racisme et comment l'appel du 25 mars contribue à une nouvelle articulation de cette notion : en quoi la notion de racisme anti-Blancs, telle qu'articulée par l'appel du 25 mars, invite-t-elle à la controverse dans la société française contemporaine ? Pour répondre à cette question, nous nous pencherons successivement sur les relations respectives entre l'appel et les fragments dont il est constitué, la rhétorique présidant à leur stabilisation momentanée¹⁶. Nous nous pencherons enfin sur l'influence ultérieure que peut avoir l'appel, quand il se disperse à nouveau en de multiples fragments. Nous suivons en cela la méthode de la deuxième rhétorique de McGee :

One gets a more developed picture of a whole “text” by considering three structural relationships, between an apparently finished discourse and its sources, between an apparently finished discourse and culture, and between an apparently finished discourse and its influence (McGee, 1990, p. 280).

Cette méthode nous permettra de révéler comment au-delà de sa textualité première, l'appel du 25 mars alimente, par ses silences, ses choix, ses références dissimulées et surtout par une certaine utilisation de la notion de racisme, une certaine effectivité/affectivité¹⁷.

¹⁵ Ne pas se limiter à l'étude d'un unique artefact rhétorique conçu comme fermé sur lui-même, c'est la posture du rhétoricien qui considère la prévalence du terme « rhétorique » sur celui de « critique », soit l'inverse de la critique d'un texte seul, unitaire, jugé pour lui-même par rapport aux critères du Beau absolu. Cela est dans la logique du matérialisme idéologique prôné par McGee (1990, p. 276 et 279; Cloud, 1994, p. 150).

¹⁶ Comment le texte se relie effectivement et affectivement à l'esprit du temps de la société française contemporaine.

¹⁷ Dans la vision classique de la rhétorique (comme art oratoire), il nous faudrait examiner comment les outils de la rhétorique permettent d'accomplir un effet sur l'audience. Dans l'optique du « matérialisme idéologique » (nom que Cloud, 1994, donne à la théorie matérialiste de McGee), il s'agit plutôt d'éclairer la rhétorique des choses mêmes, et la façon dont cette rhétorique accomplit un changement (on porte alors plus attention à la pentade :

Précisons tout de suite que la deuxième rhétorique de McGee adopte une définition particulière de la rhétorique. Alors qu'au sens classique la rhétorique est conçue comme l'art de composer et délivrer oralement un texte en vue de persuader une audience, la rhétorique est conçue par McGee comme un mécanisme congruent au déroulement même des événements. Ainsi, elle n'a rien d'une technique ou d'un mécanisme logique ou scientifique, mais semble plus apte à rendre compte des discontinuités et des brisures du monde contemporain.. Elle peut être ici envisagée comme le double maudit de la Logique de Hegel.

Généalogie fragmentaire de l'appel du 25 mars 2005

Le texte de l'appel présente lui-même sa propre généalogie :

Il y a deux ans, presque jour pour jour, le 26 mars 2003, quelques uns [*sic*] d'entre nous lançaient un cri d'alarme. Quatre jeunes du mouvement Hachomer Hatzair venaient de se faire agresser en marge d'une manifestation contre la guerre en Irak parce qu'ils étaient Juifs. Une tentative de lynchage en plein Paris, un scandale¹⁸.

Toutefois, cette généalogie alléguée semble partielle. Même si l'expression de racisme anti-Blancs n'apparaît pas dans l'appel de l'Hachomer Hatzair, la notion de racisme anti-Blancs qui y transparait (il y est question de « ratonnades anti-Blancs ») peut étonner si on se réfère à l'historique de cette organisation. La notion de racisme anti-Blancs est habituellement utilisée par des groupes apparentés à l'extrême-droite française. En faisant une recherche sur Internet sous le terme « racisme anti-Blancs », le navigateur nous redirige entre autres vers des sites xénophobes. Ces sites relatent des histoires d'agressions de Blancs par des Noirs ou des Arabes dépeints invariablement comme des personnes violentes et irrespectueuses¹⁹. Or l'Hachomer Hatzair constitue un mouvement sioniste-socialiste d'inspiration laïque, ses membres étant peu ou pas

orateur/audience/occasion/performance/changement : McGee, 1982). Sur la question de savoir si la rhétorique existe *en soi* ou si elle n'existe que par l'intention de l'audience ou de l'orateur, voir *infra*.

¹⁸ Hachomer Hatzair (2005), « Appel de l'Hachomer Hatzair et de Radio Shalom », page consultée le 25 avril 2005, <<http://www.hachomer.net/appel.php>>.

¹⁹ Réseau Éducation-Médias (2007) « Techniques de propagande haineuse sur Internet », page consultée le 27 juin 2007, <http://www.media-awareness.ca/francais/ressources/educatif/activites/secondaire_3-5/propagande_haineuse/techniques_de_propagande.cfm>. Pour un exemple d'un de ces sites, voir B. Gheerbrant, « Aspects du racisme antiblanc », page consultée le 27 juin 2007, <http://www.racismeantiblanc.bizland.com/livre/ch_02_aspect.htm>.

pratiquants²⁰. Ses principaux adversaires sont le Bétar et la LGDJ (ligue de défense juive) qui représentent l'extrême-droite juive et avec lesquels ses membres se sont plusieurs fois physiquement battus. L'Hachomer Hatzair semble peu susceptible de sympathiser avec des idées d'extrême-droite. La question se complique lorsque l'on sait que l'Hachomer Hatzair est très proche du mouvement pacifiste israélien Shalom Archav (La Paix maintenant) qui milite contre la construction du mur de séparation entre l'État d'Israël et la Palestine et pour la création d'un authentique État palestinien. Il est compréhensible que l'agression de quatre jeunes de l'Hachomer Hatzair par des manifestants pro-palestiniens ait pu être très mal vécue par des militants de l'Hachomer Hatzair, attaqués par ceux-là même qu'ils entendent défendre. Un détail important permet de mieux recontextualiser l'emploi de l'expression « racisme anti-Blancs » par cette organisation : l'Hachomer Hatzair est composée majoritairement de jeunes d'origine ashkénaze (juifs venant des pays d'Europe de l'Est) ayant généralement une peau blanche²¹. Il ne s'agira pas dès lors pour nous de stigmatiser l'Hachomer Hatzair et de lui supposer des accointances avec des groupes extrémistes. Il est en revanche important de noter qu'une certaine rivalité entre la communauté juive d'une part et les communautés noires ou/et originaires du Maghreb d'autre part apparaît en toile de fond de l'appel du 25 mars 2005²². Même si l'appel précise ne pas vouloir stigmatiser un groupe particulier²³, sa rhétorique a pour effet d'aviver les tensions entre communautés.

Les tensions entre communautés juive et noire ou arabe sont lisibles dans les déclarations fracassantes de personnalités très en vue du monde des médias ou du spectacle. Dieudonné, un humoriste franco-camerounais, a fait plusieurs déclarations dans les médias stigmatisant le sionisme comme étant « le sida du judaïsme » (Agence France Presse, 2005b). Le spectacle qu'il présentait en 2005, qui a fait salle comble dans les territoires d'outre-mer antillais, a été accusé d'avoir de forts relents d'antisémitisme. Cela fit dire à l'intellectuel Alain Finkielkraut, premier signataire de l'appel du 25 mars, que Dieudonné « métastasait », répandant sa rhétorique antisémite au cours de ses spectacles. Alain Finkielkraut ne limita pas sa critique à Dieudonné

²⁰ Par exemple, ils ne portent pas la kippa en public.

²¹ À l'opposé, le Betar et la LGDJ recrutent principalement chez les jeunes sépharades (originaires d'Afrique du Nord) ayant plus généralement une peau mate.

²² Pour un tour d'horizon critique sur les banlieues françaises actuellement, et notamment les tensions entre les nombreuses communautés qui y cohabitent, voir Vidal, 2006.

²³ R. Reichstadt (2005), « Considérations sur le racisme anti-"Blancs" », 30 avril, page consultée le 20 avril 2007, <<http://www.communautarisme.net>>.

mais la généralisa à tous les Créoles. Ainsi, le dimanche 6 mars 2005, à l'émission « Qui vive » sur Radio RCJ (Radio Communauté Juive), Alain Finkielkraut déclarait :

Dieudonné en a profité [de l'agression par « trois jeunes Juifs »] en Martinique, mais peut-être n'aurait-il pas eu besoin de cela, pour jouer deux soirs de suite à guichet fermé devant une foule surexcitée, voilà, et victimes, antillaises, de l'esclavage... qui vivent aujourd'hui de l'assistance de la métropole, mais passons...²⁴

Généalogie plus immédiate, la manifestation étudiante du 8 mars 2005, à la suite de laquelle a été lancé l'appel du 25 mars suivant, visait à protester contre la loi Fillon, du nom du ministre de l'Éducation nationale d'alors²⁵. L'appel, par l'expression « racisme anti-Blancs », articule deux événements très dissemblables qui sont intervenus à deux ans d'intervalle : une agression de militants juifs laïques par des pro-palestiniens en 2003 et des agressions d'étudiants par des jeunes de banlieues en 2005²⁶.

Cette manifestation étudiante qui se voulait pacifique a été entachée par des violences. Suivant les comptes-rendus de la presse, des jeunes en bandes organisées venant des banlieues parisiennes s'en sont pris à des étudiants qui manifestaient, leur volant leurs téléphones portables et les traînant par terre. Les victimes auraient été choisies parce qu'elles étaient Blanches et aisées et avaient le « look surfeur » (cheveux longs et pantalon large) (Bronner et Laronche, 2005, p. 11). Malgré la violence des agressions, aucun lycéen n'a été gravement blessé, ce que peu de journaux précisent. Une polémique a éclaté sur la gestion des agressions par la police. De jeunes manifestants agressés s'étaient rendus auprès des agents de CRS²⁷ pour leur demander de l'aide, mais ces derniers leur auraient rétorqué que « ce n'était pas leur job » (Cornevin et Tillie, 2005, p. 9). Selon les journalistes, les Renseignements généraux²⁸ avaient prévu que de telles

²⁴ P. Draszen (2005), « Finkielkraut, le cousin de Le Pen? », 13 juin, page consultée le 5 juin 2007, <http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=38152>.

²⁵ Pour ses détracteurs, ce projet de loi faisait peser la menace d'une privatisation de l'enseignement secondaire et proposait notamment l'attribution de bourses scolaires au mérite (alors que le système actuel privilégie les bourses sur des critères sociaux).

²⁶ Deux événements qui, comme pourrait nous le faire remarquer Stuart Hall, n'avaient pas vocation à se mouler dans une commune signification. Notre utilisation du concept d'articulation est largement redevable à la théorisation et à l'utilisation qu'en a fait Stuart Hall dans de nombreuses analyses : voir Hall, 1996, p. 137.

²⁷ Compagnie Républicaine de Sécurité, les forces de l'ordre encadrant les manifestations.

²⁸ Aussi appelés RG. Les RG sont un service de la direction générale de la police nationale. Ils sont chargés de rechercher et trier des renseignements destinés à informer le gouvernement. À ce titre, ils procèdent à une veille du climat social dans les banlieues françaises.

bandes allaient descendre lors des manifestations lycéennes avec l'intention manifeste de causer des troubles. Malgré cela, les CRS avaient comme consigne du ministère de l'Intérieur de ne pas intervenir. Raison invoquée : le syndrome Malik Oussekiné, du nom de ce jeune français d'origine algérienne battu à mort par des policiers chargés d'encadrer une manifestation lycéenne à Paris en 1986²⁹. Sa mort avait alors provoqué un large émoi dans les médias et parmi les manifestants (Cornevin et Tillie, 2005, p. 9; Agudo, 1996)³⁰. Le mouvement de protestation contre la politique du ministre de l'Éducation nationale d'alors s'était doublé de marches pour la tolérance organisées notamment par l'association SOS Racisme³¹.

Concernant les manifestations lycéennes de mars 2005, les policiers interrogés auraient expliqué qu'il serait trop risqué d'intervenir à chaud au milieu des manifestants, car il pourrait y avoir des morts accidentelles. Cette raison peut sembler étrange : si l'on en revient aux faits de 1986, Malik Oussekiné avait été battu à mort par les policiers *en marge* des manifestations, à 22 heures, une fois que la manifestation s'était dispersée³². Ce décès n'était donc pas dû à un dérapage accidentel du service de sécurité, mais à deux policiers qui avaient battu à mort un jeune qui se trouvait seul au fond d'une ruelle. Faisant suite à la manifestation du 8 mars 2005, une seconde manifestation lycéenne rassembla le 15 mars 2005 beaucoup moins de personnes, cette baisse étant attribuée par beaucoup d'observateurs aux violences survenues le 8 mars. Il est significatif que la polémique sur les agressions de Blancs par des Noirs ait occulté cet aspect de l'événement : des CRS censés éviter tout débordement qui laissent les agressions se dérouler sans intervenir.

²⁹ Manifestation contre le projet de loi Devaquet, du nom du ministre de l'Éducation nationale d'alors. Cette loi visait le rétablissement de la sélection à l'entrée des universités, une hausse des droits d'inscription universitaires et une plus grande autonomie financière des universités. Elle fut retirée après la mort de Malik Oussekiné.

³⁰ Pour le coup, ça constitue une vraie ratonnade.

³¹ Pour certains, la création de SOS Racisme aurait été pilotée par le parti socialiste (gauche française modérée) et visait à détourner l'attention des médias de mouvements composés de jeunes Beurs (mot argotique désignant les Arabes) ayant des revendications politiques plus radicales (voir la marche des Beurs en 1983). Ces revendications auraient alors été éclipsées au profit de slogans lancés par SOS Racisme comme « Touche pas à mon pote » et d'appels au multiculturalisme qui ne remettent pas en question les inégalités structurelles existantes : voir Juhem, 1998.

³² Les deux policiers en question ont écopé trois ans après les faits de prison avec sursis pour « coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner » alors qu'un témoin raconte : « ... ils se sont précipités sur le type réfugié au fond et l'ont frappé avec une violence incroyable. Il est tombé, ils ont continué à frapper à coups de matraque et de pieds dans le ventre et dans le dos » (Agudo, 1996).

Comment l'appel, à travers des processus de réarticulation de la notion de racisme, est propre à générer une effectivité/affectivité chez son audience

Nous allons tenter de situer l'appel du 25 mars 2005 dans les relations de pouvoir de la société française d'aujourd'hui. Il convient d'examiner comment les symboles convoqués dans l'appel lient effectivement et affectivement l'appel à son contexte de performance. La notion d'idéographe de McGee va nous y aider.

Lier l'idéographe et l'idéologie en fragments. De l'usage de la notion de « racisme anti-Blancs »

Lier la première rhétorique de McGee (l'idéographe) et sa deuxième rhétorique (l'audience comme assembleuse de fragments) peut nous fournir des pistes de réflexion intéressantes pour cerner l'articulation du terme « racisme anti-Blancs » dans l'appel du 25 mars 2005. Pour McGee, les idéographes sont ces mots-étendards à forte valeur émotionnelle (comme Liberté ou République) qui peuvent diversement affecter les audiences suivant les époques et le contexte de leur utilisation³³. Il cherchait à faire, avec le concept d'idéographe, un lien entre la rhétorique et l'idéologie. Dans sa critique de la notion de dramatisme chez Kenneth Burke³⁴, McGee appelle à un abandon de la métaphore du dramatisme et suggère qu'il pense que les idéographes ne résultent pas de mises en cohérence de la réalité du monde par les diverses audiences. Pour lui, ces idéographes, dans la diversité de leur circulation, peuvent être considérés comme de véritables constituants du vécu psychique des audiences. Ils sont influents car ils affectent directement les audiences, à la fois instrument d'action et leurre potentiel internalisés par les audiences :

The important fact about ideographs is that they exist in real discourse, functioning clearly and evidently as agent of political consciousness. They are not invented by observers; they come to be as part of the real life of people whose motives they articulate (McGee, 1980, p. 7).

I have argued here that the concepts "rhetoric" and "ideology" may be linked without poetic metaphors, and that the linkage should produce a description and

³³ Cette notion d'affectivité que met en avant le concept d'idéographe nous semble utilement compléter les apports du concept d'articulation (utilisé notamment par Antonio Gramsci et Stuart Hall).

³⁴ Philosophe américain (1897-1993), spécialiste de rhétorique et dont la pensée est très utilisée par certains courants sociologiques nord-américains.

an explanation of dominant ideology, of the relationship between the “power” of a state and the consciousness of its people (McGee, 1980, p. 15).

Ainsi, l’individu postmoderne fragmenté est en contact direct avec les idéographes, sans le filtre d’un « écran terminal » (*terminalistic screen*, soit une perception qui autorise la distance critique et interprétative). Un idéographe doit être appréhendé du point de vue de ses effets et non par le biais de ses significations, toujours partielles et contingentes et rendant peu compte de ses effets réels. La charge émotionnelle des idéographes peut naître de l’affect qu’ils sont à même de générer chez les audiences. Donc, même si la culture est fragmentaire et que l’audience doit reconstituer des textes à partir de fragments, cela ne signifie pas que l’audience soit immunisée contre toute influence idéologique. Nous proposons de considérer le racisme comme un idéographe pouvant s’inscrire dans une pluralité d’articulations, soumis à des processus de réarticulation et qui, en dépit de son imprécision, est propre à affecter l’audience de l’appel du 25 mars.

Le racisme comme idéographe : articulation/désarticulation

Pour comprendre la controverse entourant l’usage de la notion de racisme anti-Blancs, il est utile d’examiner les articulations contemporaines de la notion de racisme en France, afin de mieux comprendre la façon dont l’appel du 25 mars s’agence activement à son contexte de performance. Une des articulations contemporaines de la notion de racisme renvoie à l’idée d’intolérance envers les personnes issues de l’immigration des années 1960 en provenance du Maghreb et de l’Afrique Noire, et de promotion du multiculturalisme³⁵. La création de l’association SOS Racisme en 1984, avec le soutien du syndicat étudiant UNEF-ID, s’était faite suite à l’émergence de mouvements de jeunes Français arabes des banlieues qui n’acceptaient plus la discrimination et les inégalités dont étaient victimes les immigrés du Maghreb en France. Pour certains, l’association SOS Racisme et son slogan « Touche pas à mon pote » cannibalisait d’autant mieux les ressorts de la mobilisation des jeunes Français arabes des banlieues qu’elle assurait une représentation (inoffensive et dépolitisée) d’une partie de leurs revendications³⁶. Cela peut

³⁵ Il ne s’agit évidemment pas de la seule articulation contemporaine. Le racisme peut par exemple aussi renvoyer à l’antisémitisme.

³⁶ En dépit de ses liens avec le parti socialiste français, SOS Racisme est apparu à certains comme une dépolitisation des mouvements des banlieues comme la marche des Beurs en 1983 (Juhem, 1998).

expliquer la connotation particulière qui s'attachait au slogan à l'époque : dans les médias, le « pote » était construit comme immigré maghrébin ou noir. Il n'en demeure pas moins que la notion de racisme informait des mobilisations sociales et avait une certaine effectivité. Nous pouvons ainsi conceptualiser la notion de racisme comme idéographe.

L'appel du 25 mars 2005 s'inscrit dans un contexte où les actes d'agressions lors de la manifestation étudiante du 8 mars sont souvent présentés dans la presse comme dirigés contre des lycéens Blancs assez aisés. Or, certaines fédérations de lycéens sont depuis 1986 à l'avant-garde des mouvements qui visent à lutter contre le racisme et les stigmatisations dont sont victimes notamment les communautés noires ou arabes³⁷. Lors de manifestations lycéennes du milieu des années 1980, le slogan « Touche pas à mon pote » promouvait le sentiment d'une solidarité nationale, par-delà les différentes origines, avec ceux que l'on appelait les « immigrés de seconde génération »³⁸. L'appel du 25 mars 2005 invite-t-il à considérer la fin de cette articulation spécifique ? Le racisme serait-il devenu une notion éclatée, multiple, *ad hoc*, reflet d'une condition postmoderne « en fragments » ? La dispersion de la notion de racisme ne signifie pas qu'elle perde en effectivité ou en puissance de mobilisation. Concevoir le racisme comme idéographe nous aidera à mieux cerner ses effectivités contemporaines.

L'appel du 25 mars 2005 réarticule la notion de racisme en rapprochant deux agressions distinctes, mais aussi en utilisant un vocabulaire fortement connoté. Il y figure des termes particulièrement chargés historiquement : on y parle de « lynchage » (terme qui renvoie habituellement à l'agression ou au meurtre de personnes noires par des Blancs) et de « ratonnades anti-Blancs » (« ratonnade » renvoie habituellement au meurtre de personnes arabes par les policiers ou l'armée française durant la guerre d'Algérie). Lors de la manifestation du 8 mars, des manifestants ont certes été traînés par terre, frappés et se sont fait voler leur téléphone portable. Mais de telles agressions ne sont tout simplement pas assimilables aux actes auxquels renvoient

³⁷ Voir notamment la création en 1987 de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) par des lycéens et des membres de SOS racisme. Ce syndicat se proposait d'élargir les revendications concernant les lycéens à des problèmes sociaux comme la lutte contre les discriminations. Concernant l'organisation SOS Racisme, ses liens quasi-organiques avec la FIDL s'expliquent par leur créateur/inspirateur, le socialiste Julien Dray : voir Juhem, 1998.

³⁸ Leurs parents étaient venus en France dans les années 1960 pour pallier le manque de main-d'œuvre dans les emplois sous-qualifiés de la construction ou de l'entretien. Cette immigration est liée à l'émergence de villes périurbaines destinées notamment à combler les besoins en logement de ces populations (les « cités » des banlieues). L'emploi même du mot « immigré », courant en France, est problématique selon nous : les jeunes immigrés dont on parle sont souvent « immigrés » depuis deux générations.

usuellement les termes « lynchages » ou « ratonnades ». La thématique sous-jacente à ce choix est exploitée à nouveau ultérieurement par Alain Finkielkraut, dont *Le Monde* retranscrit les propos :

Parce qu'on ne voudrait pas désigner du doigt des victimes potentielles du racisme, parce qu'on ne voudrait pas affirmer sa nationalité française, celle-ci étant entachée par un passé colonial, on devrait continuer à occulter le phénomène, poursuit-il... Il faut rompre avec cette dénégation. C'est le parti de la dénégation qui alimente l'extrême droite [*sic*] (Eeckhout, 2005, p. 10).

Finkielkraut semble signifier que le sentiment de culpabilité lié aux atrocités commises par l'armée française durant la guerre d'Algérie empêche d'ouvrir les yeux sur une réalité actuelle : les « ratonnades » anti-Blancs, ces lynchages qui sonnent comme une revanche des immigrés - dont l'appartenance à la communauté nationale française semble à priori exclue. L'usage de ces termes confère aux agresseurs une haine, une rage qui ne correspond pas forcément à la réalité des faits (voler un portable pourrait aussi bien être considéré comme une revanche économique que comme une haine basée sur des critères raciaux). Le racisme est historiquement, entre autres, une idéologie liée à la traite des Noirs et à la colonisation³⁹. Dans son intervention, Finkielkraut parle du complexe du colonisateur qui amènerait les Français (sous-entendu les Blancs) à ne pas affirmer leur nationalité française. En voulant faire passer à l'arrière-plan la colonisation, son intervention désarticule la notion de racisme d'une de ses bases historiques (le racisme anti-Noir est lié à l'histoire de la colonisation). L'idéographe « racisme » devient par là même plus disponible pour une nouvelle articulation (le racisme devient « racisme anti-Blancs »). Nous voyons que l'appel du 25 mars 2005 est rhétorique : il sélectionne certains événements, les relie à d'autres événements pour créer une urgence d'agir politiquement. L'appel ne peut en aucun cas être assimilé à la réalité vécue par les manifestants lycéens ou les groupes de jeunes des banlieues venus perturber la manifestation.

Nous voyons que la façon dont le texte se redisperse, différentes personnes en reprenant des parties pour développer ou infléchir sa logique, peut nous aider à comprendre les contradictions dont il est porteur.

³⁹ Encyclopaedia Universalis, « Racisme », <<http://www.universalis-edu.com/corpus.php?mots=racisme&nref=P151731&optimode=0#napp1237>>, page consultée le 25 avril 2006.

L'influence complexe de l'appel en fragments

One gets a more developed picture of a whole "text" by considering three structural relationships, between an apparently finished discourse and its sources, between an apparently finished discourse and culture, and between an apparently finished discourse and its influence. (McGee, 1990, p. 280, nous soulignons)

Si on suit la théorie de McGee qui parle de l'influence d'un texte apparemment fini, on se doit de prêter attention aux diverses modalités de réapparition du texte de l'appel du 25 mars 2005. Sans viser l'exhaustivité dans la dispersion qui s'est opérée à la suite du lancement de l'appel et de sa stabilisation momentanée, nous allons nous intéresser à l'influence immédiate de ce texte : notamment à la façon dont cet appel est repris dans certains médias influents et aux commentaires, polémiques et récupérations immédiates dont il est l'objet⁴⁰.

Le Monde et le racisme anti-Blancs

Cet appel du 25 mars a provoqué de nombreuses réactions, tant chez les associations de lutte contre le racisme que dans la classe politique et les rédactions des journaux. *Le Monde*, quotidien français influent, consacra un dossier sur ces agressions anti-Blancs dans son édition du 16 mars. C'était la première fois que le journal parlait d'un racisme anti-Blancs dans ses colonnes. Le médiateur de la rédaction⁴¹ s'efforçait de justifier pourquoi son journal n'avait pas fait référence à ce type de violence auparavant (Solé, 2005, p. 12). De nombreux lecteurs se plaignaient auprès de la rédaction : *Le Monde* (que certains considèrent comme politiquement orienté à gauche), avait trop longtemps négligé ce type de racisme qui serait à leurs yeux une réalité depuis de nombreuses années. D'autres blâmaient le quotidien de mettre en avant une notion qui renforce la stigmatisation et les clivages communautaires. Un article du *Monde* citait les propos d'un militant antiraciste :

Militant antiraciste, membre du syndicat SUD-Education (proche de l'extrême gauche [*sic*]), cet enseignant précisait : « *Il s'agissait d'agressions de type racial (...). Je n'ai vu que des Noirs agresser des Blancs.* » (Bronner, 2005, p. 9; repris dans Solé, 2005, p. 12).

⁴⁰ Nous ne traiterons pas ici de l'influence plus lointaine possible de ce texte.

⁴¹ Chargé des relations avec les lecteurs, le médiateur répond à leur courrier.

De tels propos semblent ne pouvoir laisser planer aucun doute dans l'esprit du lecteur. De nombreux lecteurs du Monde avaient dans l'édition du 26 mars exprimé soit leur colère envers le fait que leur quotidien alimente les tensions communautaires, soit leur contentement de voir leur journal enfin ouvrir les yeux sur une réalité qui existe selon eux depuis longtemps :

Le lendemain, dans un autre courriel, ce même lecteur corrigeait le tir : « Merci. Malgré l'ironie de mes propos, croyez bien que je suis heureux que Le Monde regarde enfin la réalité en face. Cela fait quinze ans que j'attendais cela. J'ai passé toute mon enfance, à Paris, à affronter quotidiennement l'attitude hostile des jeunes issus de l'immigration, à qui vous n'avez jamais rien fait mais qui vous haïssent du simple fait que vous êtes Blanc; pour ensuite lire le soir les chroniques ruisselantes de bonne conscience de votre journal expliquant jour après jour que le principal danger menaçant la France était le racisme des petits bourgeois Blancs. Quinze ans à renverser systématiquement les victimes et les agresseurs. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai quitté ce pays. » [...]

Des lecteurs ont été choqués que Le Monde soulève une telle question, et de cette manière. « Quel est votre but?, demande Amel Lagoubi (courriel). Nous informer que des abrutis brutaux existent? Que les problèmes viennent des banlieues? Vous décrivez une réalité, mais sous un angle assez dangereux. A croire que tous les manifestants ne sont que des "petits Blancs" et tous les casseurs des basanés! » [...]

Une autre internaute, Micaela Rojas, est encore plus sévère : « Bravo, sujet magistralement traité, bel exemple de stigmatisation communautaire, un de plus dans l'océan de mépris des médias nationaux vis-à-vis des communautés arabes et noires! Vous avez tout compris des racines profondes du mal, c'est effectivement l'envie de belles fringues et de portables dernier cri qui motive les "bougnoles" et autres sales négros de banlieue, et pas du tout leur exclusion sociale criante. Quelle clairvoyance! Je ne pensais pas que Le Monde, que j'estime depuis l'adolescence, pouvait en arriver là. » (Solé, 2005, p. 12)

L'appel récupéré par l'extrême-droite

L'appel, de manière très rhétorique, anticipe et reconnaît le type d'influences qu'il peut générer. Les personnes ayant lancé l'appel étaient conscientes des risques de récupération : « Écrire ce genre de textes est difficile parce que les victimes sont kidnappées par l'extrême droite [*sic*]. » Cet appel pose les Blancs comme groupe en victimes et reconnaît les risques de « kidnapping » des victimes par l'extrême-droite. L'anticipation est juste. L'édition du Monde du 16 mars a

inspiré à Bruno Gollnisch, numéro deux du Front National⁴², le communiqué suivant le 26 mars, soit un jour après l'appel contre le racisme anti-Blancs :

Tant que les victimes étaient les jeunes Français des milieux populaires de banlieue, la « gauche caviar » les considérait avec indifférence. Mais aujourd'hui, ce sont ses enfants qui trinquent. Pauvres chéris, qui manifestent contre Fillon et se font agresser lors de ce devoir civique. « Allô maman bobo, que font donc les CRS? » Les choses ont bien changé depuis Mai 68 (Eeckhout, 2005, p. 10).⁴³

La récupération a donc bien eu lieu, comme le prévoyait et le déplorait à l'avance l'appel du 25 mars 2005.

Le point de vue d'Alain Finkielkraut et de Pierre-André Taguieff

Alain Finkielkraut est un intellectuel français, fils unique d'un maroquinier juif déporté à Auschwitz pendant la seconde guerre mondiale, et peu suspect de revendications identitaires particularistes. Lui-même s'est interrogé par rapport à son identité de fils de Juif déporté et refuse de revendiquer sans réflexion critique cette identité attribuée (Finkielkraut, 1983). Nathalie Rachlin précise que bien que Finkielkraut soit conscient qu'un État refusant toute expression aux identités culturelles particulières fait courir le risque d'hégémonie, il trouve que le risque de relativisme culturel est encore plus grand :

In Europe, as in the United States, traditional politics with its clear delineation between Left and Right is being replaced by a yet-unchartered politics of identity. Finkielkraut, in a 1986 article, "Age of Ideology, Age of Culture," showed how his generation went from embracing the Cold War's "age of ideologies" to hailing our postmodern "age of cultures." Today still, in a world propelled into the future by transnational corporations, communities are continually being redrawn, based on racial, ethnic, or cultural grounds. If Finkielkraut sees a sickness in this shift from politics to identity, it is not because he is opposed to particularistic claims in principle; on the contrary: he has been a staunch advocate of cultural particularisms, as exemplified lately by his support of the right of Croatia to nationhood. But he is opposed to particularisms that are absolute, essentialist or coercive. (Rachlin, 1995, p.76)

⁴² Principal parti politique d'extrême-droite en France.

⁴³ On peut remarquer que l'intellectuel républicain conservateur P.A. Taguieff, signataire de l'appel du 25 mars 2005, assimile antiracisme et l'antipopulisme des élites de la culture et des médias. L'antiracisme serait alors une coquetterie des élites déconnectées de la réalité sociale des banlieues...

Contre toutes les tendances intellectuelles actuelles promouvant le nomadisme et la déterritorialisation, Alain Finkielkraut semble défendre les idées de République et de communauté nationale⁴⁴. A la suite de l'appel, il affirme :

« Les violences lors des manifestations lycéennes relèvent du même phénomène que le nouvel antisémitisme. Aujourd'hui, un certain nombre d'immigrés se recomposent une identité dans une haine des Juifs et de la France, une haine judéophobe et francophobe », estime le philosophe, tout en assurant ne pas oublier qu'il existe un racisme anti-Noirs, anti-Maghrébins (*Le Monde*, 2005b, p. 16).

En parlant de francophobie, Finkielkraut stigmatise les agresseurs comme francophobes, mais il est peu probable que la notion de francophobie soit à même de rendre compte de la signification ambivalente que les agresseurs attacheraient eux-mêmes à leurs actes. Dans la même intervention, Finkielkraut appelait encore plus clairement à ne pas avoir peur « d'affirmer sa nationalité française ». Il est probable pourtant que la majorité de ces agresseurs soient bels et bien Français (Blancs, Arabes ou Noirs), quand bien même on parle en France d'immigrés de seconde génération pour désigner des personnes de nationalité française et vivant en France depuis leur naissance⁴⁵. Il y a un enjeu symbolique autour du terme « racisme » : Finkielkraut précise anti-Noir et anti-Maghrébin lorsqu'il convoque le concept de racisme, désarticulant ainsi le sens commun du mot où « racisme » est entendu comme intolérance envers les Noirs et les Arabes. Par son soutien à l'appel du 25 mars et par ses commentaires, il semble vouloir restaurer l'idée de communauté nationale aux dépens de certaines communautés culturelles (arabes et noires) qui, bien que possédant souvent la nationalité française, s'en trouvent exclues par ses propos.

Par ailleurs, il ne parle pas d'antisémitisme mais de judéophobie, un concept beaucoup plus vague et peu situé, dont le suffixe vient en écho à « francophobie », pour aboutir finalement à

⁴⁴ Ce qui peut le faire percevoir comme un intellectuel conservateur, quand bien même il a été politiquement engagé à gauche.

⁴⁵ Les immigrés non Français peuvent être des immigrés avec des permis de séjour temporaires ou des sans-papiers, les immigrés clandestins, contre lesquels le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, a mené une politique de répression très médiatisée (loi en avril 2003 de lutte contre l'immigration clandestine proposée par le ministre de l'Intérieur d'alors, Nicolas Sarkozy). Il apparaît peu probable que des immigrés clandestins se rendent à une manifestation étudiante quadrillée par la police. Pour une enquête sociologique donnant la parole à ces immigrés, voir Laacher, 2002.

l'idée d'un racisme anti-Blancs qui lie par défaut les Juifs et les Blancs non Juifs dans un destin commun de victimes⁴⁶. L'analyse des propos d'Alain Finkielkraut montre une inclusion de la communauté juive dans une communauté nationale de Blancs réifiée. Cette inclusion fait écho à l'appel de Finkielkraut pour une identité juive indéterminée (Finkielkraut, 1983), qui permettrait à la communauté juive de se fondre plus aisément dans une communauté nationale imaginée. Mais au lieu de combattre l'essentialisation de toutes les identités communautaires, la réification par Finkielkraut des communautés blanches, noires et arabes laisse apparaître la dimension nécessairement politique du concept d'identité, fut-elle revendiquée comme indéterminée⁴⁷. Cette tentative de réarticuler le concept de racisme à celui de victimisation des Blancs (Juifs et non Juifs) est encore plus claire dans la citation suivante de Pierre-André Taguieff :

Intellectuel de sensibilité républicaine, Pierre-André Taguieff, auteur de *La Nouvelle judéophobie* (Mille et une nuits, 2002), qui fut épinglé, comme Alain Finkielkraut, dans le livre de Daniel Lindenberg, *Le Rappel à l'ordre, enquête sur les nouveaux réactionnaires* (Seuil 2002), se dit inquiet d'un « éclatement communautariste de la communauté nationale ». Pour le politologue, s'il faut se garder de « toute stigmatisation des jeunes Blacks pauvres », il y a bel et bien aujourd'hui un « racisme anti Blancs » : « ces manifestations de violence anti-Juifs et anti-Français, participent d'un même clivage ethnoracial black, rebeu ("beur" en verlan), Blanc, qui est réel et important ». Pour lui, **la judéophobie est inséparable d'une francophobie** : « Des Blacks et des Maghrébins se pensent comme anti Blancs. Il faut faire la part de la haine de classe, mais il y a bien une racialisation du conflit social. » (Eeckhout, 2005, p. 10; nos accents).

Le concept de judéophobie est ici préféré à celui d'antisémitisme (haine des sémites en raison de leur race) ou d'antijudaïsme (intolérance envers la religion juive). Même si le concept d'antisémitisme a été forgé au XIX^e siècle pour désigner l'intolérance envers tous les Juifs⁴⁸, tous les Juifs ne sont pas sémites tandis que certains Arabes sont sémites. L'antisémitisme *stricto sensu* renverrait ainsi à une haine des Juifs et des Arabes. Le terme judéophobie, terme peu précis désignant une forme d'opposition à la communauté juive, a été popularisé par Pierre-André Taguieff dans un essai publié en 2002 sur *La nouvelle judéophobie*, et, renvoyant au conflit israëlo-palestinien (Taguieff, 2002)⁴⁹, il serait plus susceptible d'englober la notion

⁴⁶ Il nous semble que le concept d'antisémitisme est ici mis hors-jeu.

⁴⁷ Nathalie Rachlin (1996), dans la conclusion de sa critique du *Juif imaginaire*, mettait en exergue la dimension nécessairement politique des identités culturelles, ce que le concept d'identité juive indéterminée masquait selon elle.

⁴⁸ Voir les écrits de Léo Taxil, auteur de pamphlets antisémites à la fin du XIX^e siècle.

⁴⁹ Pour une perspective complémentaire, voir Weill-Raynal, 2005.

d'antisionisme (opposition à l'existence de l'État israélien). Il ferait dans cette optique écho à la notion d'islamophobie et renverrait aux tensions entre les communautés juives et arabes. Dans son intervention, Taguieff parle de « Black » et de « Rebeu », mots argotiques employés surtout dans le langage des jeunes de banlieues. Ces mots sont parfois vus comme moins stigmatisants que « Noirs » ou « Arabes ». Toutefois, dans son discours, Taguieff affirme que ces jeunes se définissent comme « anti-Français ». De plus, il présente la racialisation du conflit social comme un fait indubitable. Un tel discours dépeint ces jeunes comme étrangers à une communauté nationale qui serait faite de Blancs et naturalise comme conflit racial les actes d'agression commis lors de la manifestation.

Jusque-là, le racisme constituait en France un moyen de mobiliser le public contre, entre autres, les violences ou les discriminations réalisées à l'encontre des Noirs ou des Arabes. La rhétorique de l'appel du 25 mars semble effectuer une réarticulation de la notion de racisme, l'attribution du statut de victime du racisme entrant en opposition avec l'attribution de celui d'agresseur raciste.

Le point de vue de chercheurs et d'associations

La dispersion de ce texte génère des mouvements contraires. Des chercheurs réagissent contre cette simplification abusive : Sophie Ernst, philosophe spécialiste de l'éducation, nous invite à nous méfier des conclusions tendancieuses (Ernst, 2005, p. 3)⁵⁰, tandis qu'Ester Benbassa, historienne à l'École pratique des hautes études de Paris, s'insurge contre les compétitions de victimes que l'on crée (Grosjean, 2005, p. 14). D'autres préfèrent avoir une lecture en termes de conflit de classes en parlant d'un nouveau Lumpenprolétariat duquel seraient ici les jeunes casseurs (Larguèze, Goldbronn *et al.*, 2005, p. 15)⁵¹. L'explication socio-économique (les jeunes de banlieues en situation sociale d'échec deviennent des casseurs) amende utilement les explications en termes de racisme (anti-Noir et/ou anti-Arabe). La discrimination envers les communautés noires ou arabes dans la recherche d'un emploi provoque un appauvrissement économique :

⁵⁰ Sophie Ernst est chargée d'étude à l'Institut national de la recherche pédagogique et a créé un programme de recherches sur l'enseignement de la Shoah et la guerre d'Algérie.

⁵¹ Cette lecture en termes de classes est relativement courante dans ce type de débat et peut aussi réactiver des préjugés parfois ancrés dans le sens commun : le pauvre Noir contre le riche Juif (voir West et Lerner, 1996, pour une lecture plus critique).

A l'« effet quartier » (banlieue), on peut enfin ajouter un « effet origine » : l'écart constaté est aussi une conséquence de la discrimination à l'embauche. Non seulement l'adresse portée sur le CV se transforme en véritable stigmat social, mais les employeurs et agences d'intérim opèrent aussi un tri plus ou moins explicite selon l'origine ethnique des postulants. Ainsi, pour un homme immigré originaire d'un pays non européen, le risque de chômage est majoré de 17 points par rapport à la situation d'un non immigré présentant les mêmes caractéristiques (l'écart est de 15,5 points pour les femmes).⁵²

Si l'on ne peut excuser les violences commises par les conditions de vie ou les inégalités subies par les agresseurs⁵³, discréditer systématiquement toute mise en perspective socio-historique de ces agressions (cf. *infra*) facilite leur instrumentalisation ultérieure. Lutte contre le racisme et lutte contre les discriminations et les inégalités socio-économiques sont liées. Cela rend encore plus problématique l'invocation du principe d'équité par l'appel du 25 mars : « À nos yeux, il s'agit d'une question d'équité. On a parlé de David, on a parlé de Kader mais qui parle de Sébastien ? » D'autre part, les associations de lutte pour les droits de l'homme et contre le racisme ont toutes condamné dans un même mouvement l'appel du 25 mars : la ligue des droits de l'Homme (LDH) et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) jugent cet appel « irresponsable » et « simplificateur » : « Il risque d'accroître les divisions, c'est une démarche communautaire », a affirmé à l'AFP Michel Tubiana, président de la LDH. Il ajoute que les incidents au cours de la manifestation du 8 mars « étai[en]t détestables et pas justifiables », mais il estime cependant « réducteur » de « qualifier ces actes de racisme », « cela transpire le mépris à l'égard de certaines couches sociales (...) La haine sociale n'est pas acceptable, mais en focalisant sur le racisme, on se ferme toute possibilité de comprendre, d'agir, y compris par la voie des sanctions » (Agence France Presse, 2005a). Mouloud Aounit du Mrap ne peut pas croire « que ces manifestations soient animées exclusivement par la haine du Blanc. On ne peut donner une lecture ethnique à une violence sociale, ne donner que cette lecture est à courte vue et irresponsable ». Pour Patrick Klugman, vice-président de SOS-Racisme, « la définition binaire (Blancs-Noirs) n'est pas la bonne grille d'analyse (...) Arrêtons la victimisation.

⁵² L'Observatoire des Inégalités, page consultée le 25 avril 2005, <http://www.inegalites.fr/article.php3?id_article=312>.

⁵³ À l'extrême, un tel argument pourrait laisser supposer que ces dures conditions de vie prédisposent tout Français maghrébin et/ou noir des banlieues à une certaine violence et ferait courir le risque de la stigmatisation : R. Reichstadt (2005), « Considérations sur le racisme anti-"Blancs" », 30 avril, page consultée le 20 avril 2007, <<http://www.communautarisme.net>>.

Il faut démontrer à David, Kader et Sébastien qu'ils ne sont pas seulement des victimes ». Il ajoute que « nous sommes dans une société fragmentée, en voie de tribalisation. Le racisme est devenu un mode haineux de régulation de notre société » (Agence France Presse, 2005a).

Signe d'un début de réarticulation effective du concept de racisme ? Dans un premier temps, L'UNEF⁵⁴, le principal syndicat étudiant (de gauche), n'a pas condamné l'appel⁵⁵. En 1986, SOS Racisme avait été créé avec le soutien actif de l'UNEF-ID⁵⁶. Les violences de la manifestation des lycéens du 8 mars placent l'UNEF en porte-à-faux : celle-ci est à la fois représentante des victimes des violences et une association promouvant la lutte contre tous les racismes. On observe ici désarticulation effective (bien que contingente et réversible puisque l'UNEF a depuis pris position contre cet appel) de la notion de racisme : celle qui liait lutte contre l'intolérance envers les Français maghrébins ou africains issus de l'immigration récente et un mouvement syndicaliste étudiant.

Nous pouvons nous interroger sur le poids relatif des positions de ces associations ou de ces chercheurs lorsque l'un des plus influents quotidiens nationaux, *Le Monde*, connu pour ses positions progressistes, bascule du côté de la reconnaissance d'un racisme anti-Blancs. Nous pourrions supposer que le pouvoir spectaculaire de ce racisme est propre à générer plus d'influence que les recadrages des sociologues ou des associations.

La construction du phénomène du racisme anti-Blancs comme déni médiatique

Le 26 mars 2005, le médiateur et éditorialiste du *Monde*, Robert Solé, affirme :

Au *Monde* aussi, reconnaissons-le, une sorte de tabou interdisait de parler de certaines choses. Il ne fallait surtout pas « *faire le jeu du Front national* ». On a donc tu, avec les meilleures intentions, ce qui aurait dû être décrit en détail et analysé autrement que par le biais de sociologues bien-pensants (Eeckhout, 2005, p. 10).

⁵⁴ L'UNEF regroupe deux anciennes organisations étudiantes : l'UNEF-ID, de tendance socialiste, et l'UNEF SE, communiste.

⁵⁵ UNEF, (S.d.), « Communiqués », page consultée le 25 avril 2005 (non accessible le 25 juin 2007), <<http://www.unef.asso.fr/deliaGo/idxCommuniqués.html>>.

⁵⁶ Pour un aperçu des liens entre SOS Racismes et l'UNEF-ID, principal syndicat étudiant, voir Juhem, 1998.

Le médiateur du *Monde* ne fait pas qu'affirmer l'existence d'un « racisme anti-Blancs », mais discrédite par avance les réserves que peuvent émettre les « sociologues bien-pensants » sur cette notion (en plus de leur reprocher de ne pas avoir fait leur travail de dénonciation)⁵⁷. Auparavant, dans son propre article, il rapporte les propos d'un lecteur qui s'apparentent totalement à la rhétorique de l'extrême-droite :

Rémy Mouton précise : « *Ces règles n'étaient jamais dites. Il m'a fallu des années pour me rendre compte qu'elles n'étaient pas universelles et que les gens qui n'avaient jamais vécu en banlieue ne les connaissaient pas. Nous n'avions pas le droit de les formuler. Les mots "Noir" et "Arabe" étaient strictement interdits : ç'aurait été du racisme. Étonnamment, nous professons un antiracisme intransigeant, mais uniquement orienté vers soi-même, quasi masochiste. Il faut croire que nous écoutions nos professeurs...* » (Eeckhout, 2005, p. 10).

L'antiracisme constituerait donc une posture dangereuse qui empêche de voir certaines réalités. Solé endosse les reproches que lui adresse le numéro deux du Front National : les journalistes ne sont pas sur les « zones sinistrées », les banlieues, et ils ont été aveugles à certaines réalités. Solé reconnaît par la suite :

Plusieurs lecteurs nous font remarquer que, chaque jour (dans les banlieues), le pire y côtoie le meilleur : des violences, mais aussi des initiatives intelligentes et courageuses, des parcours exemplaires de jeunes issus de l'immigration... Le racisme n'est pas seulement à double sens, mais affecte aussi les minorités entre elles. Cela dit, il n'y a pas que du racisme, et toute agression n'en relève pas nécessairement (Solé, 2005, p. 12).

Mais la rhétorique de son article (racisme anti-Blancs de la part des communautés noires ou arabes), puissante, articulée, semble agir par-delà cette remarque. L'article du 16 mars qui parlait de « racisme anti-Blancs » était plutôt sensationnaliste dans sa présentation avec, à la une, une manchette propre à accrocher immédiatement l'œil du lecteur (« Manifestation des lycéens : le spectre des violences anti-"Blancs" »). Un autre article de Solé (2005, p. 10), intitulé « Racismes », prolonge la rhétorique de désarticulation de la notion de racisme telle qu'on la concevait jusqu'à maintenant.

⁵⁷ Le contrôle des agendas médiatiques est pourtant rarement le fait des sociologues.

Il semble y avoir diverses revendications à un monopole légitime sur la notion de racisme propre à générer de fortes mobilisations sociales. Dans les années 1980, la mise en avant par des associations comme SOS Racisme et par les médias de la notion de racisme a rempli une fonction politique indéniable dans un pays qui a eu du mal à intégrer socialement et économiquement les communautés noires et arabes venues en France dans les années 1960 pour renforcer les effectifs de main-d'œuvre à bon marché. S'il faut s'interroger sur l'apolitisme de cette articulation spécifique, elle permit au moins d'attirer l'attention sur les discriminations sociales et économiques dont les communautés arabes et noires avaient été victimes et contribua à la mobilisation effective d'étudiants et de militants associatifs⁵⁸. Sans nier l'existence d'intolérances envers les communautés juives ou envers les Blancs⁵⁹, nous avons constaté que la généralisation actuelle de l'emploi du concept de racisme pour étiqueter des réalités très hétérogènes peut contribuer à aviver des tensions communautaires et informer de nouvelles logiques de mobilisation. Particulièrement dans une France contemporaine qui prend peu à peu conscience de son multiculturalisme.

Conclusion

Étudier l'appel du 25 mars en tant que fragment nous a permis de constater que cet appel contre le racisme anti-Blancs est plus que le symptôme d'une fragmentation qui serait structurelle. Il participe effectivement de nouvelles logiques émergentes dans la société française contemporaine. Il participe par son existence temporaire à l'éclatement d'un pays qui aimerait donner l'image d'une Nation réunie sous les idéaux de la République, de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. En tant que tel il participe, à un niveau micro-idéologique, à la constitution non pas d'un peuple⁶⁰ unitaire et massif, mais à la constitution rhétorique d'un groupe de victimes génériques : les « Blancs », artéfact rhétorique tout aussi unitaire et massif, à partir de deux événements distincts (l'agression de jeunes juifs de l'Hachomer Hatzair par des militants pro-palestiniens et l'agression d'étudiants « blancs » par des bandes de banlieues). En ce sens,

⁵⁸ Même s'il faut noter que les revendications des mouvements d'Arabes des banlieues ont été très imparfaitement reprises par l'association SOS Racisme.

⁵⁹ Voir le développement, avec la tribu Ka (aujourd'hui dissoute), du farakhanisme à la française : *Le Nouvel Observateur*, 2006.

⁶⁰ Pour la notion de peuple et sa fonction politique et rhétorique dans un contexte différent, voir McGee (1975) et Charland (1987).

l'appel du 25 mars enjoint ses lecteurs à détourner leur attention d'autres types d'intolérances. Il s'agissait moins pour nous de stigmatiser les diverses prises de position vis-à-vis de cet appel que d'examiner l'effectivité de ces positions textuelles, ce qu'elles autorisaient ou restreignaient dans le contexte de performance de cet appel.

La deuxième rhétorique de McGee, avec le renfort de son concept d'idéographe, nous a permis de circonscrire certaines effectivités de l'appel du 25 mars et de son articulation de la notion de racisme anti-Blancs. Le concept d'idéographe nous enjoint de prendre en considération la variabilité intrinsèque de tout mot d'ordre en fonction du contexte socio-historique. Alors que la notion de racisme semble à priori renvoyer à une lutte contre des discriminations, son utilisation et sa dispersion au travers de l'appel du 25 mars semblent au contraire propres à générer des tensions communautaires. Il nous est apparu opportun de retracer l'évolution inattendue de la notion de racisme : de la marche des Beurs de 1983 qui articulait le racisme à des revendications politiques précises, à la récupération de cette notion de racisme par le mouvement associatif apolitique SOS Racisme; pour finir, le racisme anti-Blancs dans l'appel du 25 mars 2005. Le concept d'idéographe et une généalogie fragmentaire de la notion de racisme nous ont permis de mettre en avant la relativité de la notion de racisme, relativité d'autant moins flagrante que son effectivité/affectivité est forte. Considérer le racisme anti-Blancs comme idéographe nous aide à saisir comment la charge émotionnelle dont il est porteur fonctionne d'autant mieux que sa relativité ou les réarticulations spécifiques dont il fut l'objet sont masquées. La dispersion de l'appel du 25 mars 2005 nous a permis de constater l'effectivité de l'idéographe « racisme anti-Blancs » qui, suivant la méthode de McGee, ne doit pas être considéré porteur d'un sens en soi mais qui est seulement propre à générer une certaine affectivité/effectivité.

Antifragment

McGee affirmait souvent : « You don't have to argue ontology »⁶¹ : pour lui, le critique n'a pas à trouver ou à créer une vérité transcendante, existant au-delà des réseaux d'intertextualité et qui définirait la logique souterraine des textes. Ce conseil nous apparaît particulièrement salvateur au

⁶¹ « McGee used to admonish, meaning that rhetoric does not need justification or grounding outside itself, in the world of the "real." » (Haskins, 2003).

vu de la condition post-moderne où le critique s'adresse à une audience généralement surinformée. Le critique n'a pas à arguer d'une quelconque ontologie, mais bien plus il n'a pas à poursuivre une quelconque finalité, un quelconque *telos*⁶². Les *telos* sont là, immanents, dispersés à l'état de fragments, créés, manipulés par une audience surinformée, vulnérable et créative. Le critique n'a pas à les découvrir ou à les créer, mais seulement à les agencer.

Il nous apparaît donc logique de laisser le mot de la fin à l'un de ces *telos*, un antiframe de l'appel du 25 mars 2005 que la notion de racisme anti-Blancs voile par défaut; un anti-fragment qui lutte contre les clivages communautaires; un de ces fragments qui incarne au plus juste la fonction que McGee assignait à la rhétorique :

On est ici, à proprement parler, en enfer, en compagnie d'un groupe de demandeurs d'asile dépourvus de visas, en majorité africains, tout juste débarqués de l'avion, et placés d'autorité en rétention dans une zone discrète de l'aéroport de Roissy.

Ces hommes et ces femmes venus chercher refuge sur une terre d'asile se retrouvent parqués dans une pièce sombre, empêchés de faire leurs besoins naturels, traités comme des objets, insultés, violentés, humiliés.

(...) La blessure est celle-ci, qu'une section spéciale de la police française inflige délibérément à ces êtres humains considérés comme indésirables et qu'il s'agit de renvoyer au plus vite, sans leur laisser le temps de recourir à l'usage de leurs droits. La blessure est celle qu'une nation se fait à elle-même en consentant qu'on la commette en son nom sur autrui. La blessure est, plus particulièrement, celle causée à la jambe d'une femme vaillante qui résiste tandis qu'on la traîne de force vers l'avion qui doit la ramener d'où elle vient. (...)

De sombres souvenirs affleurent ici notamment celui du regard du docteur Panwitz sur les déportés, tel qu'il est décrit, comme à travers la paroi d'un aquarium, par Primo Lévi qu'il ne faut pas se hâter de convoquer. Juste se contenter d'indiquer l'étrange récurrence, entre deux régimes aussi dissemblables que ceux du nazisme et de la démocratie libérale, d'une logique d'exclusion et de travestissement, produisant notamment ce métalangage administratif [« réacheminement », « chargement »] qui soustrait à l'entendement commun l'inhumanité des actes qu'il désigne (...) (Extraits sélectionnés de Mandelbaum, 2005)⁶³.

⁶² Nous nous opposons ainsi à l'opinion de Ono et Sloop (1992).

⁶³ *La Blessure* est un film français de Nicolas Klotz avec Noëlla Mossaba, Adama, Doumbia, Matty Djambo, Ousman Diallo et Mamoudou Diallo. Les principaux acteurs du film, sans papiers, sont menacés d'expulsion du territoire français : voir Regnier, 2005.

ANNEXE

Appel lancé le vendredi 25 mars 2005 sur l'initiative du mouvement de jeunesse sioniste progressiste Hachomer Hatzair et de Radio Shalom (Hachomer Hatzair, 2005). Les accents figurent dans le texte original.

Appel de l'Hachomer Hatzair et de Radio Shalom

Il y a deux ans, presque jour pour jour, le 26 mars 2003, quelques uns [*sic*] d'entre nous lançaient un cri d'alarme.

Quatre jeunes du mouvement Hachomer Hatzair venaient de se faire agresser en marge d'une manifestation contre la guerre en Irak parce qu'ils étaient Juifs. Une tentative de lynchage en plein Paris, un scandale.

La mobilisation des médias, des politiques, des simples citoyens, a été formidable.

Mais aujourd'hui les manifestations lycéennes sont devenues, pour certains, le prétexte à ce que l'on peut appeler des « ratonnades anti Blancs ». Des lycéens, souvent seuls, sont jetés au sol, battus, volés et leurs agresseurs affirment, le sourire au [*sic*] lèvres : « parce qu'ils sont Français ».

Ceci est un nouvel appel parce que nous ne voulons pas l'accepter et parce que, pour nous, David, Kader et Sébastien ont le même droit à la dignité.

Écrire ce genre de textes est difficile parce que les victimes sont kidnappées par l'extrême droite.

Mais ce qui va sans dire, va mieux en le disant : il ne s'agit pas, pour nous de stigmatiser une population quelle qu'elle soit. A nos yeux, il s'agit d'une question d'équité. On a parlé de David, on a parlé de Kader mais qui parle de Sébastien ?

Premiers signataires :

Elie Chouraqui, Chahdortt Djavann, Alain Finkelkraut, Jacques Julliard, Bernard Kouchner, Pierre-André Taguieff.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement Émilie Pelletier et les lecteurs anonymes pour leur relecture attentive d'une première version de cet article, Maurice Charland pour son cours de rhétorique critique donné à l'Université Concordia (Montréal), ainsi que Raphaël Clément, pour sa perspective d'historien sur, entre autres, l'Hachomer Hatzair et l'appel du 25 mars 2005, et Antoine Blanchet, pour ses précisions concernant la création de SOS Racisme.

Bibliographie

« Appels à la dissolution de la "Tribu Ka" » (2006), *Le Nouvel Observateur*, 31 mai.

« Le racisme et l'antisémitisme ont atteint des niveaux exceptionnels l'an dernier » (2005a), *Le Monde*, 22 mars.

« Tensions racistes » (2005b), *Le Monde*, 22 mars, p. 16.

AGENCE FRANCE PRESSE (2005a). Polémique sur l'émergence d'un « racisme anti-Blanc », 25 mars.

AGENCE FRANCE PRESSE (2005b), « Dieudonné : "le sionisme, c'est le sida du judaïsme" », 19 février.

BARTHES Roland (1970), *Mythologies*, Paris : Seuil, 247 p.

BRONNER Luc (2005), « Léo, 16 ans : "Comme s'ils pensaient que nous, les 'Blancs' parisiens, on avait plein de fric" », *Le Monde*, 16 mars, p. 9.

BRONNER Luc et Martine LARONCHE (2005, 10 mars), « À Paris, les casseurs ont frappé et volé de nombreux manifestants », *Le Monde*, 10 mars, p. 11).

BUDD Mike, Robert M. ENTMAN et Clay STEINMAN (1990), « The Affirmative Character of U.S. Cultural Studies », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 7, p. 169-184.

CHARLAND Maurice (1987), « Constitutive Rhetoric: the Case of The People Quebecois », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 73, n° 2, p. 133.

CLOUD Dana L. (1994), « The Materiality of Discourse as Oxymoron: A Challenge to Critical Rhetoric », *Western Journal of Communication*, vol. 58, p. 141-163.

CORNEVIN Christophe et Samuel TILLIE (2005), « Pourquoi la police n'intervient pas à chaud », *Le Figaro*, 10 mars, p. 9.

EECKHOUT Laetitia Van (2005), « Un appel est lancé contre les "ratonnades anti-Blancs" », *Le Monde*, 26 mars, p. 10.

ERNST Sophie (2005), « Attention aux conclusions tendancieuses », *Libération*, 21 mars, p. 3.

FINKIELKRAUT Alain (1983), *Le Juif imaginaire*, Paris : Éditions du Seuil, 215 p.

GROSJEAN Blandine (2005), « On crée des compétitions de victimes », *Libération*, 26-27 mars, p. 14.

HALL Stuart (1996), « On postmodernism and articulation: An interview with Stuart Hall », dans MORLEY David et Kuan-Hsing CHEN (dir.), *Stuart Hall: Critical dialogues in cultural studies*, New York : Routledge, 522 p.

JUHEM Philippe (1998), *SOS-Racisme, histoire d'une mobilisation "apolitique". Contribution à une analyse des transformations des représentations politiques après 1981*, thèse de doctorat, Paris : Paris X-Nanterre. 838 p.

LAACHER Smaïn (2002), *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouveaux enjeux*, La Dispute. 128 p.

LARGUÈZE Brigitte, Frédéric GOLDBRONN et José REYNES (2005), « Nouveau lumpenprolétariat et jeunes casseurs », *Le Monde*, 1^{er} avril, p. 15.

LINDENBERG Daniel (1996), *Le Rappel à l'ordre. Enquête sur les nouveaux réactionnaires*, Paris : Le Seuil, 92 p.

LYOTARD Jean-François (1979), *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris : Éditions de Minuit, 109 p.

MCGEE Michael C. (1975), « In Search of "the People": a Rhetorical Alternative », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 61, n° 3, p. 235-250.

MCGEE Michael C. (1980), « The "ideograph", a link between rhetoric and ideology », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 66, n° 1, p. 1-16.

MCGEE Michael C. (1982), « A Materialist conception of rhetoric », dans MCKERROW R. E. (dir.), *Explorations in Rhetoric : Studies in Honor of Douglas Ehninger*, Glenview, IL : Scott, Foresman, p. 23-48.

MCGEE Michael C. (1990), « Text, context, and the fragmentation of contemporary culture », *Western Journal of Speech Communication*, vol. 54, p. 274-289.

MCGEE Michael C. (1998), « Fragments of winter: Racial discontents in America (1992) », dans CORBIN C., *Rhetoric in Postmodern America : Conversations with Michael Calvin McGee*, New York : Guilford, 198 p.

ONO Kent A. et John M. SLOOP (1992), « Commitment to telos: a Sustained critical rhetoric », *Communication Monographs*, vol. 59, p. 48-60.

RACHLIN Nathalie (1995), « Alain Finkielkraut and the politics of cultural identity », *SubStance: A Review of Theory and Literary Criticism*, vol. 24, n° 1-2, p. 76-77.

SOLÉ Robert (2005), « Racismes », *Le Monde*, 27-28 mars, p. 12.

STRINATI Dominic (1995), *An Introduction to Theories of Popular Culture*, Londres : Routledge, 286 p.

TAGUIEFF Pierre-André (2002), *La nouvelle judéophobie*, Paris : Mille et Une Nuits, 240 p.

VIDAL Dominique (2006), « Banlieues. Trente ans d'histoire et de révoltes », *Manière de voir*, vol. 89, 98 p.

WEILL-RAYNAL Guillaume (2005), *Une haine imaginaire ? Contre enquête sur le « nouvel antisémitisme »*, Paris : Armand Colin, 237 p.

WEST Cornel et Michael LERNER (1996), *Jews and Blacks: A Dialogue on Race, Religion, and Culture in America*, New York : Dutton/Plume, 304 p.

WIEVIORKA Michel et François DUBET (1996), *Une Société fragmentée? : le multiculturalisme en débat*, Paris : Éditions La Découverte, 322 p.

Sites Web :

« L'Observatoire des Inégalités », <http://www.inegalites.fr/article.php3?id_article=312>, page consultée le 25 avril 2005.

AGUDO Pierre (1996, 6 décembre), « Il y a dix ans, Malik Oussekine était matraqué à mort », *L'Humanité*, 6 décembre, http://www.humanite.fr/1996-12-06_Articles_-Il-y-a-dix-ans-Malik-Oussekine-etait-matraque-a-mort, page consultée en août 2007.

CHARLAND Maurice (1998), « Rhetoric in Postmodern America: Conversations with Michael Calvin McGee », *Canadian Journal of Communication*, vol. 23, n° 4, <<http://www.cjc-online.ca/viewarticle.php?id=490&layout=html>>, page consultée en avril 2005.

DRASZEN Paul (2005), « Finkielkraut, le cousin de Le Pen? », 13 juin, <http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=38152>, page consultée le 5 juin 2007.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, (S.d.), « Racisme », <<http://www.universalis-edu.com/corpus.php?mots=racisme&nref=P151731&optimode=0#napp1237>>, page consultée le 25 avril 2006.

MANDELBAUM Jacques (2005), « "La Blessure" : terre d'asile, au plus près du désespoir », *Le Monde*, 6 avril, <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3476,36-635530,0.html>, page consultée en août 2007.

GHEERBRANT Bruno (S.d.), « Aspects du racisme antiblanc », <http://www.racismeantiblanc.bizland.com/livre/ch_02_aspect.htm>, page consultée le 27 juin 2007.

HACHOMER HATZAÏR (2005), « Appel de l'Hachomer Hatzair et de Radio Shalom », <<http://www.hachomer.net/appel.php>>», page consultée le 25 avril 2005.

HASKINS Ekaterina V. (2003), « Embracing the Superficial: Michael Calvin McGee, Rhetoric, and the Postmodern Condition », *American Communication Journal*, vol. 6, n° 4, <<http://www.acjournal.org/holdings/vol6/iss4/mcmcgee/haskins.htm>>, page consultée en août 2006.

REGNIER Isabelle (2005), « Le dur retour au quotidien des acteurs », *Le Monde*, 5 avril, <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3476,36-635532,0.html>, page consulté en août 2007.

REICHSTADT Rudy (2005), « Considérations sur le racisme anti-"Blancs" », 30 avril, <<http://www.communautarisme.net>>, page consultée le 20 avril 2007.

RÉSEAU ÉDUCATION-MÉDIAS (S.d.), « Techniques de propagande haineuse sur Internet, <http://www.media-awareness.ca/francais/ressources/educatif/activities/secondaire_3-5/propagande_haineuse/techniques_de_propagande.cfm>», page consultée le 27 juin 2007.

UNEF (s.d.) « Communiqués », <<http://www.unef.asso.fr/deliaGo/idxCommuniques.html>>, page consultée le 25 avril 2005.

Note biographique :

Damien Charrieras est candidat au doctorat conjoint en communication de l'Université de Montréal et au doctorat en études cinématographiques et audiovisuelles de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle. Il a été chercheur assistant à l'Institut National de l'Audiovisuel, au Centre National de la Cinématographie (Paris), chercheur invité à Brown University (Rhode Island) et chargé de cours à l'Université de Montréal. Il travaille actuellement comme assistant de recherche à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Institut National de la Recherche Scientifique, section Urbanisation Culture et Sociétés (Montréal).



**LES PROPRIETES ORGANISANTES DU LANGAGE DES CHIFFRES.
ACTES DE CALCUL ET ESTHETIQUE DES COMPTES :
LE CAS DE LA FABRIQUE DU BUDGET**

Bertrand Fauré

IUT de Tarbes

Résumé :

Cet article pose l'hypothèse que les chiffres sont un langage, c'est-à-dire un système de communication gouverné par des règles et exerçant une influence organisante sur les comportements. Après une présentation du modèle Conversation Texte (Taylor, 1993, Cooren et al., 2006), il analyse, à partir du cas d'une entreprise du secteur de la construction, les processus communicationnels par lesquels les informations économiques, comptables et gestionnaires sont élaborées. Quel rôle joue le travail d'énonciation et d'écriture des chiffres dans le processus de structuration des organisations ? La notion **d'acte de calcul** permet de comprendre comment les textes officiels et les structures d'autorité qui régulent la **fabrique du budget** s'incarnent dans les situations de paroles à travers des actes de langage au cours desquels se construit une signification partiellement partagée du calcul. En définissant qui peut dire quel calcul à qui et dans quelles circonstances, les acteurs produisent, reproduisent, mais parfois aussi transforment le système de règles qui gouverne leurs interactions.

Introduction¹

Cet article s'intéresse à la façon dont on fait parler les chiffres dans les organisations – le fait qu'ils donnent lieu à de nombreuses communications internes et externes, écrites et orales, formelles et informelles – ainsi qu'à la façon dont, en retour, ils font eux-mêmes parler les organisations qui les produisent – le fait qu'ils rendent particulièrement visibles, manipulables, légitimes certains ordres de réalités (ce qui est mesurable, marchandable, rentable...). Un exemple

¹Cet article reprend les principaux points d'une recherche doctorale soutenue en juin 2006 à l'Université Toulouse le Mirail (Fauré, 2006) et re-présentée en novembre 2006 dans le cadre de « L'OUvroir de REcherche POtentielle » (OUREPO), atelier de recherche organisé par le laboratoire Langage, Organisation, Gouvernance (LOG, Université de Montréal).

simple, tiré de travaux récents en sociologie de la comptabilité (Eyraud, 2003), permet de saisir cette nature discursive des informations économiques, comptables et gestionnaires. Dans la comptabilité occidentale, les salaires sont désignés par le terme « charges salariales » ce qui les destine explicitement à être « réduits ». Dans la comptabilité chinoise, ils étaient désignés par le terme « profit distribué ». Outil de mesure de la ressource humaine, la comptabilisation des rémunérations des salariés véhicule donc aussi tout un ensemble de représentations et de discours sur ce que sont – et ne sont pas – l’entreprise, le travail, le système économique.

L’expression « faire parler les chiffres » évoque une profonde ambivalence entre manipulation et argumentation. Bien que l’idée selon laquelle « on peut tout faire dire aux chiffres » soit fausse, il n’en reste pas moins qu’un chiffre, surtout en matière de gestion, est toujours calculé selon certaines conventions, et que ces conventions ne sont pas neutres, car elles reposent sur des jugements de valeur implicites. La façon dont sont présentés les chiffres peut servir à soutenir le point de vue de ceux qui les communiquent, et certains sont mieux placés que d’autres pour les utiliser à cet effet, car ils en maîtrisent les conditions de production. Cette expression peut alors signifier une forme de rhétorique : tenter de persuader, d’influencer, de manipuler par des artifices de présentation des chiffres. A contrario, elle peut signifier une forme d’herméneutique des chiffres : chercher à interpréter des signes représentant des nombres, parfois incomplets ou contradictoires. Cette conception symbolique des chiffres peut donner à penser que ceux-ci ont une signification intrinsèque. Il s’agirait de découvrir et de révéler cette signification afin d’élargir notre compréhension des choses.

Cet article soutient une position intermédiaire, selon laquelle les chiffres sont parlants lorsqu’ils ont un sens qui est produit en commun entre ceux qui les rédigent et ceux qui les lisent². Entre outil d’action et de compréhension du réel (on fait des choses avec les chiffres) et instrument de gouvernement et d’influence (les chiffres nous font des choses, parfois à notre insu), les chiffres constituent un langage, c’est-à-dire un système de communication, gouverné par des règles, et exerçant une influence structurante sur les représentations et les comportements dans les organisations, de quelques sortes quelles soient : petites ou grandes, publiques ou privées, hiérarchiques ou en réseau...

²« Sensemaking is about authoring as well as reading » (Weick, 1995, 7)

De nombreuses études ont porté sur la nature communicationnelle – symbolique, linguistique, discursive, performative ou rhétorique – des informations économiques, comptables et gestionnaires (Feldman et March, 1981, Lavoie, 1987, Chanlat, 1990, Miller et Napier, 1993, Mackensie et Millo, 2003, Young, 2003), ou sur le caractère socialement construit des outils de gestion comptable et de contrôle de gestion (Hopwood, 1987, Morgan, 1988, Ahrens et Chapman, 2007). Il existe aussi un ensemble de travaux concernant la construction d'outils statistiques de mesure ou d'indicateurs de gestion vraisemblables, plausibles, qui ne disent pas le vrai, mais qui sont des arrangements, des contrats, des conventions. Ceux-ci ne sont jamais complètement du côté de l'acteur, ni du système (Berry, 1983, Moisdon, 1997, Boussard, 1998). Tous ces travaux mettent l'accent sur les opérations de traduction, avec leurs trahisons, leurs falsifications, qui s'opèrent lors de la transformation de la rationalité matérielle des activités opérationnelles en la rationalité formelle des indicateurs de mesure. Cependant, à notre connaissance, aucune étude ne s'est attachée à analyser des interactions de face à face où ces opérations s'effectuent et se perpétuent. Le rôle de la parole dans les situations de communication où les chiffres sont présentés, discutés, validés ou rejetés est souvent évoqué, mais jamais étudié empiriquement.

La première partie de cet article est une présentation « pédagogique » de l'École de Montréal et du modèle conversation texte qui offre un cadre d'analyse pertinent pour étudier de telles situations. La seconde partie mène une analyse du langage des chiffres comme ensemble de texte (les documents comptables, budgétaires, de *reporting*) et de conversations (les situations d'interactions où ces documents sont élaborés) dans une entreprise du secteur de la construction.

1. L'École de Montréal et le modèle conversation texte

Les propriétés organisantes des processus de communication ont été mises en évidence par un courant de recherche dont l'objectif est de mieux comprendre comment les organisations émergent, se reproduisent et se transforment, notamment à travers la réalisation d'actes de communication écrits et oraux (Taylor, 1993, Cooren, Taylor et Van Every, 2006). Entendons-nous bien. Il existe de multiples approches en sociologie, psychologie, anthropologie, économie

et gestion qui abordent d'une façon ou d'une autre cette problématique. Il ne s'agit pas ici de les présenter toutes. Nous voudrions juste montrer en quelques lignes en quoi l'approche développée par cette école est originale et constitue une source d'investigations fécondes.

Le postulat de base consiste à dire que fondamentalement, s'organiser à plusieurs, c'est se parler et s'écrire. Par suite, les processus de régulation, de structuration et éventuellement d'institutionnalisation des organisations peuvent être appréhendés à travers l'étude des articulations entre les conversations et les textes, les communications orales et écrites³. Cette conception de l'organisation puise ses origines notamment dans les études anthropologiques de Goody sur l'influence de l'écriture et l'oralité dans l'évolution des sociétés (Goody, 1993). En proposant une focalisation sur deux modes de communication, cette conception permet :

- d'adopter une perspective radicalement empirique sur les phénomènes de communication,
- d'appréhender l'organisation comme un artefact de communication,
- d'offrir un cadre théorique pour penser les phénomènes d'autorité trop souvent ignorés dans les études sur les communications dans les organisations

Prenons un organigramme. À première vue, il s'agit d'un document officiel qui décrit les différents postes à responsabilité, les liens qui les relient et éventuellement les personnes qui y sont affectées. C'est une sorte de carte du « territoire » organisationnel avec des fonctions, des rôles et des langages associés : le marketing, la production, la comptabilité... Ces fonctions sont généralement décrites dans d'autres documents ou textes organisationnels (des fiches de postes, de missions, des contrats de travail...). Toute cette matière textuelle, inscrite sur des supports divers, hybrides, pluri référencés, fait système et structure profondément les interactions verbales au travail. Chaque acteur ou groupe doit littéralement parler le langage des textes qui régulent son activité : le commercial parle de ventes et de publicité, l'ingénieur parle de gammes et de modes opératoires et le comptable parle de chiffres et de calculs. Les textes constituent alors la matrice des actes de langages par lesquelles les acteurs performant leur représentation organisationnelle.

³ En fait, la notion de « texte » renvoie à quelque chose de plus large que les seuls écrits dans l'organisation. Il renvoie au narratif et au concept foucauldien de « discours ».

Cependant, les meilleurs endroits pour « voir un coucher de soleil » ne sont pas sur les cartes et bien des chemins se découvrent en marchant : l'organisation ne se réduit pas à l'organigramme et ses multiples déclinaisons textuelles. Il existe tout d'abord de nombreuses paroles qui échappent à la sémantique des textes, soit parce que certaines choses sont destinées à demeurer « clandestines », soit parce que les acteurs peuvent parfois être conduits à sortir de leur rôle, c'est-à-dire à tenir des propos « hérétiques » au regard de leur doctrine professionnelle. Entre ces deux extrêmes que sont le tabou et le blasphème, se dessine un ensemble extrêmement complexe de ressources conversationnelles qui échappent, par définition, à la formalisation écrite, mais sans lesquelles il n'est guère possible qu'une organisation puisse changer. Réciproquement, ce changement ne peut devenir effectif et durable que s'il trouve un jour ou l'autre une manifestation écrite, plus ou moins formelle et officielle. L'organisation est ainsi redéfinie en permanence. Elle est aussi transformée par un travail d'écriture : compte rendu de réunions, notes de service, rapports d'audit, nouvelles directives. Les positions de chaque spécialité professionnelle dans la division de ce travail donnent généralement une assez bonne idée des structures de pouvoir interne.

Nous en arrivons à l'intérêt méthodologique du modèle conversation texte (CT). S'il n'existe pas d'organisation sans parole et sans texte, et si ces deux modes de communication sont les axes privilégiés par lesquels les organisations contemporaines coordonnent l'action collective de multiples entités géographiquement distantes, alors l'analyse des articulations entre ces deux modes de communication doit guider l'investigation. L'hypothèse est que l'étude simultanée des modifications des textes et des conversations permet de rendre compte efficacement des propriétés organisantes de la communication. Extrêmement empirique, cette méthode présente l'intérêt de ne pas réifier les notions de pouvoir, d'autorité, de contrôle⁴ qu'elle réduit à leurs traces communicationnelles observables. Le pouvoir de X et Y, n'est pas un attribut immuable de X indépendant de Y, mais une propriété de leur relation qui repose sur l'acceptation, consciente ou inconsciente, par Y du pouvoir de X. Il s'exerce quotidiennement et sur le long terme par des actions communicatives écrites et orales. En ce sens, le modèle conversation texte est aussi un modèle de la construction d'une structure d'autorité : pas d'autorité du texte sans auteur, pas

⁴ La question des différences/continuités entre ces notions occupe une place centrale dans les travaux précurseurs de Weber, Barnard, Gamson et Etzioni. La place manque dans le cadre de cet article pour en exposer les principaux arguments.

d'autorité de la parole sans porte-parole.

Paradoxalement, alors même qu'ils constituent une des dimensions centrales par lesquelles les organisations contemporaines organisent leur contrôle sur les comportements et les choix de leurs membres (on parle de gestion à distance par les chiffres), les outils de gestion comptable et budgétaire n'ont jamais fait l'objet d'une étude spécifiquement communicationnelle, c'est-à-dire qui s'attache précisément aux modes de communication que ces outils génèrent ainsi qu'aux effets de ces communications sur l'organisation dans lesquelles elles se déploient. Poursuivons donc avec une analyse conversation texte de ces communications.

2. Le langage des chiffres dans une entreprise de BTP

Le langage des chiffres est une expression qui désigne toutes les situations de communication (écrite ou orale) où il est question de chiffres économiques, comptables ou gestionnaires dans une organisation. Elle englobe la sémantique des chiffres (les discours, raisonnements, justifications qui les accompagnent) et la syntaxe des chiffres (les opérations logiques que l'on effectue sur eux) : pour parler et écrire des chiffres, il faut des mots et des calculs. On peut remarquer que si sa sémantique est vaste, voire ésotérique⁵, la syntaxe du langage des chiffres est relativement pauvre (la division est la formule la plus compliquée). Les outils de gestion sont de minuscules produits arithmétiques dotés d'une force rhétorique incroyable. La question de la nature pragmatique du langage des chiffres se pose alors : quelle influence exerce-t-il sur les comportements ? En quoi cette influence est-elle organisante ? Par quelles modalités certaines significations des chiffres font-elles autorité ?

À partir d'une étude de terrain d'un an, étude menée dans une entreprise du secteur de la construction, les deux premières parties présentent les notions de **fabrique du budget** et **d'actes**

⁵ Au sens premier du terme les ésotériques étaient les privilégiés qui pouvaient assister aux enseignements de Pythagore, par opposition aux exotériques qui ne pouvaient entendre la voix du maître qu'à travers un rideau. Avec cette institutionnalisation d'une science mathématique, la connaissance s'éloigne des chiffres et de leur ancrage pratique (compter, calculer, évaluer des objets physiques ou des valeurs monétaires) pour s'appliquer à des relations abstraites entre des variables. Science du calcul, la comptabilité et ses multiples facettes (gestion de trésorerie, gestion budgétaire, comptabilité analytique...) a créé un corps d'ésotériques, mais, pour les non spécialistes, le rideau n'est-il pas devenu masque ?

de calcul qui permettent respectivement de mieux comprendre les règles et les enjeux de la production du texte budgétaire, ainsi que les dynamiques conversationnelles qui parcourent les interactions où ces règles et enjeux sont confrontés, discutés, remis en question, critiqués, réaffirmés... La troisième partie met en évidence l'existence d'une **norme informelle d'esthétique des comptes**, sous estimée dans la littérature, qui permet de mieux comprendre les processus d'ajustements et de construction des différents documents budgétaires et comptables entre des niveaux divers de l'organisation ainsi que la façon dont un certain ordre social émerge et se reproduit du fait de ces ajustements.

2.1. La production du texte budgétaire

Le travail de terrain a porté sur le processus budgétaire des projets de construction dans deux filiales d'une entreprise française de Bâtiment Travaux Publics. L'analyse s'est appuyée sur des études de documents internes (guide de déroulement d'affaires, fiches de postes, liasses budgétaires...), des entretiens avec les principaux acteurs de la procédure budgétaire d'un chantier (2 directeurs financiers, 2 directeurs d'exploitation, 10 conducteurs de travaux, 3 chefs de chantier, 3 contrôleurs de gestion, l'informaticien, le chef comptable) et des observations de réunions mensuelles de contrôle budgétaire (30 réunions sur 10 chantiers).

Le secteur de la construction présente de nombreuses caractéristiques pour qui s'intéresse aux nouvelles formes organisationnelles. Les modes de rationalisation inspirés du modèle taylorien et mis en œuvre dans les années 60 (standardisation des tâches, préfabrication, production de grandes séries...) ont connu un succès limité du fait d'une double variabilité du procès de travail (variabilité interne de la nature et de la quantité de travail sur le chantier, variabilité externe des marchés et des produits). Les plus-values se situent désormais dans la gestion des interfaces et de la coordination entre des acteurs multiples (architectes, bureaux d'études, gros œuvre, intervenants extérieurs...) sur des temporalités différentes. Les chiffres ont alors pour ambition de constituer un langage commun articulant la conception des projets de construction et leur réalisation, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, les responsables de projet et le top management de l'entreprise.

2.1.1. La doctrine et les formules de calcul budgétaire

Quatrième du secteur en France, l'entreprise construit des écoles, des mairies, des aéroports pour le compte de maîtrises d'ouvrage privées et publiques. Un budget est un document prévisionnel qui décrit les recettes d'un projet (les devis initiaux plus les avenants éventuels) et ses dépenses (l'étude de prix : salaires, matières, locations...) à différentes étapes des réalisations (fondations, élévations, toiture, finitions). Document essentiellement interne, il se distingue des documents comptables officiels (bilan et compte de résultat), produits annuellement, certifiés « sincères et fiables » par des experts comptables, et destinés aux partenaires externes de l'entreprise. Malgré leurs différences, les documents comptables et budgétaires sont étroitement connectés : annuellement, lors de la consolidation comptable de tous les budgets des projets, ils doivent coïncider. Une semaine entière est consacrée à ce travail de mise en cohérence des chiffres, en janvier, avant l'arrivée des Commissaires aux Comptes.

Nous reviendrons plus loin sur cette articulation entre comptabilité budgétaire et financière, et notamment sur cette étonnante norme d'esthétique des chiffres qui semble guider les contrôles et les expertises en matière de « sincérité et fiabilité des comptes ». Poursuivons l'analyse avec ce document encore proche de la vie matérielle du chantier qu'est un budget. Un budget, c'est tout d'abord un tableau rempli de chiffres. Chaque chiffre se trouve à l'intersection d'une ligne et d'une colonne. Chaque ligne désigne un type de dépenses. Il existe deux grandes catégories de dépenses :

- les dépenses directement affectables à des tâches (appelées déboursés secs) :
main d'œuvre, acier, béton.
- les dépenses indirectes (appelées frais de chantier) : l'encadrement, la grue, les finitions.

Il est significatif qu'à ce niveau de représentation de la réalité économique du chantier, les mots du métier trouvent encore leur place sur le document. À d'autres niveaux d'agrégation des chiffres, les dépenses sont appelées des charges, et sont classées globalement en charges directes/indirectes. Dans la catégorie charges indirectes peuvent être intégrées d'autres charges

complètement extérieures au chantier (frais d'agence, frais de sièges, frais généraux). Cela est vrai au niveau du *reporting* de la filiale, ainsi qu'au niveau de la première étude de prix présentée au client. Tout le monde manipule des chiffres censés être identiques (des dépenses ou des recettes), mais chaque spécialité professionnelle (management, commerciaux, opérationnels) utilise des façons différentes de les nommer, de les regrouper, de les distribuer. D'emblée, la sémantique du langage des chiffres est donc saisie par des enjeux linguistiques renvoyant à des identités professionnelles.

Chaque ligne renvoie ensuite à plusieurs colonnes (le nombre peut varier selon les formats d'écriture utilisés (impression d'un « État » issu du logiciel de gestion budgétaire, tableau élaboré sur Excel) et les utilisateurs du document (qu'ils soient initiateurs, exécuteurs ou cibles de son élaboration (Langley, 1989). Chaque colonne désigne une signification de la dépense (prévisionnelle, comptabilisée, payée) et des calculs effectués sur sa valeur (ratio, écarts, projections linéaires et affines). Une formule synthétique résume tous ces calculs et permet de faire une simulation périodique du budget final du chantier intégrant les écarts constatés durant la période entre les dépenses constatés et les dépenses qui auraient dû être réalisées à l'avancement constaté des travaux⁶.

Par exemple, 10 heures de travail sont prévues pour faire 10 m de fondation. Au bout de 5 heures, seulement 2,5 m sont réalisés. Au lieu d'une productivité moyenne de 1 m/h, la productivité moyenne constatée sur la moitié du temps prévu de réalisation de la tâche est de 0,5 m/h (2,5/5). Trois solutions apparaissent : soit cette productivité va s'améliorer, soit elle va se dégrader, soit elle va se maintenir. Si on fait cette dernière hypothèse, il est possible de dire qu'au bout de 10 heures, seulement 5 m seront réalisés au lieu de 10. Deux calculs permettent d'aboutir à ce 5 final :

- $5 = \text{temps total prévu} * \text{productivité moyenne constatée} (10 * 0,5)$ ⁷
- $5 = \text{temps constaté} + \text{productivité moyenne constatée} * \text{temps restant à faire}$
 $(2,5 + 0,5 * 5)$ ⁸

⁶ Cette formule correspond à la technique dite du « budget flexible ».

⁷ Fonction linéaire : $y=a*x$

⁸ Fonction affine : $y=a*x+b$

Ce qui semble n'être qu'un artifice de calcul est pourtant lourd d'implications pratiques en matière de contrôle, de vérification, d'inspection des comptes. La notion de « temps restant à faire » permet de tester la cohérence entre les dépenses initialement prévues, les dépenses constatées et les dépenses à venir. Cette recherche de cohérence des chiffres par des techniques d'égalisation est très courante dans les méthodes comptables (rapprochement bancaire, circularisation des comptes)⁹ ce qui explique l'attachement méticuleux qui est porté à la précision des montants (plus un chiffre est précis, plus il est confortable : si on en trouve un autre identique, il y a de fortes chances qu'il corresponde à la même dépense).

Tous ces termes et ces calculs, dont la connaissance est indispensable pour comprendre la signification de la structure formelle du texte budgétaire n'ont pas été inventés par l'entreprise. De nombreux termes (charges directes/indirectes) font partie d'une sémantique plus large, que l'on trouve dans les travaux académiques, les manuels, les plans comptables. Bien que la doctrine issue de ce corpus de textes soit manifestement présente dans le cas de cette entreprise, les mots de la gestion (Gouadain, 2001) cohabitent avec d'autres termes, d'autres interprétations des calculs. Ces calculs composent la syntaxe du langage des chiffres tel qu'il se manifeste dans la gestion budgétaire de cette entreprise. Cette syntaxe est peu complexe si l'on s'en tient à la nature des opérations effectuées (qui peuvent se ramener à une règle de trois). Sa complexité réside dans l'ordre d'application des calculs, le choix des chiffres pertinents auxquels les appliquer, ainsi que le document adéquat pour les faire valoir. Au total, le texte budgétaire se présente comme un document hybride, pluri référencé, qui porte l'*inscription* (Robson, 1992) des multiples sources externes et internes de l'entreprise en matière d'organisation des comptes.

2.1.2. *Le texte budgétaire et ses zones d'ombre*

Dans l'entreprise étudiée, le budget est construit par les responsables des chantiers sur la base de l'étude de prix initialement effectuée à partir des plans de l'architecte. Cette étude de prix détaille les principaux postes du budget (main d'œuvre, béton, aciers, encadrements, locations...) sur la

⁹ La circularisation des comptes consiste à comparer des chiffres censés être identiques sur des documents différents (bon de commande et factures, factures et billets de paiement, ...)

base de ratio de tâches (x heures de main d'œuvre et y tonnes de matières pour z mètres de fondation, par exemple). L'enjeu de la transformation de cette étude de prix en un budget opérationnel est de conserver le cadrage financier initial, en y incluant des informations relatives aux équipes de compagnons, à l'ordonnancement des tâches et aux délais de paiement (x compagnons pour réaliser les fondations du sous-ensemble y dans un délai de z jours). Bien sûr, cette première opération est lourde d'enjeux.

*« Un budget, c'est des masses financières, des regroupements de charges. Tout le monde ne met pas forcément les mêmes charges aux mêmes endroits. Il y a des commerciaux trop optimistes et des conducteurs trop gourmands. Le commercial a plutôt intérêt à sous valoriser pour vendre. Le conducteur, il a plutôt intérêt à sur valoriser le coût pour se garder un **matelas de sécurité**. Donc on a souvent des écarts, il faut faire un compromis. »* (Un directeur financier, février 2004)

Dans l'entreprise, ce « matelas de sécurité » connaît une expression imagée : « faire des prévisions avec du gras ». L'analogie avec les réserves de graisse que constitue le corps en période de disette est suggestive. Le gras est un écart, un différentiel entre les chiffres annoncés et les performances personnellement estimées par les responsables¹⁰. Comment ce gras est-il formé ? Mensuellement, l'avancement constaté des travaux saisis dans le logiciel par le responsable du chantier est confronté, ligne à ligne, aux enregistrements comptables imputés à l'aide d'un système de codes. Cette façon de faire, qui a été imposée aux conducteurs lors de l'informatisation de la procédure budgétaire, a été présentée comme un outil d'aide à la décision et chaque ligne budgétaire doit être considérée comme un indicateur sur le tableau de bord du pilote du chantier. Mais, en entretien, personne n'est dupe : sous couvert d'une injonction à faire ses comptes, c'est bien de rendre des comptes qu'il s'agit. De ce fait, chacun adopte des stratégies pour pouvoir compenser certaines lignes déficitaires.

*« J'ai 30 K€¹¹ de **gras supplémentaires** dispersés sur les lignes. Après, du gras, il n'y en a pas ou il n'y en a pas. S'il y en a, c'est-à-dire si les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses prévues, on ajuste l'avancement physique du chantier en fonction des dépenses réelles qu'on a préalablement saisies. **Comme ça, il n'y a pas d'écarts** »* (Un conducteur de travaux, juillet 2004).

¹⁰ Dans la littérature, ce phénomène est appelé « budgetary slack ou bias » : « Budgetary bias is defined as a deliberately created difference between the budgeting actor's forecast about the future ("honest budget estimate") and his submitted budget figure (budget proposal) (Lukka, 1988, 282). »

¹¹ K€ = Kilo Euros = 1000 € (1 € = 1.3 \$ US)

Le fait de devoir présenter régulièrement un budget selon des normes de subdivision imposées est une perte d'autonomie. Un regroupement de lignes est une zone d'incertitude que le conducteur se ménage face aux gestionnaires. Une zone d'incertitude opérationnelle tout d'abord, puisqu'il ne rend pas compte d'un certain nombre de choix techniques relatifs à la division du travail et à l'échéancier des tâches. Une zone d'incertitude informationnelle ensuite puisqu'un regroupement de lignes constitue à la fois un gain de temps sur le travail de saisie et d'imputation sur le logiciel de suivi d'affaires et un moyen de compenser des pertes potentielles par des gains potentiels, donc de ne pas avoir à se justifier sur des écarts. Une partie de la négociation qui se noue informellement (c'est-à-dire qui n'a pas de trace écrite) durant les réunions concerne donc la structure finalement adoptée du budget, sa granularité. Plus le budget est subdivisé, moins le conducteur a d'autonomie. Quelle subdivision aurait-il spontanément adoptée pour « faire ses comptes » ? Quel travail supplémentaire implique le fait de « rendre des comptes » ? Ces questions animent en profondeur les réunions de gestion¹².

Ces zones d'ombre du texte budgétaire sont rendues possibles par une grande variabilité du document lui-même. Un conducteur de travaux peut avoir dans son disque dur, pour un état donné du chantier, trois ou quatre versions différentes du « budget » selon la date à laquelle il arrête les comptes, selon ses destinataires (le client, le comptable, la hiérarchie...), selon les simulations qu'il veut faire. De ce fait, il est impossible de demander à tout moment une explication exhaustive sur tous les chiffres. Bien souvent le contrôleur ou la direction se contentent d'un contrôle de cohérence, en s'attachant aux gros montants, à leur articulation et à leur proportion. Cependant, des indicateurs indirects de l'existence de ces zones d'ombre ont été mis en place (suivi de la qualité des prévisions des conducteurs sur plusieurs chantiers, nombre d'opérations comptables « sans objets » signalant une manipulation des comptes).

2.1.3. La fabrique du budget

Instrument de contrôle du travail de chantier, le budget doit être appréhendé comme étant lui-même le résultat d'un véritable travail – un travail d'écriture – c'est-à-dire un ensemble d'activités planifiées, ordonnées et contrôlées visant à produire un certain type de matière

¹² Voir la deuxième partie de l'article.

textuelle : la liasse budgétaire avec ses codes, ses lignes et ses colonnes de chiffres. L'analyse de cette **fabrique du budget** au sens où Latour parle de la « Fabrique du droit » (Latour, 2002) permet de souligner l'existence d'une autre matière textuelle : le méta texte budgétaire constitué par la doctrine budgétaire avec sa sémantique et ses formules de calcul que l'on peut trouver dans les manuels de comptabilité générale et analytique et de gestion budgétaire qui sont autant de textes sur le texte et qui se retrouvent dans les codes de procédure, les guides de déroulement d'affaires, les logiciels de gestion, bref, toute la documentation interne à l'entreprise.

Ces textes internes sont un enjeu. Les acteurs passent du temps à les rédiger et ce nouveau travail d'écriture modifie les champs de compétences professionnelles : le métier de conducteur de travaux implique de plus en plus de tâches administratives, le métier des professionnels du chiffre devient de plus en plus un métier de modélisation et d'interprétation. Une analyse diachronique permet de mettre en évidence le fait que, dans cette division du travail d'invention organisationnelle, certains sont mieux placés que d'autres. Les comptables sont les artisans du logiciel de gestion qui leur permet d'automatiser les chaînes d'enregistrement et de réaliser des gains de productivité dans leur service. De nombreuses procédures découlent de ce logiciel, dont notamment l'obligation d'une saisie unique à la source : le chantier, c'est-à-dire les conducteurs de travaux. Ceux-ci produisent des documents collectifs dénonçant la perte de productivité que cette évolution implique sur le chantier. Cependant, ces textes ne sont ni repris, ni validés, ni diffusés officiellement. Élaboré dans les années 90, le Guide de Déroulement d'Affaires fait toujours autorité. Chaque spécialité constitue des textes, critiquant la procédure existante et proposant des améliorations. En décrivant ce que doit être la procédure, ces textes disent aussi ce que doit être l'organisation dans son ensemble ainsi que la place occupée par la spécialité qui les rédige.

Un budget se présente généralement sous la forme d'un système de tableaux de chiffres référencés les uns aux autres par des codes et des sigles qualifiant les lignes et les colonnes. Il mobilise de nombreux acteurs (chefs de chantiers, conducteurs de travaux, directeurs d'exploitation, contrôleurs de gestion, directeurs financiers, comptables) de profession et de niveaux hiérarchiques différents. Le travail de construction, confrontation, mise en cohérence de toute cette matière textuelle, de ce système de documents hybrides, multi supports et pluri

adressés, donne lieu à de multiples situations de parole formelles (réunion de validation de l'objectif de marge prévisionnelle, réunion mensuelle de contrôle budgétaire, réunions de chantiers, réunion de transfert au Service Après Vente) ou informelles (dans les couloirs, au téléphone, sur le chantier...).

Ces situations de communication s'enracinent dans la vie matérielle du chantier, dans son déroulement, ses événements, dans les récits qui en sont faits. Elles sont essentielles pour qu'une signification partiellement (et temporairement) partagée du texte budgétaire puisse se construire. Ce sont elles que nous allons étudier maintenant. Bien que la procédure budgétaire soit censée garantir l'objectivité des chiffres, la signification de ceux-ci est indexée en permanence à la situation où ils sont mobilisés. En d'autres termes, le langage des chiffres est d'une nature pragmatique : il obéit moins à des critères de vérité qu'à des critères de plausibilité.

2.2. La nature pragmatique du langage des chiffres

Dans le jeu formel des écritures comptables, il ne devrait, en théorie, jouer que du constatif : on mesure/recoupe/fiabilise des chiffres et on les transmet. Cet article soutient l'hypothèse contraire : la manipulation des chiffres dans une organisation détient un statut pragmatique élevé. Contrairement à l'évidence, la présence d'un chiffre, tel qu'il peut circuler dans une négociation, ne réduit pas la séquence des énoncés concernés à leur fonction descriptive ou constative ou encore simplement locutoire, selon l'ultime définition d'Austin. À partir de cette hypothèse, on peut proposer l'expression d'**acte de calcul** pour désigner un énoncé performatif destiné à la fois à accomplir un acte (c'est son objectif illocutoire, selon Austin) et, à travers la proposition chiffrée qu'il exprime, à dire quelque chose de vrai ou de faux en relation à un fait constaté susceptible d'être analysé au moyen d'un calcul.

2.2.1. Les actes de calculs

Le calcul correspond, pour un acte de langage, à sa valeur propositionnelle ou, pour être plus précis et selon la terminologie de Searle (1972), à son marqueur de contenu propositionnel (par opposition au marqueur de force illocutoire). Dans la négociation, l'énoncé « *Je constate un écart de 12* » peut être décrit comme un ordre ou au plan général, comme une manière d'obliger

l'interlocuteur à croire vraie la valeur annoncée. L'acte de calcul ne se limite donc pas à la classe des constatifs. Dans la mesure où il pèse, dans les transactions, sur les choix stratégiques, il est en mesure d'être exploité par le spectre le plus large des actes de langage. Notre hypothèse est que, dans certaines conditions de transactions, qui sont celles de la gestion de transactions budgétaires, les énoncés utilisant du calcul, loin d'aménager des pauses constatatives dans les activités de production budgétaire, sont, au contraire, les instruments de stratégies pragmatiques susceptibles de réussir ou d'échouer. Les stratégies pragmatiques s'expliqueraient par la quête et l'intégration de savoirs d'experts dans des situations d'urgence et, parfois, de crise. Dans de tels contextes, seuls les actes langagiers, et, en particulier les actes incluant des références chiffrées, seraient en mesure de conférer aux acteurs la possibilité de construire, au niveau *micro*, des fragments décisifs d'organisation avec, pour avantage, de fixer à l'oral le « nécessaire » de confiance dans des situations de grande incertitude et d'urgence.

La notion d'acte de calcul vise à souligner que les modalités par lesquelles l'énoncé d'un calcul devient ou non « heureux » (au sens où tout le monde s'entend sur une présentation écrite du chiffre destiné à être transmise à autrui) sont diverses, et ne se réduisent pas à la recherche rationnelle du résultat le plus formellement exact. La structure organisationnelle, le système de places et de positions (Goffman, 1987) qu'il est légitime de tenir lors des interactions, font aussi partie des conditions de félicité de cette classe d'actes de langage.

Les événements de parole pertinents pour analyser la nature pragmatique du langage des chiffres sont ceux où s'expriment verbalement un chiffre ou un calcul. Ces événements sont généralement liés à un travail de mise en forme de l'information économique, comptable ou gestionnaire : produire, interpréter et « éditer » un document. Le calcul et ses règles interviennent alors comme argumentaire, justification, ressource conversationnelle lors des négociations orales. Bien que d'autres situations de parole aient pu être analysées dans l'entreprise étudiée (la constitution de l'étude de prix, le transfert au conducteur, la validation de l'objectif de marge, la validation pour transfert au SAV) nous avons centré l'analyse sur les réunions de contrôle budgétaire qui sont un « théâtre » privilégié de mise en œuvre de calculs économiques : elles visent à réunir les conditions qui permettent de mener ces calculs et de leur donner du sens.

Mensuellement, le responsable du chantier (un conducteur de travaux) rencontre son supérieur hiérarchique (un directeur d'exploitation) et le gestionnaire de la filiale (un contrôleur de gestion). L'objectif de ces réunions est de « re prévoir le résultat à fin des travaux et de comparer ligne à ligne les écarts par rapport aux prévisions initiales afin de mener les *actions correctives* nécessaires » (Guide de déroulement d'affaires, p. 12).

Durant ces réunions, les calculs sont omniprésents. Les façons dont l'activité de calcul est mise en œuvre varient considérablement selon les circonstances et les moyens utilisés (avec ou sans calculatrice, par écrit ou mentalement, ostentatoirement ou à la dérobée) de sorte que l'activité au cours de laquelle le calcul s'exprime peut être porteuse d'un sens différent de la seule recherche du résultat de ce calcul. Ainsi, les calculs ne sont parfois pas menés à bout, ou ils comportent des approximations ou des erreurs qui ne sont pas relevées par les autres participants. Il peut aussi arriver que l'incompréhension ou le désaccord ne soient pas manifestés (crainte de paraître incompetent, manque de temps, lassitude). Dans certains cas, le résultat est déjà connu et le seul but du calcul est de vérifier un chiffre en le retrouvant par une voie différente, ou de montrer qu'on a déjà mené le raisonnement qui le sous-tend. Des opérations arithmétiques simples (addition, soustraction, multiplication, division) ou combinées (calcul de coût moyen, de ratios...) connaissent des modalités d'énonciations orales qui ne visent pas seulement à décrire des étapes de calcul, mais proposent aussi un cadre dans lequel ces calculs ont un sens.

2.2.2. *Analyse d'un acte de calcul*

L'interaction suivante a lieu dans un bungalow du chantier entre un jeune conducteur de travaux (CT) et un contrôleur de gestion (CG). Dans cette interaction, le contrôleur et le conducteur sont en relation fonctionnelle et non hiérarchique. Les transactions, les transferts de valeur entre les partenaires, devraient être essentiellement horizontales. Cependant, pour de nombreuses raisons, le chantier est en déficit. Le conducteur rejette la responsabilité sur le chef de chantier¹³. La réunion dure depuis deux heures et le contrôleur a déjà plusieurs fois demandé des documents qui n'ont pas été fournis. Après avoir examiné les différentes lignes main d'œuvre et aciers, ils

¹³ Le chef de chantier s'occupe plus spécialement de l'organisation du procès de travail sur le chantier (méthodes et mesure, planning des tâches, gestion des équipes). Il est officiellement le subordonné du conducteur, mais il est souvent plus expérimenté.

abordent le problème du béton. Le calcul de son coût moyen est alors riche de transactions nouées entre l'énonciation orale des chiffres et leur mise en forme écrite.

CG : En définitive, ce sont les 80 m² de béton qui coûtent très cher. Si on prend tous les postes, on a :

Le bloc : $80 \times 10 \times 0.9 = 720$. D'accord ?

La main d'oeuvre : $7 \times 25,6 \times 30 = 5376$. D'accord ?

Le béton : $90 \times 1.08 \times 10 = 972$. D'accord ?

La pompe : $2 \times 450 = 900$. D'accord ?

La redevance : $7.5 \times 12 = 90$. D'accord ?

L'acier : 600. D'accord ?

CT : Il y a la location et le transport.

*CG : Location : 10 jours * 6 = 60 + transport 100. (Il tape sur sa calculatrice, regarde le résultat de la somme des composantes du coût de l'acier et brandit la calculatrice). On arrive à un total de 8800 euros¹⁴, par 80 m². (Calculant de tête). Cela fait 110 euros le m² ! Moi, je peux dire au chef, voilà, votre truc, il coûte, 110 euros/m². Avec ce tableau (il montre du doigt l'opération posée par écrit sur la feuille de papier), tu vois, c'est facile.*

Cette énumération prend en fait beaucoup plus de temps que sa lecture ne pourrait le laisser penser. La plupart des chiffres énoncés sont dispersés sur le document présenté par le conducteur et le contrôleur doit les retrouver un par un. Certains proviennent d'autres documents (les quantités qui sont dans le budget matière en quantité, les prix qui sont dans les dossiers de révision des prix). D'autres ne sont écrits nulle part (l'acier). Chaque fois, le contrôleur effectue un calcul avec sa calculatrice et inscrit le résultat sur une feuille de papier en face du nom de l'élément de coût correspondant. Il mène une analyse en coût unitaire chargé du m² : il intègre au coût d'achat du béton les autres charges telles que la main d'œuvre, la pompe... En même temps

¹⁴ Plus exactement 8818 euros.

qu'il parle, il construit un tableau à la main qu'il donnera au conducteur. Ce tableau lui sert à convaincre le conducteur. Mais, il le fait aussi pour l'aider à diffuser une pédagogie de gestion auprès des chefs d'équipe : « Avec ce tableau, tu vois, c'est facile, tu peux aller voir le chef ». En d'autres termes, il lui fournit une ressource conversationnelle future. Cette ressource est de nature économique : « Votre truc, il coûte tant ». En faisant cet acte de calcul, le contrôleur propose une définition de la situation dans laquelle la formule de calcul du coût moyen va circuler, être enchâssée dans des discours tenus en dehors de cette situation de rencontre particulière. En d'autres termes, il propose un nouveau cadre d'interprétation de la formule, et il se positionne comme énonçant une règle généralisable. Une première transaction verticale est donc réalisée ici : le calcul est énoncé pour pouvoir être répété, plus tard, en interne, sur le chantier par un supérieur hiérarchique à son subordonné (le conducteur de travaux au chef de chantier).

Par ailleurs, le contrôleur demande systématiquement au conducteur s'il est d'accord. Cet accord concerne tout à la fois les chiffres retenus pour faire les calculs, les modes de calcul proprement dit et les résultats de ces calculs. S'il prend le temps de s'assurer qu'il est bien compris, c'est pour que son raisonnement ne soit pas remis en question plus tard. Il procède ainsi d'une manière érotématique¹⁵. Par ailleurs, chaque fois qu'il demande un accord sur un chiffre, le contrôleur demande certes au conducteur s'il est d'accord sur le calcul et le montant, mais il lui signale aussi qu'il a dû rechercher le chiffre en question. Chaque « D'accord ? » signifie aussi : « On est d'accord que le chiffre n'est pas à sa place ». L'évaluation chiffrée est directement déterminée par les moyens de mesure dont on se dote pour la produire. Ce n'est pas tant de pouvoir dire « le mètre coûte tant » qui est important, c'est le fait de pouvoir réunir tous les documents qui permettent de calculer ce coût, de définir des objets de coûts et des techniques de calcul qui font accord, de telle sorte que le coût ne puisse plus être réfuté par la suite. En énumérant les étapes du calcul du coût moyen, le conducteur réalise un acte de calcul au sens où l'énonciation du calcul vise à proposer une définition de la situation par laquelle les significations en jeu ne sont pas seulement relatives au résultat du calcul, mais aussi au travail de production de l'information nécessaire à ce calcul ... et à la division de ce travail.

¹⁵ L'érotématique (méthode socratique) consiste à procéder par questionnements afin de déduire des concessions de l'adversaire la vérité de la proposition que l'on veut soutenir.

Bien que s'effectuant entre deux personnes en relation fonctionnelle, la transaction est verticale, car le sens de l'injonction ne fait pas de doute : la prochaine fois, le conducteur devra avoir fait le tableau. En entrant dans le cadre d'interprétation initiée par l'acte de calcul, il peut certes contester le calcul, mais il ne peut contester le fait qu'il soit nécessaire de le mener.

2.3.2. Acte de calcul et ordre social

Saisi dans l'échange dialogique, l'acte de calcul permet de déclencher et de supporter des transactions dont la force contractuelle fonde la dynamique et la substance de l'organisation. Dès lors, l'analyse des transactions réalisées par des actes de calcul montre que les processus communicationnels autour des activités de production de l'information budgétaire reproduisent des fragments d'ordre social (Fauré et Gramaccia, 2007). En ce sens, la procédure budgétaire contribue à faire exister un ordre social partiel. Cela veut dire que pour s'entendre sur un chiffre, il faut généralement aussi s'entendre sur un cadre d'interprétation de ce chiffre. Chacun propose donc un cadre d'interprétation. Mais en le proposant, chacun définit sa place dans l'interaction. Un contrôleur peut demander à un conducteur des précisions parce qu'il rentre dans sa fonction de le faire. Sa place dans l'interaction est donc celle que lui attribue l'organisation. Si le conducteur peut répondre, l'interaction se réalise dans les règles. Cependant, le conducteur peut ne pas pouvoir répondre. L'ordre social vacille. Il faut trouver une solution : redéfinir la situation de sorte que l'incomplétude de la réponse soit acceptable. Chacun va devoir changer de position, sortir quelque peu de la place que lui attribue l'organisation. Ces changements de position contribuent à produire et transformer l'ordre social interne. Ils sont la matrice des conditions de « félicité » des actes de calcul et des conditions d'autorité du langage des chiffres.

Annoncer un résultat, constater un écart, rappeler une contrainte de coût, s'entendre sur un budget, sont des actes de langage dans lesquels le chiffre – le marqueur propositionnel –, loin de réduire l'énoncé à l'affirmation d'une vérité concernant le réel, ce qui en ferait alors un constatif, ajoute au contraire à sa force illocutoire. L'acte de langage puise donc cette force dans la manière dont l'énonciateur tire parti de l'effet de vérité que le marqueur chiffré entretient avec la réalité.

L'influence pragmatique de l'acte de calcul réside dans sa capacité à prescrire – sous l'apparence

de la description –. En décrivant, nommant, désignant les objets pertinents à chiffrer, il les rend visibles, traitables, manipulables, bref il les fait exister ainsi que les contextes dans lequel ils prennent leur sens. Parler de productivité, de compétitivité, de rentabilité n'a de sens qu'en référence à des chiffres, et ces chiffres permettent à ceux qui les énoncent de pouvoir, légitimement et sous des apparences objectives, tenir les discours, les raisonnements et les justifications associés à ces notions. Les cadres d'interprétation, d'explication et de justification des chiffres varient selon la position qu'occupent ceux qui les énoncent dans le système de relations et de rapports qui constituent l'ordre social. Ce système est produit, reproduit et transformé parce que les acteurs se manifestent les uns face aux autres, qu'ils occupent ces positions, notamment en proposant des descriptions de ce qui est ou devrait être et de *qui* peut dire ce qui est ou devrait être. Ce travail d'énonciation (Bourdieu, 1982) autour de l'activité de mise en forme de l'information, est une des dynamiques par lesquelles les participants produisent et transforment le système de relations et de rapports sociaux qui constituent les formes organisationnelles.

2.3 La norme d'esthétique des comptes

Une analyse plus fine de l'évolution de la structure (nombre et regroupements de lignes) et des montants (lignes à lignes et consolidés) des budgets au cours des différentes étapes révèle l'existence d'une régularité clandestine : les résultats sont lissés. Si on essaye de représenter sur un plan l'évolution des résultats mensuels des chantiers, on constate que ceux-ci suivent des courbes anormalement régulières au regard des aléas de la vie du chantier. La courbe bouge à la baisse ou à la hausse en début de chantier, puis se stabilise jusqu'à la fin du chantier où elle connaît une nouvelle variation la ramenant au niveau du résultat finalement constaté (à la hausse ou à la baisse). Selon un directeur financier au langage imagé : « il y a plusieurs schémas possibles : l'atterrissage en douceur, le virage serré, la boule de neige ».

2.3.1. Le lissage des résultats

Cette réduction de la variabilité des résultats annoncés est pratiquée à tous les niveaux de l'organisation : le chantier, la filiale, et jusqu'à la direction de l'entreprise. Dans la théorie

financière, ce phénomène est appelé « smoothing income » (Trueman et Titman, 1988). Elle est pourtant considérée comme illicite par la doctrine économique, comptable et financière où elle est considérée comme une « manipulation intentionnelle des résultats en vue de réduire la présentation du risque de l'entreprise » (Chalayer, 1995, 102). Aucun texte officiel ne la promulgue. Il s'agit donc d'une norme informelle, c'est-à-dire élaborée en marge des prescriptions formelles par les exécutants. Elle soulève, parmi les différents métiers qui collaborent à la fabrique du budget, des débats sans fin sur ce qui est vrai ou faux dans les chiffres, sur ce qui est juste ou non en matière de rémunération, sur ce qui est bon ou mauvais pour l'entreprise (la transparence, l'autonomie). Plusieurs motivations sont avancées :

- « Il faut lisser sinon tu envoies de fausses alertes. » (Un contrôleur de gestion)
- « Si tu veux être cohérent au niveau du reporting, il faut présenter une courbe comme ça (il dessine une courbe croissante avec le doigt). » (Un directeur d'exploitation)
- « Le lissage, ça fait partie des moyens par lesquels tu montres que tu es bon. » (Un conducteur de travaux).

À ce stade de l'analyse, le chercheur en est réduit aux conjectures. Qu'est-ce qui se passe ? Comment cette norme est-elle négociée dans le quotidien de la fabrique du budget ? Elle fait partie du langage des chiffres, mais elle n'est pas officielle. Tout le monde la pratique, a des choses à dire dessus et donc des mots pour la nommer et la penser, mais aucun texte n'est produit sur elle. C'est une norme sans auteur, sans rédacteur. Pourtant, en tant que norme, il doit bien exister des situations où elle fait autorité. Comment est-elle parlée ? Qui l'énonce, à qui, dans quel contexte ?

2.3.2. *Analyse d'une réunion*

La réunion que nous avons choisi de présenter ici permet de mettre en évidence certains enjeux généralement sous-estimés dans la production des comptes à travers l'analyse d'un échec de communication : la réunion sera reportée. Le chantier (deux bâtiments rectangulaires, de 3 étages pour des entraînements militaires) a commencé il y a un an. Le prix de vente de départ ne

prévoyait pas de marge bénéficiaire une fois les frais généraux et les frais de siège couverts. Depuis 6 mois, les re-prévisions mensuelles de marge à fin des travaux se dégradent. À l'heure actuelle, la perte estimée se situe entre 150 000 et 170 000 euros.

La réunion se déroule dans le bureau du contrôleur de gestion (CG), un mardi de janvier 2005 en fin d'après-midi. Le contrôleur de gestion et le directeur d'exploitation (DE) sont derrière le bureau du contrôleur. Le contrôleur est devant son ordinateur pour saisir en direct un compte rendu des décisions prises. Le conducteur de travaux (CT) entre et s'assoit en face d'eux. Il a préparé une liasse qui contient les documents édités par le logiciel de gestion d'affaires (budget d'exploitation, main d'œuvre, béton) et qui constitue le document budgétaire. Le directeur d'exploitation et le contrôleur disposent aussi du document validé lors de la réunion précédente.

Tout en les saluant, le conducteur remet un exemplaire au directeur et au contrôleur. Ils formulent quelques politesses et prennent chacun leur document. Puis, ils tournent la page de garde et regardent la première page « Résultat d'exploitation ». La dégradation mensuelle indique - 91 000 euros. D'une perte re-prévue à fin des travaux de 170 000, on passe à 260 000 euros. Le contrôleur et le directeur sont désagréablement surpris. Le contrôleur prend le premier la parole.

*CG : Je n'avais pas vu le **chiffre en bas de la page**. C'est quoi ?*

CT : C'est le chiffre.

CG : Qu'est-ce qui s'est passé ?

CT : On avait oublié des trucs.

CG : Quoi ?

CT : ... (Silence)

Toutes les réunions ne commencent pas forcément par une question aussi directe. Cependant, cette séquence introductive donne une bonne idée du format conversationnel des réunions de gestion. Le contrôleur et plus tard le directeur posent des questions et le conducteur doit pouvoir répondre. La question est en fait un ordre. D'une certaine façon, le conducteur subit un interrogatoire. Que se passe-t-il lorsqu'il ne répond pas, ou répond de manière incomplète comme c'est le cas ici ? Comment les acteurs en présence vont-ils s'entendre pour définir un cadre où

cette non réponse est acceptable et présentable devant des tiers (la hiérarchie, les clients, les partenaires financiers...)?

Comme nous allons le voir, dans cet échange, le monde matériel du travail de chantier ne sera que peu évoqué. L'objet de valeur de la réunion est bien le « chiffre en bas de la page », celui que tout le monde regarde et qu'il s'agira d'expliquer et de justifier à la hiérarchie. La compétence technique du conducteur, sa capacité à prendre des décisions sur le chantier ne sera pas mise en question. Par contre, sa compétence de gestionnaire, sa capacité à savoir présenter les chiffres selon les normes et les règles de l'art en matière de gestion budgétaire, va être mise en défaut. Son silence ne va pas durer. Le directeur prend le relais du contrôleur.

DE : J'ose espérer qu'il y a des erreurs. C'est tout en Part Propre¹⁶.

CT : Il y a un peu de casse sur la main d'œuvre.

CG : Il y a 35 K€ sur le béton.

DE : Avec 29 K€ de Reste À Dépenser (RAD) ! ?

CT : Ça doit être ça le problème.

DE : Il n'y a pas un ajustement ?

CG : Le 29, il est sur deux postes et ils ne sont pas avancés.

CT : Si, ils sont à 100 \%

CG : Non, c'est ça ton problème, ils ne sont pas avancés.

CT : Ah oui, il y a eu un problème sur le module budgétaire.

*DE : Sur le poste divers, on passe de 21 en décembre à 26 en janvier. Ça fait quand même 35000 F. Plus 13 K€ de main d'œuvre qui font 100 000 F. **Si tu raisones en Francs, ça fait des gros montants.***

CT : C'est vrai.

DE : Sur la main d'œuvre, tu as 13.7 K€ de RAD. Avec un THM¹⁷ de 24, ça te fait 570 h à faire. Tu as vraiment besoin d'autant d'heures pour finir ?

*CT : Non. **En fait, j'ai besoin de 287 heures.***

*DE : 287 * 24, ça fait 7 K€, c'est mieux que 13.*

¹⁶ La partie réalisée en Part Propre d'un chantier est celle qu'effectue l'entreprise maître d'œuvre, par distinction avec la partie réalisée par les sous-traitants.

¹⁷ Taux Horaire Moyen = coût de l'heure de main-d'œuvre

Lorsque l'on ose espérer, c'est que l'on est en droit d'attendre. Le silence du conducteur n'est plus tenable face à la question réitérée par le directeur. Il commence par évoquer le problème de la main d'œuvre, mais le directeur et le contrôleur identifient une erreur dans le chiffrage du Reste À Dépenser. Le RAD est une notion fondamentale en gestion de chantier. Comparé à la part du budget alloué, part qui est proportionnelle à l'avancement constaté des travaux sur le chantier, il permet de faire apparaître des écarts lignes à lignes (acier, béton, main d'œuvre...). Calculés à un instant T des travaux, ces écarts peuvent ensuite être projetés sur la date prévue de fin des travaux afin de fournir une version actualisée du résultat final.

Notons que cette première correction ne concerne pas une tâche sur le chantier ou une estimation de dépense à venir. Confrontés à un chiffre qui annonce de nouvelles pertes, le directeur et le contrôleur cherchent dans un premier temps des erreurs formelles dans la présentation des comptes. Ici, le conducteur a commis une erreur de manipulation en effectuant une saisie en double de 29 K€

Un autre argument, qui nous éloigne considérablement d'une vision traditionnelle de la rationalité économique sera alors être avancé. Cet avancement concerne le poste « divers ». Pour mieux faire prendre conscience au conducteur de l'importance des montants en jeu, le directeur effectue une conversion en francs¹⁸. A l'évidence, ce raisonnement n'apporte rien du point de vue d'une estimation objective des pertes. Par contre, il contribue à renforcer le jugement de valeur selon lequel le résultat présenté est inacceptable (« Si tu raisones en francs, ça fait de gros montants »).

Enfin, le cas de la main d'œuvre est abordé. À ce stade de l'interaction, il n'est plus question de savoir quelle est la réalité des pertes. Le directeur et le conducteur se sont forgé une opinion selon laquelle l'estimation présentée était « fausse » et ils cherchent par tous les moyens à la réduire.

Quelle est la vérité de cette estimation ? À travers cet échange, nous voyons que le chiffre, loin de créer un espace « constatif » dans l'univers complexe de la construction, il est au contraire

¹⁸Les francs n'existent plus depuis le 1^{er} janvier 2001, mais demeurent une référence.

d'un statut pragmatique élevé. Ce dont il question ici, c'est le chiffre « plausible », celui qui *rend compte*, au sens ethnométhodologique du terme, du sens de l'action qu'il s'agit de représenter. *Hic et nunc*, dans le cadre précis de cette réunion et pour le temps court qui met en présence les participants à la réunion, la promesse du conducteur concernant le nombre d'heures qui restent à effectuer (« En fait, j'ai besoin de 287 heures ») aura valeur de vérité et servira de base aux calculs. Ceux-ci se déploient alors sur des bases où l'information produite n'a de sens qu'indexée au cadre relationnel des acteurs qui la débattent.

DE : Encadrement, c'est le même RAD que décembre. Tu avais dit que tu finirais en janvier, en fait, ça va être février.

CG : C'est ce qu'il avait dit.

DE : Le - 13 en matériel ?

CT : C'est un regroupement. Il y a la mini pelle, les 3 K€ de voiries, les 2 K€ de clôture, les 1.5 K€ de sable et puis j'ai un peu provisionné. En plus, il y a les bungalows et le groupe électrogène que je suis obligé de garder et ça n'était pas prévu.

L'analyse se termine. Bien sûr l'examen du document fourni par le conducteur fut plus long que ce que cette retranscription peut le laisser croire. Les participants ont du faire des calculs, rechercher sur des feuilles séparées des informations contradictoires, éventuellement prendre des notes sur un cahier à part.

D'une certaine façon, ce qui se donne à voir dans cette négociation et dans la circulation des arguments qui permettent, pour une durée de validité finie dans le temps, de s'entendre sur un chiffre, c'est toute la force performative du discours gestionnaire qui, en disant ce que doit être le « bon » chiffre, dit aussi ce que doit être l'entreprise ainsi que la place que doivent occuper les gestionnaires dans ce « devant être ». En se positionnant, ponctuellement, comme des pédagogues, comme des instructeurs qui cherchent des erreurs dans la copie, le directeur et le contrôleur plantent un cadre relationnel auquel le conducteur ne peut se soustraire. La gestion devient un élément légitime et attendu de sa compétence.

*DE : Bon, on ne va pas tout refaire. Il faut que tu réajustes le RAD sur la main d'œuvre, le divers et l'encadrement. Je ne comprends pas les écarts par rapport au mois dernier. Je sais que ce n'est pas tout de ta responsabilité, mais il faut faire gaffe quand on annonce un chiffre comme ça. Surtout sur la première feuille. C'est ça que tout le monde regarde. À la limite, c'est le seul chiffre important. **Si un jour le patron veut regarder les budgets pour se faire une idée et qu'il tombe dessus, il va falloir se justifier.** On ne peut pas dire : « Non, mais là c'est juste des erreurs de calcul ». - 91 K€ dans le mois, **ce n'est pas possible d'annoncer ça.** Bon, il y a 30 qui vont disparaître sur le béton. Sur la main d'œuvre tu passes de - 600 à - 182. Le matériel, si tu laisses - 13 de provisions, il n'y a peut-être plus besoin de RAD. En installation, on casse et en plus on augmente le RAD, il y a peut-être un doublon.*

CT : C'est ça, j'ai gardé l'ancien RAD.

DE : Ne te mets pas à poil, mais essaye d'être plus juste. Les 90, ils sont là. Il faut que tu reprennes ta valorisation. Je préfère que tu prennes ton temps, mais que tu le fasses bien. Je sais que tu as d'autres impératifs. On peut attendre.

Ce passage est essentiel pour comprendre la dramaturgie organisationnelle qui se met en place lors des interactions où les chiffres sont présentés, débattus, finalement acceptés ou rejetés. Le texte budgétaire devient l'objet d'un récit, d'une narration avec un objet de valeur (le chiffre en bas de la page), des personnages et une temporalité. Les chiffres ne sortent pas de nulle part. Ils ont un passé et un futur. La délibération dépend de délibérations antérieures durant lesquelles des promesses ont été faites, des verdicts ont été rendus et des pactes ont été noués. Ici, le directeur projette la délibération dans une situation future où des personnages extérieurs à l'interaction vont intervenir (« Si un jour le patron veut regarder les budgets »). Il fait alors référence à la figure de la direction pour démontrer le caractère inacceptable du chiffre (« On ne peut pas présenter ça »). Pour l'avoir bien des fois observé lors des réunions, ce procédé argumentatif est une ressource conversationnelle courante. Lorsqu'il s'agit de justifier une décision désagréable, de motiver un verdict défavorable, de refuser une transaction, la chaîne hiérarchique est introduite dans la conversation. Respectivement, il est courant que d'autres personnages extérieurs

apparaissent comme, adjuvants ou opposants dans les récits qui sont donnés de l'action.

La réunion va se terminer. Elle a été rude pour le conducteur qui a été mis en défaut de production d'information. Sommé de rendre des comptes, il n'a pu donner les éléments nécessaires pour que le budget soit validé pour transmission au niveau supérieur et consolidation dans les comptes de la filiale. Dans un autre contexte, en employant d'autres ressources argumentatives, peut-être une telle dégradation eut-elle pu être acceptée. Dans le cas présent, son travail est rejeté, la réunion va être reportée. Une sorte de tact conclusif de la part du directeur va permettre au conducteur de « sauver la face ».

DE : Quand est-ce que tu veux qu'on se revoie?

CT : C'est bon, je peux le faire dans la semaine. Vendredi, ça me va.

CG : Moi, à part demain (mercredi), je suis à votre disposition.

DE : Bon, vendredi 15h ?

CG : OK

CT : OK

DE : Tiens, reprends ça et on fait comme si on n'avait rien vu.

N'oublions par que cette réunion est une réunion « d'interprètes ». Une forme de complicité est de mise (« On fait comme si on n'avait rien vu »). Paradoxalement, pour que les chiffres puissent prendre un sens partagé, les stratégies dilatoires doivent pouvoir s'exprimer. Bien souvent, les acteurs passent un temps considérable à définir les conditions de vérité du chiffre, les moyens de les obtenir et le moment où on les obtiendra. La décision est souvent une décision de ré information ou d'attente d'information. Dans l'entre-deux, les choix mûrissent grâce à de nouvelles données factuelles, ils se confrontent à la contradiction d'autrui.

2.3.3. La mise en scène de la compétence gestionnaire

Échec de communication du point de vue des acteurs, la réunion analysée plus haut illustre par son résultat négatif l'importance des communications dans le processus budgétaire : que se passe-t-il lorsque les acteurs ne trouvent pas de réponse complète, exhaustive à la question qui se pose

dans le contexte de leur rencontre ? Nos observations nous permettent d'affirmer que cette situation n'est pas exceptionnelle, qu'elle est même plutôt la règle. D'une certaine façon, cette réunion est paradigmatique d'une situation courante dont le traitement, dans l'interaction, n'a jamais été étudié à notre connaissance.

La plupart du temps, l'incertitude domine et les acteurs doivent composer avec le flou, l'imprécision. Ils passent alors un temps considérable à « communiquer », c'est-à-dire non seulement à transmettre une information, mais aussi, et peut-être surtout à s'entendre sur un cadre où une signification de cette information, même conventionnelle ou arbitraire, peut-être ponctuellement partagée. Malgré tous les efforts déployés pour standardiser cette information, et pour en automatiser la production, le document budgétaire demeure irréductiblement une « production maison », datée, dont la présentation dépend du contexte du chantier, des enjeux d'autonomie du conducteur, des qualités pédagogiques des gestionnaires. Dans ces conditions, il est nécessaire de « méta-communiquer », c'est-à-dire de préciser le cadre relationnel dans lequel chaque acteur est légitime pour dire ce qu'il dit.

Ce « temps de communication » n'est pas dysfonctionnel si l'on considère qu'une des fonctions latentes de la procédure budgétaire est de constituer une certaine forme de liant organisationnel. Elle instaure de fait, par les procédures qu'elle impose, un certain nombre de situations de communication à distance ou de communication face à face, durant lesquelles un ordre social est produit, reproduit et éventuellement transformé. En communiquant autour des chiffres et de leur vérité, les acteurs communiquent aussi sur l'organisation et sur les formes que ces chiffres doivent prendre pour qu'ils aient une valeur. Dans un monde non monétaire, la notion de budget n'a guère de sens. Dans un système social non hiérarchisé, la notion de gestion budgétaire n'a pas de sens non plus. Chaque acteur de la production des comptes est aussi un représentant d'un groupe avec des rationalités et des logiques propres. Lors des situations de communication où des chiffres sont en jeu, ces « représentants » produisent des discours performatifs sur l'organisation des comptes qui, en disant ce que doit être l'organisation en général, disent aussi ce qu'est leur place dans ce « devant être » (Weber, 1995). En même temps qu'ils parlent du chiffre, ils parlent aussi des conditions de production et de validité du chiffre, c'est-à-dire des règles retenues pour produire l'information budgétaire et du statut conversationnel que leur confèrent ces règles.

Ainsi, la fabrique du budget met-elle en relation l'organisation. La lente circulation des documents budgétaires et leur consolidation sur plusieurs niveaux hiérarchiques de l'organisation mobilisent de nombreux acteurs aux logiques et aux langages différents qui doivent s'entendre sur un chiffrage ponctuel de l'activité de chantier. Ce chiffrage – l'information budgétaire sous toutes ces formes – est à la fois un moyen de contrôle de l'activité est un moyen d'intelligence pour cette activité. Appréhendée comme un travail à part entière, c'est-à-dire comme un ensemble de tâches formellement identifiées, standardisées et planifiées, la production de l'information budgétaire apparaît comme profondément structurée par cette dialectique du rendre des comptes / faire ses comptes. Par-delà l'estimation contextuelle du résultat du chantier, se dessine tout un champ de délibération autour de l'évolution de la répartition des tâches de gestion ainsi que tout un espace de négociation « clandestine » sur la zone d'incertitude accordée aux conducteurs.

Une exigence implicite d'égalité des comptes doit alors être respectée. Ceux-ci doivent être égalisés deux à deux, c'est-à-dire présenter une symétrie entre des comptes réciproques. En effet, lorsqu'on peut retrouver deux chiffres par deux modes de calcul différents, ceux-ci gagnent en fiabilité. Une grande partie des techniques comptables (rapprochement, circularisation) reposent ainsi sur le respect d'une formule d'égalité : entre l'actif et le passif, le débit et le crédit, entre les prévisions et les réalisations. Dans les réunions, toute inégalité est une anomalie, une différence qui mérite potentiellement d'être discutée. Or, si une inégalité peut parfois provenir d'une cause matérielle sur le chantier, elle peut aussi résulter d'une erreur d'imputation de la part du conducteur. Dans le premier cas, il convient qu'elle soit convenablement identifiée et expliquée. Dans le second cas, il y a erreur. C'est notamment pour cette raison que les conducteurs sont incités à « lisser les résultats ». Toutes choses égales par ailleurs, un conducteur qui produit ce travail sur l'information, qui pratique ce travail d'écriture sur les chiffres, est perçu comme plus responsable qu'un conducteur qui ne le fait pas. Dans des milieux organisationnels où le paradigme de l'autonomie et de la responsabilité devient dominant et où le langage des chiffres se diffuse dans des domaines sans cesse plus nombreux, cette norme d'égalisation, de symétrie, d'esthétique des chiffres va sans doute prendre une place de plus en plus importante dans l'appréciation de la compétence gestionnaire.

Conclusion

Le langage des chiffres est une porte d'entrée originale et pertinente pour étudier les propriétés organisantes des communications (Cooren et al). Angle aveugle des études en communications organisationnelles, les systèmes comptables et budgétaires, les tableaux de bord et les indicateurs de performance, les dispositifs de gestion à distance par des chiffres constituent pourtant un trait marquant des transformations que connaissent les organisations contemporaines. Leur extension et leur prolifération concernent des domaines sans cesse plus nombreux de la vie des organisations, petites ou grandes, publiques ou privées. Ils forment et in-forment la plupart des décisions qui y sont prises. Ils structurent spatialement et temporellement les relations entre des acteurs d'appartenance, de niveaux hiérarchiques et de métiers différents. Surtout, ils donnent lieu à de multiples communications formelles et informelles, internes et externes, hiérarchiques et fonctionnelles, écrites et orales.

Dans l'entreprise étudiée, l'autorité des chiffres ne fait pas de doute. À tous les niveaux de **la fabrique du budget** ; du chantier au siège social en passant par les régions et les filiales, et dans tous les services ; du conducteur au responsable de centre en passant par les contrôleurs et les comptables eux-mêmes, chacun rend des comptes. Cette autorité est renforcée par le sentiment partagé qu'il est important de faire ses comptes, que la réflexion économique guidée par le budget comme outil d'aide à la décision est légitime. En effectuant les saisies, les calculs et les raisonnements prescrits, bref, en jouant *dans* les règles du jeu budgétaire, les acteurs constituent le jeu, le rendent jouable, car joué à plusieurs. L'ordre social ronronne, le langage des chiffres exerce son influence structurante. Qu'ils soient dits ou écrits, les chiffres font parler l'organisation qui les produit.

Cela veut dire que pour s'entendre sur un chiffre, il faut généralement aussi s'entendre sur un cadre d'interprétation et un contexte d'énonciation de ce chiffre ; réaliser un **acte de calcul**, c'est-à-dire un acte de langage énonçant un calcul. Chacun propose donc un cadre d'interprétation et d'énonciation. Mais en le proposant, chacun définit sa place dans l'interaction. Un directeur peut demander à un conducteur des précisions sur un chiffre parce qu'il est celui auquel on rend les comptes. Sa place dans l'interaction est donc celle attribuée par l'organisation. Si le conducteur

peut répondre, « faire parler les chiffres » se réalise dans les règles. Cependant, le conducteur peut ne pas pouvoir répondre. L'ordre social vacille. Il faut trouver une solution : redéfinir la situation de sorte que l'incomplétude de la réponse soit acceptable. Chacun va devoir changer de position, sortir quelque peu de la place attribuée par l'organisation. Ces changements de position, dans l'interaction, contribuent à produire et transformer l'ordre social interne. Ils sont la matrice des conditions d'autorité du langage des chiffres. On peut contester les chiffres, pas le fait qu'il soit nécessaire de les fournir. C'est à partir de cette prémisse que s'exerce une grande part de l'influence du management actuel.

Une sorte de **norme informelle d'esthétique des comptes** semble alors gouverner les choix et les convictions en matière de présentation des documents. Dans un univers où la traduction, l'interprétation, le cadrage sont des opérations permanentes, des comptes égalisés, symétriques garantissent une lecture commune, une compréhension a minima entre des acteurs aux logiques et appartenances différentes. Bien que cette hypothèse mériterait d'être étendue à d'autres terrains, on peut supposer que la maîtrise de cette norme constitue un élément de plus en plus prégnant de la compétence gestionnaire.

À travers l'exemple paradigmatique du langage des chiffres tel qu'il s'écrit et tel qu'il se parle, l'intérêt du modèle CT pour appréhender les phénomènes d'autorité apparaît alors clairement. L'autorité, le pouvoir, le contrôle ne sont pas dissociables des modes de communications écrits et oraux par lesquels ils s'expriment. Une analyse simultanée des textes et des auteurs, de la parole et des portes-paroles permet de mettre à jour les processus par lesquels ces modes de communication structurent les cadres organisationnels.

Leur capacité à engendrer et légitimer des situations de communication sans cesse plus nombreuses fait partie des multiples mécanismes par lesquels les outils de gestion se diffusent ainsi que les idéologies, les discours et les langages qu'ils véhiculent. Ils imposent un rythme, un langage, des modèles de pensée au cœur même de l'interaction. Ils sont un des vecteurs importants de l'irruption de nouvelles ressources discursives dans les communications au travail, de la diffusion d'un nouveau modèle d'autorité et de responsabilité performativement construit. Dans des organisations où la responsabilité individuelle, l'autocontrôle, l'intériorisation des

objectifs formels sont en train de devenir un modèle dominant de comportement (Boltanski et Chiapello, 1999), rendre des comptes devient un impératif informationnel et communicationnel. Il faut non seulement les fabriquer, les produire physiquement, mais aussi maîtriser l'ordre interactionnel qu'ils instaurent, les règles du jeu de la mise en scène des compétences gestionnaires.

Remerciements

Je tiens à remercier les relecteurs de ce texte qui m'ont permis de l'enrichir considérablement.

Bibliographie

AHRENS Thomas et Christopher CHAPMAN (2007), « Management accounting as practice », *Accounting, Organizations & Society*, vol. 32, n° 1/2, p. 5-31.

BERRY Michel (1983), *Une technologie invisible : l'impact des outils de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Paris : CRG.

BOLTANSKI Luc et Ève CHIAPELLO (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 843 p.

BOURDIEU Pierre (1982), *Ce que parler veut dire, Économie des échanges linguistiques*, Paris : Éditions de Minuit, 244 p.

BOUSSARD Valérie (1998), « Les indicateurs de gestion comme construction sociale : l'exemple des Caf », *Recherches et prévisions*, n° 54, p. 51-61.

CHANLAT Jean-François et Renée BÉDARD (1990), « La gestion, une affaire de parole », dans Jean-François CHANLAT (dir.), *L'individu dans les organisations : les dimensions oubliées*, Laval : Eska, p. 79-100.

CHALAYER Sylvie (1995), « Le lissage des résultats : éléments explicatifs avancés dans la littérature », *Comptabilité, Contrôle, Audit*, vol. 1, n° 2, p. 89-104.

COOREN François, James TAYLOR et Elisabeth VAN EVERY (dir.) (2006), *Communication as organizing Practical approaches to research into the dynamic of text and conversation*, Mahwah, NJ : Lawrence, 237 p.

EYRAUD Corine (2003), « Pour une approche sociologique de la comptabilité : réflexions à partir de la réforme comptable chinoise », *Sociologie du travail*, n° 45, p. 491-508.

FAURÉ Bertrand (2006), *Les activités de production de l'information budgétaire : communications organisationnelles et régulations. Le cas d'une entreprise de BTP*, Thèse de doctorat, Toulouse : Université Toulouse le Mirail, Sciences de l'information et de la Communication, 308 p.

FAURÉ Bertrand (2007a), « Une approche communicationnelle des outils de gestion et de contrôle. Quels apports pour les SIC ? », *Communication & Organisation*, n° 31.

FAURÉ Bertrand (2007b), « La fabrique du budget : quelle mise en relation de l'organisation ? »,

Colloque AIMS, 9-12 juin, Montréal, <<http://www.aims2007.uqam.ca/actes-de-la-conference/communications/FAUREb321/>>

FAURÉ Bertrand et GRAMACCIA Gino (2007), « La pragmatique des chiffres dans les organisations : de l'acte de langage à l'acte de calcul », *Études de communication*, n° 29, p. 25-38.

FELDMAN Martha et James MARCH (1981), « Information in organizations as a signal and a symbol », *Administrative Science Quarterly*, n° 26, p. 171-186.

Guide de déroulement d'affaires (1992), document interne de l'entreprise, 57 p.

GOFFMAN Erving, (1987), *Façons de parler*, Paris : Éditions de Minuit, 285 p.

GOODY Jack (1993), *Entre l'écriture et l'oralité*, Paris : PUF.

GOUADAIN D. (2001), « Les mots de la gestion », *Gérer & Comprendre*, n° 66, p. 58-79.

HOPWOOD Anthony G. (1987), « The archeology of accounting system », *Accounting, Organizations & Society*, vol. 12, n° 3, p. 207-215.

LANGLEY Ann (1989), « In Search of Rationality: The Purposes Behind the Use of Formal Analysis in Organizations », *Administrative Science Quarterly*, vol. 34, n° 4, p. 598-631.

LATOUR Bruno (2002), *La fabrique du droit : une ethnographie du Conseil d'État*, Paris : Éditions de la découverte, 311 p.

LAVOIE Don (1987), « The accounting of interpretation and the interpretation of accounts: the communicative function of the language of business », *Accounting, Organizations & Society*, vol. 12, n° 6, p. 579-604.

LUKKA Kari (1988), « Budgetary biasing in organizations: Theoretical framework and empirical evidence », *Accounting, Organizations and Society*, vol. 13, n° 3, p. 281-301.

MACKENZIE Donald et Yuval MILLO (2003), « Construction d'un marché et performance théorique, Sociologie historique d'une bourse de produits dérivés financiers », *Réseaux*, vol 6, n° 122, p. 15-61

MILLER Peter et Christopher NAPIER (1993), « Genealogies of calculation », *Accounting, Organisations and Society*, vol. 18, n° 7/8, p. 631-647.

MOISDON Jean Claude (dir.) (1997), *Du mode d'existence des outils de gestion*, Paris : Seli Arslan, 286 p.

MORGAN Gareth (1988), « Accounting as reality construction: towards a new epistemology for accounting practice », *Accounting, Organizations & Society*, vol. 13, n° 5, p. 477-485.

ROBSON Keith (1992), « Accounting numbers as "inscription": action at a distance and the development of accounting », *Accounting, Organizations & Society*, vol. 17, n° 7, p. 685-708.

SEARLE John R., (1972), *Les actes de langage*, Paris : Hermann, 261 p.

TAYLOR James (1993), « La dynamique de changement organisationnel. Une théorie conversation/texte de la communication et ses implications », *Communication & Organisation*, n° 3, p. 56-91.

TRUEMAN Bret et Sheridan TITMAN (1988), « An explanation for accounting income smoothing », *Journal of Accounting Research*, vol. 26, n° 3, p. 127-139.

WEBER Max (1995), *Économie et société, Tome 1*, Paris : Pocket, 411 p.

WEICK Karl E. (1995), *Sensemaking in organizations*, London : Sage, 231 p.

YOUNG Joni (2003), « Constructing, persuading and silencing: the rhetoric of accounting standards », *Accounting, Organizations & Society*, vol. 28, n°6, p. 621-638.

Notice biographique :

Ancien normalien (École Normale Supérieure de Cachan), Agrégé d'Économie Gestion et Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, enseignant et responsable de licence à l'IUT de Tarbes, Bertrand Fauré a mené sa thèse de doctorat au sein du Lerass (Université Toulouse Paul Sabatier). Analyse communicationnelle des propriétés organisantes du langage des chiffres dans les organisations (le processus budgétaire dans une entreprise de construction), cette thèse a donné lieu à plusieurs publications sur les notions d'actes de calcul (Fauré et Gramaccia, 2007) et de fabrique du budget (Fauré, 2007, 2008 à paraître).



L'APPROCHE SOCIO-PRAGMATIQUE EN SCIENCES DU LANGAGE : PRINCIPAUX CADRES CONCEPTUELS & PERSPECTIVES

Gwenolé Fortin

Université de Nantes

Résumé :

Ce texte, à dominante théorique, vise à montrer comment l'approche socio-pragmatique révolutionne les théories de la communication, envisagées depuis Saussure selon un modèle unique : le modèle du code (*code model*). Il s'agit de présenter les différents courants de réflexion et de recherche qui s'inscrivent dans le paradigme pragmatique, envisageant la pragmatique non pas comme une discipline, ou un sous champ de la linguistique, mais plutôt comme une approche méthodologique en sciences de l'Homme à travers la notion de communication.

Introduction

Le principe épistémologique central de l'approche socio-pragmatique en sciences du langage – en rupture avec l'approche canonique en communication (théorie mathématique de la communication) –, c'est de s'intéresser aux faits langagiers dans leurs relations avec leurs contextes *réels* d'existence.

Comme le résume Philippe Blanchet, la question pragmatique est la suivante : « Comment le langage [...] produit de la signification, c'est-à-dire des effets, dans le contexte communicatif de son utilisation par les locuteurs ? » (Blanchet, 1995, p. 9).

Autrement dit, l'approche socio-pragmatique rompt avec la linguistique structurale interne en conceptualisant le langage et son usage en fonction de l'interaction réelle entre les interlocuteurs *en contexte* : on ne parle plus d'émetteur ni de récepteur, mais d'*interactants*, de co-énonciateurs qui co-construisent une interaction socio-langagière. La communication est envisagée alors comme un rituel social reposant sur des conventions de coopération.

1. Les fondements

La pragmatique est née dans le cadre de la linguistique. Plus précisément, c'est Charles Morris qui utilise le terme pour la première fois et le définit à partir des concepts peirciens comme l'étude de la *relation des signes à leurs interprétants*. Ce sont cependant les influences réciproques entre philosophie du langage, sémiotique et linguistique qui rendent compte de la richesse des théories pragmatiques.

Le courant dominant de la linguistique au XX^e siècle s'est constitué à partir du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (Saussure, 1916). La terminologie de Saussure étant au fondement de la linguistique moderne, il est nécessaire pour situer la pragmatique de caractériser la dichotomie centrale dans l'architecture conceptuelle de Saussure : celle entre *langue* et *parole*.

En effet, l'enjeu premier du *Cours* est de donner un statut scientifique à l'étude du langage humain en tant que systèmes de signes. Saussure répond alors à une conception linguistique courante qui consiste à l'époque à ne reconnaître que les faits linguistiques bruts, les événements langagiers, comme matière première pour le linguiste (conception incapable de rendre compte de l'existence de langues comme systèmes collectifs). Il propose de distinguer deux faces au langage : d'une part la langue (partie systémique, abstraite et « communément partagée »), d'autre part la parole en tant qu'exercice concret et individuel. Ainsi avec Saussure, la linguistique, même si elle a besoin des actes de parole pour établir et vérifier ses théories, ne considère ceux-ci que comme phénomènes contingents et se dédie exclusivement à établir le système de la langue. Selon Saussure, la linguistique a donc pour objet de recherche la *langue* et non la *parole* (Totschnig, 2000).

Aussi, le « circuit de la parole » selon Saussure s'inscrit donc dans la logique d'une communication *codique* (cf. Figure 1).

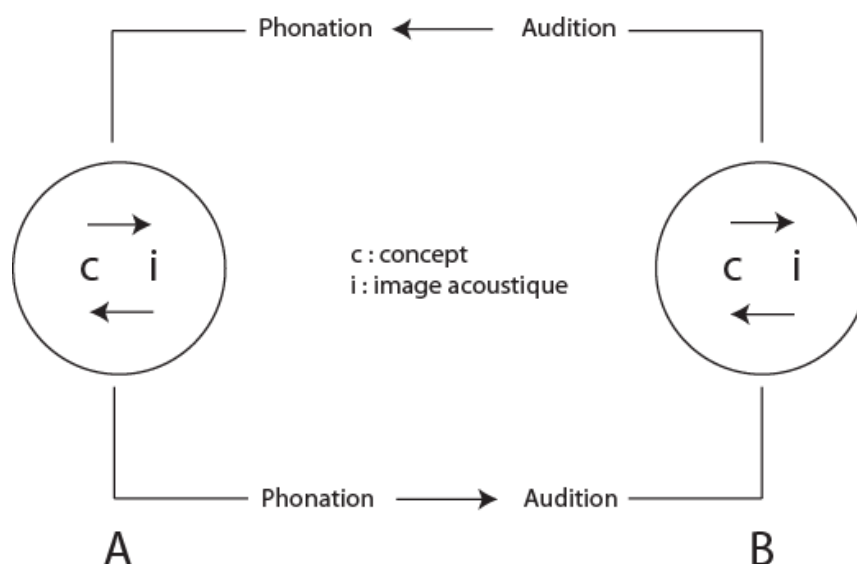


Figure 1 : Soit deux personnes A et B qui s'entretiennent.

Ce qui caractérise le pôle systémique du langage — la langue — est un agencement de signes : chaque signe étant défini comme l'articulation d'un signifiant et d'un signifié. Pour Saussure le signe est fondé uniquement dans la langue, c'est-à-dire que le signifiant n'est pas le son réel, mais une « image acoustique », le signifié n'est pas un objet, mais un concept. Le rapport entre signifiant et signifié est décrit par Saussure à la fois donc comme arbitraire et dépendant de son existence dans le système, c'est-à-dire que le signe est essentiellement défini par sa place dans des séries d'autres signes.

C'est en reconnaissant les contradictions inhérentes aux dichotomies saussuriennes que la pragmatique a élargi la perspective de Saussure.

La pragmatique visera donc au départ à expliquer comment la parole, bien plus qu'une simple application de la langue, est en même temps en variation par rapport à des codes établis et génératrice de nouveaux codes.

Tout acte de parole a lieu dans un contexte défini par des données spatio-temporelles et socio-historiques ; aussi la pragmatique vise à montrer comment ces données interagissent avec le système de la langue et comment le sens prend naissance dans un contexte situationnel donné (Austin, 1970). Le concept de *contexte* est donc un concept clé de la pragmatique, en ce qu'elle tente d'explicitier *comment le langage s'exerce concrètement dans des contextes spécifiques*, et comment ce fonctionnement échappe en partie à la syntaxe et à la sémantique,

mais comment il se manifeste pourtant en partie aussi à travers elles. La pragmatique est donc concernée par l'usage que *nous faisons du langage*¹. Il s'agit de montrer comment une grande partie de l'activité communicationnelle consiste à situer sa parole *vis-à-vis de celles des autres*, et comment le sens des énoncés dépend dans une large mesure des positions respectives des interlocuteurs à l'intérieur d'un échange conversationnel.

Aussi, en dépassant l'opposition réductrice entre langue et société d'une part, et parole et individu d'autre part, la pragmatique est inséparable d'un mouvement de la pensée moderne qui s'est manifesté dans l'ensemble des sciences humaines et sociales (constituant aussi un motif central de la théorie de la communication humaine) : la reconnaissance d'une dialectique entre la société et l'individu, d'une interaction continue entre les niveaux macro et micro, et d'un rapport complexe entre la normalité des codes et l'innovation des usages.

La pragmatique trouve donc son origine dans une critique de l'exclusion que la parole en tant que pratique subit dans la linguistique saussurienne. Elle a ainsi peu à peu renoué avec une autre conception de la sémiotique formulée plus tôt par Charles S. Peirce (Peirce, 2002).

2. Un modèle *canonique* de la communication

Comment les humains communiquent-ils entre eux ? Plusieurs métaphores d'usage telles que « mettre ses idées sur le papier », « faire passer le message », « des paroles lourdes de sens », semblent indiquer une réponse : la communication verbale consisterait à emballer et à expédier un « contenu » (autre métaphore) au moyen de mots (Sperber & Wilson, 1989, p. 11).

Depuis Saussure — et jusqu'aux sémioticiens modernes — toutes les théories de la communication sont basées sur un modèle unique, une même conception du langage : un processus fondamentalement *codique*, et qu'à la suite de Dan Sperber et Deirdre Wilson on a appelé le *code model* ou « modèle du code ».

Le modèle du code, élaboré à partir de la théorie mathématique de Claude Shannon (élève de Norbert Wiener, le père de la cybernétique), est devenu *le* modèle en sciences sociales et la référence obligée pour tout néophyte en sociologie des médias, correspondant tout à fait à

¹ Ceci est particulièrement vrai pour la pragmatique sociolinguistique ; alors que chez les premiers pragmaticiens elle était surtout centrée sur les *effets* du discours.

l'approche traditionnelle en sociologie². Shannon publie en 1948 une *Théorie mathématique de la communication* (Shannon, 1948) dans laquelle il propose ce qu'il appelle le schéma du « système général de communication », dont le cadre conceptuel repose sur la chaîne d'éléments suivants : une source d'*information*, qui produit un *message* ; un *émetteur*, qui transforme le message en *signaux* ; un *canal*, par lequel sont transportés les signaux ; un *récepteur*, qui reconstruit le message à partir des signaux ; et une *destination*, qui est la personne ou la machine à laquelle le message est envoyé³.

La théorie mathématique de la communication de Shannon constitue alors rapidement une sorte de point de ralliement pour des champs disciplinaires très divers : physique, mathématiques, sociologie, psychologie, linguistique ou biologie moléculaire, par exemple. A travers la notion de code, ces disciplines scientifiques vont partager une même grille de lecture. Pendant plusieurs décennies (et le modèle est toujours très présent, inconsciemment la plupart du temps) cette théorie *linéaire* inspire la plupart sinon toutes les approches de la communication.

Le modèle est basé sur l'idée que l'information est un contenu fixe, aussi y a-t-il simple transmission d'information (et non pas interaction). Le langage est considéré comme un système de signes ou de symboles (phonétiques, visuels, etc.) qui servent à « transmettre une information ». Ces signes doivent être utilisés *intentionnellement* pour exprimer des pensées.

La notion de communication est donc le plus souvent synonyme de « transmission ». La première image qui vient à l'esprit lorsqu'on parle de communication, c'est celle de la flèche allant d'une personne à l'autre. La flèche évoque la transmission intentionnelle d'un message, le plus souvent verbal, d'un émetteur vers un récepteur. [...] Cette vision « télégraphique » de la communication va se répandre très rapidement à travers les sciences humaines et sociales et constituer le socle des « sciences de la communication » naissantes, tant aux Etats-Unis qu'en Europe (Winkin, 2001, p. 25).

² Il existe un parallèle entre l'évolution de la notion de communication (du modèle « télégraphique » au modèle « orchestral ») et l'évolution que représente l'ethnométhodologie (notamment la notion d'indexicalité, par rapport à la sociologie traditionnelle).

³ Ce schéma a été décliné — dans le registre de la communication de masse — sous le couvert d'une théorie dite de « l'effet hypodermique ». Les médias nous injecteraient directement, telle une seringue, des idées et des attitudes.

En parcourant l'histoire des sciences humaines et sociales au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, on est frappé par l'ampleur du succès rencontré par le modèle de la communication de Claude Shannon et Warren Weaver.

La figure 2 est l'adaptation du diagramme de Shannon et Weaver qui traduit comment l'utilisation d'un code s'applique à la communication inter-humaine :

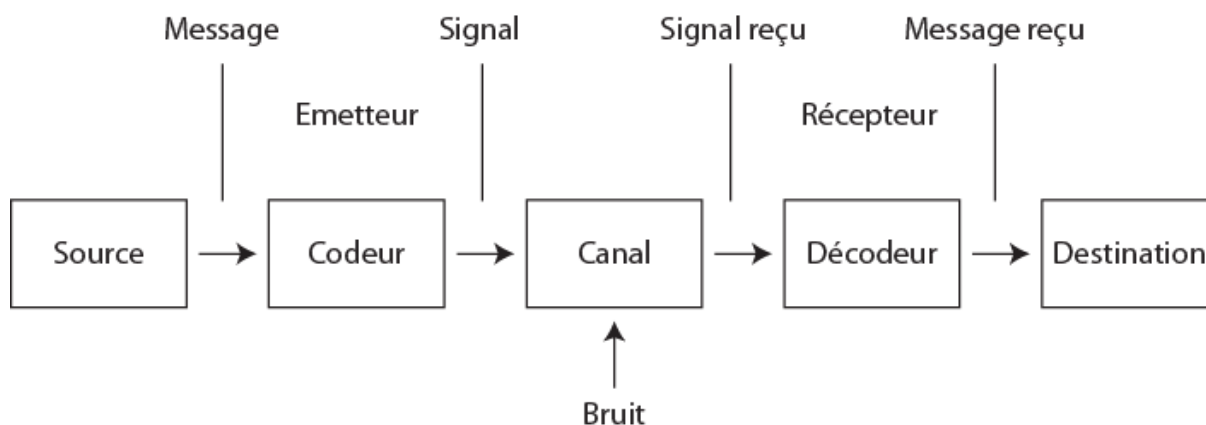


Figure 2

Ce modèle fonctionne ainsi comme une espèce de truisme culturel, de modèle canonique à partir duquel toutes les communications sont ramenées en définitive pour analyse.

Selon ce modèle, la communication est assurée par un encodage et un décodage de messages⁴.

Toute communication présuppose ainsi un système sous-jacent de signes que le sémioticien doit reconstruire et présenter sous forme de *système*. C'est donc bien l'héritage du programme saussurien dont il est question :

La langue est un système de signes exprimant des idées, et, par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes. On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale... nous la nommerons sémiologie* (Saussure, 1972, p. 33).

Le modèle E-R admet implicitement que toutes les situations de communication peuvent être découpées et ramenées à un échange entre deux acteurs. C'est à partir de ce diagramme et

⁴ L'idée selon laquelle la communication verbale est un processus de codage et de décodage est en fait profondément enracinée dans la culture occidentale.

d'une directe « récupération » de la théorie mathématique de la communication de Shannon et Weaver que Roman Jakobson, dans les années 1950, établira sa classification des fonctions du langage⁵.

Le diagramme suivant (projection du modèle de Jakobson) illustre la manière dont un message qui provient d'une source d'information peut être reproduit à une destination donnée grâce à un processus de communication. Bien que le diagramme de Shannon et Weaver soit inspiré de la technologie des télécommunications (ils étaient respectivement ingénieur en télécommunication chez Bell et mathématicien au MIT), la conception dont il procède est fort ancienne et visait initialement à rendre compte de la communication verbale. Ici, la source et la destination sont les mécanismes cognitifs centraux du locuteur et de l'auditeur ; le codeur et le décodeur sont des capacités linguistiques et le message est une pensée du locuteur (le canal étant l'air) :

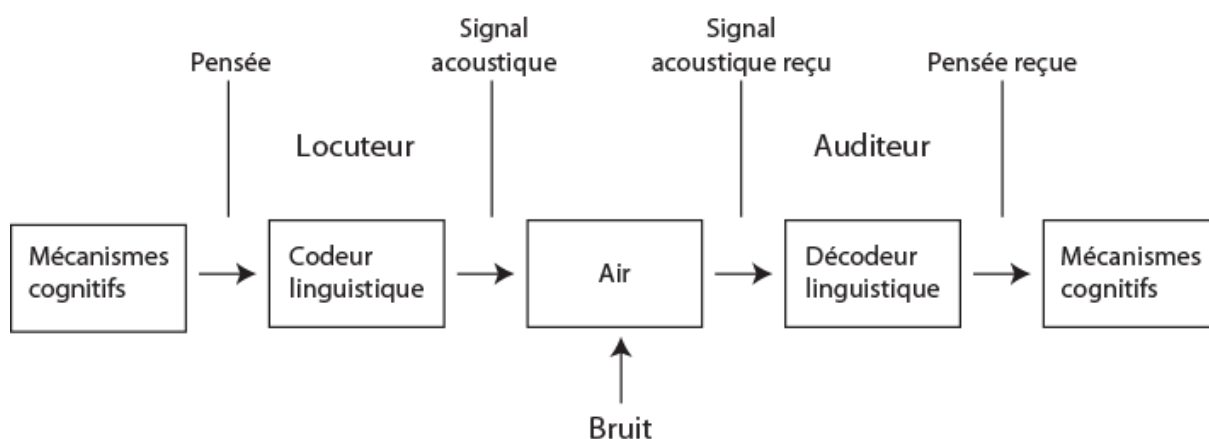


Figure 3

3. Les principales critiques

Lorsque les psychologues sociaux, dans les années 1960, commencent à s'intéresser aux problèmes de la communication, c'est tout « naturellement » qu'ils reprennent les modèles existants, et en l'occurrence le modèle codique de Roman Jakobson.

⁵ Ceci dit, l'un des mérites de Jakobson est d'avoir introduit la notion de *contexte situationnel* (inspiré par le « bruit » de la théorie mathématique). Il définit la communication par six fonctions (référentielle, expressive, conative, phatique, métalinguistique et poétique) qui relèvent d'une pragmatique de la langue (Jakobson, 1963).

Mais très rapidement, ils se trouvent confrontés à ses limites, la première de toutes étant l'absence de prise en compte, par Jakobson et ses prédécesseurs, des *enjeux psychosociologiques* de la communication.

La seconde, directement liée à la première, est que l'émetteur et le récepteur ne sont pas de simples entités, des machines — c'est-à-dire des *variables* — mais bien des individus humains, riches et complexes, qui se posent les uns par rapport aux autres. Aussi, dans un tel contexte, la situation communicationnelle inclut plus de « paramètres » que ne l'entendaient les diagrammes de Shannon et Weaver et de Jakobson.

Dès les années 1960, donc, le modèle jakobsonien n'est plus suffisant, ce qui laisse place à d'autres conceptions. En 1967, Dell Hymes expose son fameux modèle SPEAKING (Hymes, 1967).

Comme le présentait déjà son auteur quelques années auparavant, le jeu des fonctions du langage est plus complexe que ne le laissait entendre Jakobson dans son schéma. Désormais, seule une étude détaillée de la *structure* d'un phénomène de communication — en particulier des rapports entre les composantes — permet d'en dégager les fonctions. Hymes retient ainsi huit « variables » fondamentales qu'il présente en suivant l'ordre mnémotechnique *S. P. E. A. K. I. N. G.*

Aussi, pour Hymes, l'étude de la communication consiste, une fois mises à nu les composantes de l'activité de langage, à montrer comment elles interagissent, ce qui permet en même temps de dégager les *fonctions* du phénomène de communication. Pour Hymes, la communication comprend différentes dimensions qui sont inextricablement liées entre elles. De même, Selon John Gumperz, dans tout échange conversationnel, des éléments autres que les connaissances grammaticales ou lexicales influenceront nécessairement le sens des échanges. Il explique ainsi que :

Le cadre, le savoir d'arrière-plan propre à chaque participant, ses attitudes avec les autres participants, les postulats socioculturels concernant les rôles et les statuts, les valeurs sociales associées à diverses composantes du message jouent également un rôle décisif (Gumperz, 1989, p. 55).

Ainsi, pour Hymes, la communication ne reposerait pas uniquement sur des échanges de messages mais sur des *interactions*, des *transactions* ou des *négociations*.

La théorie des actes de langage

C'est probablement la théorie des actes de langage (*speech acts*) qui a le plus contribué à la popularité des approches pragmatiques (Kerbrat-Orecchioni, 2001). Celle-ci n'est pas à proprement parler une théorie linguistique, mais plutôt une approche philosophique du langage qui essaie de rendre compte, en termes généraux, de certaines propriétés du langage humain, indépendamment de toute langue particulière.

Elle trouve son origine dans le texte de John Langshaw Austin (reproduisant une série de conférences données à l'Université Harvard en 1955) : *How to do things with words* (Austin, 1962). Austin propose le concept de « performatif » pour désigner tous les énoncés décrivant l'accomplissement d'un acte (comme une promesse, un ordre, une déclaration, etc.), et les oppose aux énoncés qui affirment un état de chose réel (énoncés dits constatifs ou affirmatifs). Selon Austin, un événement de parole est l'actualisation d'une phrase prévue par une langue (acte *locutoire*), l'accomplissement d'un acte qui selon certaines conventions sociales s'insère dans un contexte pour le changer (acte *illocutoire*) et la poursuite de certaines fins (acte *perlocutoire*).

Les réflexions fondatrices d'Austin ont alors trouvé des échos dans la linguistique, mais aussi dans la philosophie du langage et dans la sociologie, inspirant un approfondissement de la réflexion sur les rapports entre la logique formelle et l'usage quotidien du langage.

La théorie des actes de langage a reçu ensuite nombre de prolongations. On peut mentionner par exemple les travaux de John Roger Searle (Searle, 1969) qui a systématisé la pensée d'Austin en ce qui concerne l'explication de la structure (qui se veut exhaustive) des actes de langage, leur taxinomie et le phénomène de l'intentionnalité. Dans un acte de langage, le locuteur construit un rapport complexe entre lui-même, ses interlocuteurs et le contexte auquel il se réfère — ainsi que la matérialité du message qu'il énonce. Le projet taxinomique de Searle se caractérise donc comme une tentative qui consiste à distinguer les différentes manières par lesquelles un locuteur prend position sur le monde, sur ses interlocuteurs et sur lui-même.

De fait, la théorie des actes de langage peut être opératoire pour une théorie de la communication. Elle s'approche d'une théorie sociale de « l'agir communicationnel », au sens d'Habermas (Habermas, 1987), montrant plus spécifiquement que communiquer ne consiste pas simplement à *transmettre une information*⁶ mais à construire, prolonger et *modifier des rapports sociaux*, à prendre position dans un contexte institutionnel donné et déterminer certaines régularités communicationnelles.

L'acte de langage est lié à une subjectivité qui est celle de l'énonciateur⁷ : un locuteur assume un ou des rôles conversationnels, il se place, se positionne par rapport aux autres, exprimant des rapports intentionnels envers le monde. Aussi l'acte de langage doit-il être compris dans un *contexte*, qui ne lui préexiste pas nécessairement; c'est-à-dire que le langage est en mesure de construire et de modifier, de spécifier les contextes.

La théorie de la pertinence

Dans une même perspective, la *théorie de la pertinence* de Sperber et Wilson (Sperber et Wilson, 1989) apparaît comme un pas de plus dans la compréhension du fonctionnement de la communication⁸. Les deux chercheurs reviennent sur les théories de la communication antérieures et montrent qu'elles sont toutes basées sur le modèle du code et que celui-ci est inadapté pour une description de la communication inter-humaine.

Une précision d'importance s'impose donc ici. Le langage a longtemps été perçu essentiellement comme support d'une *activité mentale* : Saussure affirme ainsi que la langue représente « la pensée organisée dans la matière phonique » (Saussure, 1972, p. 155). Pour Sperber et Wilson, *communication verbale* et *pensée* ne sont plus de même nature : la pensée est une computation mentale de l'univers environnant — bien plus riche que de « simples énoncés linguistiques », puisque le message linguistique n'est qu'une représentation incomplète des pensées du locuteur (qui doit être recomposée et complétée par l'auditeur).

⁶ L'à priori implicite des linguistiques communicationnelles, c'est que le langage exprime quelque chose, que les individus s'extériorisent par lui.

⁷ A la suite d'Émile Benveniste, on parlera de la « subjectivité langagière » (Kerbrat-Orecchioni, 1980).

⁸ Mais elle n'est à considérer que comme un premier pas dans une nouvelle direction plutôt que comme un aboutissement. On peut en effet lui reprocher plusieurs défauts, non des moindres étant leur approche très cognitive et donc une certaine ignorance des fonctions sociales mises en jeu par l'activité de communication.

En rédigeant ce livre nous n'avons pas littéralement mis nos pensées sur du papier. Ce que nous avons mis sur le papier, ce sont de petites marques noires, dont vous avez en ce moment une copie sous les yeux. Quant à nos pensées, elles sont restées là où elles ont toujours été : dans nos cerveaux (Sperber & Wilson, 1989, p. 11).

De telles pensées ne peuvent jamais être totalement recomposées puisque locuteur et auditeur ne partagent jamais de connaissances mutuelles absolues, ni une expérience identique du monde. C'est donc sur ces bases que Sperber et Wilson développeront leur *théorie de la pertinence*.

Un premier point est la définition donnée pour la situation (que les auteurs appellent *contexte*) :

- Il ne s'agit pas de ce qui *est* effectivement, mais de ce que les interlocuteurs *pensent* de la réalité ;
- Il ne s'agit pas simplement de ce qu'ils croient *vrai*, mais de ce à quoi ils accordent un degré quelconque de plausibilité, c'est-à-dire de leurs *hypothèses* ;
- Ces hypothèses ne sont pas seulement celles qu'ils ont consciemment à l'esprit au moment de la parole, mais aussi celles qu'ils peuvent mobiliser, notamment par inférence à partir d'autres hypothèses ;
- Enfin, ce qui importe pour la communication, ce sont — parmi ces hypothèses — celles qui sont tenues pour *mutuellement manifestes* : chacun est censé être capable de les faire, pense qu'elles sont attribuables aussi à l'autre, et que l'autre *sait qu'il le sait*.

Un second moment est fondamental dans la théorie : la définition de la *pertinence*. Elle est elle-même relative aux notions de *coûts* et d'*effets* cognitifs. Le coût est l'effort nécessaire à l'interprétation. L'effet cognitif d'une proposition dans un contexte donné est l'ensemble de propositions que l'on peut inférer d'elle quand elle est jointe à un contexte, et que l'on n'inférerait pas du seul contexte. Par exemple, si un contexte contient à la fois l'idée que Le Pen viendra sur le plateau télévisé et que Chirac et Le Pen ne peuvent pas se voir sans se disputer, alors l'annonce que Chirac viendra comporte, dans son effet cognitif, le pronostic d'une dispute.

On caractérise alors la *pertinence* en disant qu'elle est d'autant plus grande — étant donné un certain effet cognitif — que le coût pour l'obtenir (le nombre de déductions logiques devant être opérées) est faible. Ainsi caractérisée, la *pertinence* permet de prévoir l'interprétation d'un énoncé dans un contexte donné. Elle est définie comme l'ensemble des propositions *inférables* de l'énoncé et qui le rendent le plus pertinent possible. Ainsi, en réponse à « Jacques Chirac est-il de droite ? », l'énoncé « Il n'aime pas les socialistes » sera compris comme « Il est de droite ». En tirant cette conséquence dans ce contexte, on donne à l'énoncé pour le moindre coût de traitement les effets cognitifs les plus importants, et cette pertinence optimale dont l'interprétant suppose toujours qu'elle est visée par le locuteur.

Enfin, la *pertinence* répond au problème crucial de déterminer, dans l'ensemble des hypothèses mutuellement manifestes, celles que les interlocuteurs choisiront pour constituer le contexte dans lequel l'énoncé doit être interprété.

On choisit le sous-ensemble d'hypothèses qui attribuent à l'énoncé la plus grande pertinence en produisant, par les inférences les moins chères, le plus d'effets cognitifs. Les auteurs parviennent ainsi à rendre compte du fait fondamental signalé plus haut : l'énoncé sert à constituer la situation même dans laquelle il doit être interprété.

De même, pour Rodolphe Ghiglione et Alain Trognon, *communiquer*, c'est produire et interpréter des indices dont le langage est porteur : le locuteur fournit par son énoncé une expression interprétative d'une de ses pensées, et l'auditeur construit sur la base de cet énoncé une hypothèse interprétative portant sur l'intention *informative* du locuteur (Ghiglione et Trognon, 1993). Ghiglione et Trognon s'alignent donc là explicitement sur les travaux de Sperber et Wilson⁹.

Les pragmaticiens modernes, à l'instar de Sperber et Wilson, tentent donc de mettre à jour plus explicitement les normes implicites qui président à la communication verbale et de montrer comment elles interviennent dans l'interprétation des énoncés.

⁹ Mais ici le principe communicationnel ou informatif de l'usage langagier n'est pas questionné.

Palo Alto

Une école tente également, dans les années 1950, de prendre le contre-pied du modèle codique de la communication : c'est l'école de Palo Alto, encore appelée le « collège invisible »¹⁰, et dont les représentants majeurs sont Gregory Bateson, Ray Birdwhistell, Edward Hall, Erving Goffman et Paul Watzlawick.

L'école de Palo Alto est une dénomination générique un peu trompeuse pour désigner un ensemble de chercheurs et de travaux. Trompeuse, d'une part, car il n'y a jamais eu d'école proprement dite (le terme désigne des chercheurs ayant eu des affinités de travail communes — la thérapie clinique et les théories de la communication inter-individuelles pour l'essentiel), et d'autre part parce qu'il n'y a pas un mais deux regroupements de chercheurs : Gregory Bateson et Don D. Jackson, dans un premier temps, et Paul Watzlawick et quelques autres dans un second temps (ces deux temps correspondant à deux moments consécutifs et bien spécifiques du développement des recherches)¹¹.

Alors que, dans les travaux mathématiques et psychosociologiques, la communication reposait sur l'émetteur et son intention d'envoyer un message (à un autre individu), Ruesch et Bateson partent du récepteur et sa *perception* d'« impressions » en provenance non seulement d'autres individus mais de *lui-même*, d'événements, de « l'environnement » (Winkin, 2001, p. 55).

Bateson sera le premier à adapter l'approche systémique à l'étude des relations humaines. Les théories systémiques servent par la suite à modéliser des types d'interactions sociales dans des contextes culturels spécifiques, tandis que l'introduction de notions issues du champ de la cybernétique, comme celles de *feed-back* (principe de rétroaction) ou de système homéostatique, permettent de poser les bases d'une théorie générale de la communication.

Ce point de départ est une véritable révolution dans l'approche des phénomènes de communication, dans la mesure où il substitue à une démarche analytique (perspective traditionnelle des sciences) une démarche globale, complexe et dynamique (toutes les

¹⁰ L'apport en termes de multidisciplinarité des chercheurs qui ont constitué « la nouvelle communication » est conséquent. On parle de collège invisible dans la mesure où ce « réseau » de chercheurs a intégré les apports de différentes disciplines à l'étude de la communication humaine : ethnologie, psychiatrie, sociologie, etc.

¹¹ Adapté de (sans nom) (non daté), « Présentation générale de l'École de Palo Alto. Petit historique de... deux écoles dans un même lieu », <<http://www.cric-france.com/activite/manif/pw/textes/paloalto.pdf>>, consulté le 3 mars 2004.

interactions en un temps donné, dans un espace donné, constituent la trame de cette dynamique).

Considérant que la théorie de Shannon doit être laissée aux ingénieurs des télécommunications (pour qui, par ailleurs, elle a été conçue), les chercheurs de Palo Alto préconisent que la communication soit appréhendée du point de vue des sciences de l'Homme, c'est-à-dire d'après un modèle qui leur soit propre. Ils abordent alors la communication humaine comme un processus circulaire, en termes de niveaux de complexité et de contextes multiples, déstabilisant progressivement les axiomes de Shannon. La notion orchestrale (par opposition au modèle « télégraphique ») de la communication — issue des premiers travaux des pragmaticiens du langage — prend en compte d'autres facteurs. Ici, l'information n'est plus une entité fixe : elle est une entité instable, modifiée par la « transmission » elle-même (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1972).

La « nouvelle communication » a donc élargi considérablement la notion même de *communication*. Edward T. Hall a par exemple intégré la dimension proxémique : gestion individuelle et collective de l'espace (Hall, 1971).

4. Synthèse théorique

Différentes approches sont donc venues bousculer le modèle « télégraphique » de la communication dès lors que les linguistes ont recentré leur attention sur le discours *en tant qu'acte de communication*, c'est-à-dire impliquant des individus particuliers dans des situations particulières. Cette ouverture est repérable à travers divers courants et diverses recherches parmi lesquels on peut retenir¹² :

- Les travaux linguistiques sur les embrayeurs (les déictiques et les pronoms personnels, en particulier) qui permettent l'ancrage de l'énoncé dans la situation d'énonciation (Roman Jakobson et Émile Benveniste dans les années 1960) ;
- La philosophie analytique et la pragmatique anglo-saxonne inaugurée par les travaux d'Austin sur les actes de langage (années 1960) ;

¹² Adapté de (sans nom) (11 nov. 1996), « Une diversité d'approches pragmatiques », <<http://tecfa.unige.ch/tecfa/research/humanities/aids-video/peraya/param-contextuels.html>>, consulté le 3 mars 2004.

- Les recherches en pragmatique linguistique et notamment les théories de l'argumentation et de la présupposition — celles-ci étant considérées comme des actes de langages particuliers (Jean-claude Anscombe et Oswald Ducrot dans les années 1980 (Anscombe et Ducrot, 1995)) ;
- Les théories psychosociales sur l'interaction développées particulièrement par l'école de Palo Alto et par Goffman ensuite dans les années 1970 ;
- Enfin, les travaux de Gumperz et Hymes sur *l'ethnographie de la communication* (Gumperz et Hymes, 1972).

Les travaux d'Austin ou de Searle ont mis à jour qu'un modèle de la communication était pertinent dans la mesure où il pouvait rendre compte du sens des phrases en fonction de leurs usages. Puisque *parler c'est faire*, c'est-à-dire accomplir un acte, alors cet acte de parole est aussi un acte social. Tout locuteur construit une relation avec son allocutaire qui doit être analysée en termes de *rôles* et de *positions*. L'acte illocutionnaire assigne des rôles aux différents interlocuteurs. Aussi les faits de paroles qui étaient exclus de la linguistique saussurienne se trouvent réintroduits dans la communication, celle-ci n'étant plus constituée que de paroles. Désormais la notion d'acte centre l'attention sur l'engagement que les paroles constituent pour chacun des sujets communicants.

Le paradigme pragmatique explicite ainsi que la langue comporte un code de rapports humains et ne se limite pas à un simple instrument visant à communiquer des informations (« métaphore du conduit » dans la théorie du code). Ainsi ne peut-on séparer le langage de ce avec quoi il est tissé.

La pragmatique, prenant en considération les actes de paroles, construit du même coup des sujets s'impliquant dans la communication, occupant des « places », jouant des « rôles ». Ce sont donc des sujets qui *interagissent* et s'obligent *mutuellement*.

Communiquer n'est pas tant transmettre de l'information en se faisant l'émetteur d'un message mais bien plutôt *co-construire* une relation au sein de laquelle chacun s'attribue un rôle, une place et défend une certaine image de soi. L'analyse conversationnelle, fondée par

les travaux d'Erving Goffman (et fortement inspirée par la *Nouvelle Communication* de Palo Alto), s'appuie sur cette théorie des rôles¹³, complétée par une théorie des « faces ».

De même, l'ethnométhodologie (autre courant en analyse conversationnelle), s'inspirant du travail de Goffman et de l'école de Chicago¹⁴, s'intéresse aux effets subjectifs des pratiques discursives (non-dits, implications implicites). C'est John Gumperz qui opère en quelque sorte la synthèse de ces différentes approches — théories psychosociales, analyse conversationnelle, ethnométhodologie — avec ses travaux en sociolinguistique interactionnelle, ou ethnographie de la communication (Gumperz, 1989).

L'ethnographie de la communication se centre sur l'activité langagière des locuteurs en situation d'interaction. Chez les ethnographes de la communication, celle-ci est constitutive de la réalité sociale. Hymes propose ainsi l'expression « compétence communicative » pour désigner l'ensemble des connaissances que tout individu doit acquérir afin de devenir membre d'une communauté de parole (*speech community*). Gumperz met à jour le principe de *coopération conversationnelle* : c'est-à-dire que le dialogue repose sur « des attentes partagées » — donc signalées —, des « conventions de contextualisation » (*Ibid.*, p. 23). L'ethnographie de la communication « a sans doute pour objectif ultime l'analyse de la compétence communicative » (*Ibid.*, p. 57).

Les divers travaux des pragmaticiens du langage – linguistique de l'énonciation, pragmatique intégrée, théorie des actes illocutionnaires ou pragmatique d'inspiration psychosociale — conduisent progressivement à faire voler en éclats le modèle classique du code en s'ouvrant, à des degrés divers, à la notion désormais centrale de *contexte*¹⁵.

Ces courants de réflexion et de recherche proposent donc d'autres modèles (certes moins formels) de communication dans lesquels le modèle classique n'occupe plus qu'une position secondaire, quand il n'est pas purement et simplement renvoyé aux oubliettes.

¹³ Goffman compare le monde à une vaste scène de théâtre où les individus jouent des « rôles » (Goffman, 1973).

¹⁴ L'« école de Chicago » symbolise un courant de recherches en sociologie développé à l'Université de Chicago dans les années 1920.

¹⁵ La notion de contexte contribue sans doute aussi à expliquer l'hétérogénéité des travaux déclinés sous l'appellation générique de *pragmatique*, ainsi que l'inflation que connaît le terme lui-même.

C'est donc son positionnement épistémologique qui constitue l'originalité et la fécondité de l'approche pragmatique en sciences du langage : « Par ses méthodes, ses convergences disciplinaires, la vision globale plurielle de l'homme communicant qu'elle développe, elle occupe en effet une place particulière dans le champ scientifique » (Blanchet, 1995, p. 111).

L'approche pragmatique, ou interactionniste, permet ainsi une interrogation de l'objet qui doit permettre d'aller au-delà de la « parole sociale » pour atteindre le co-interlocuteur.

Le locuteur, porteur de savoirs (organisés en systèmes de représentations) et de savoirs-faire (compétences linguistiques et situationnelles), co-construit avec les autres interlocuteurs un univers référentiel commun qui *produit du sens*, confirmant ainsi l'intrication des pratiques linguistiques et des autres pratiques sociales, avec l'idée que les discours ne sont ni dépendants ni indépendants de leur contexte de production, mais qu'ils construisent le contexte en même temps qu'ils le manifestent.

La réalité sociale doit donc être pensée ici, non pas comme une constante extérieure qui s'imposerait aux acteurs sociaux, mais comme une construction constamment *négociée* — voire *modifiée* dans l'interaction — et dont le sens est immanent au contexte dans lequel elle est construite.

5. Perspectives

Aujourd'hui, les hypothèses « psycho-socio-pragmatiques » développées par les travaux de Rodolphe Ghiglione et Alain Trognon, Robert Vion ou Marcel Burger, qui montrent combien *l'identité* est au cœur de la production/interprétation des discours, s'inscrivent dans le prolongement épistémologique de l'interactionnisme symbolique de Goffman : tout locuteur se définit par une sorte de « profil identitaire » construit dans la dialectique d'une reconnaissance intersubjective (Burger, 1994).

Ghiglione et Trognon, dans *Où va la pragmatique ?* (Ghiglione et Trognon, *op. cit.*), ont montré comment les interlocuteurs s'inscrivent au sein d'un espace co-géré en fonction d'un certain *enjeu communicationnel* et que l'identité des sujets ne peut se comprendre qu'en *relation avec d'autres identités* dans un espace de dialogue, en relation donc avec la reconnaissance communicationnelle dont elle fait l'objet.

C'est aussi dans cette perspective que s'orientent les travaux en pragmatique du langage de Vion (Vion, 1992). Il montre que les sujets se co-construisent dans l'usage du langage, dans une sorte de relation circulaire (sociale, discursive et psychologique) qui fait que l'on ne peut penser séparément ces différents aspects de l'identité.

Enfin, conjointement avec les travaux et démarches se réclamant de l'approche pragmatique en sciences du langage, de nouvelles interrogations méthodologiques s'affirment, centrées sur une représentation épistémologique, anthropologique ou éthique. Par exemple, l'éthique comparatiste de Guy Jucquois continue, dans une certaine mesure¹⁶, l'entreprise pragmatique. Avec la notion de « topique comparatiste »¹⁷, développée dans *La Méthode comparative dans les sciences de l'homme* (Jucquois, 1989), il montre comment tout comportement humain s'organise autour d'une certaine *comparaison*, « c'est-à-dire une opération d'identification/interprétation/validation fondée sur la confrontation d'éléments comparables (à la fois semblables et dissemblables) » (Blanchet, 1995, p. 125).

Ces perspectives théoriques (non homogènes) comprennent aussi des options spécifiques et complémentaires — à l'image de l'analyse sociale du discours, de l'interactionnisme social (ou cognitif), ou de la sémio-linguistique — qui construisent une approche s'articulant autour du discours envisagé comme moteur dans la construction et la négociation des réalités sociales.

¹⁶ Jucquois ne se réclame pas explicitement de la pragmatique et affirme même un certain scepticisme à l'encontre des théories systémiques développées par l'école de Palo Alto.

¹⁷ Rappelant la notion de *topique contextique*, synonyme d'approche pragmatique.

Bibliographie

Livres

ANSCOMBRE Jean-Claude et Oswald DUCROT (1995), *L'argumentation dans la langue*, Liège : Philosophie et langage, Mardaga, 184 p.

AUSTIN John Langshaw (1962), *How to do things with words*, Oxford University Press, 188 p.

AUSTIN John Langshaw (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris: Seuil, 183 p.

BLANCHET Philippe (1995), *La pragmatique. D'Austin à Goffman*, Paris : Bertrand-Lacoste, 127 p.

GHIGLIONE Rodolphe & TROGNON Alain (1993), *Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 299 p.

GOFFMAN Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*. Vol. 1. *La présentation de soi*, Paris : Minuit, 251 p.

GUMPERZ John (1989), *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris : Minuit, 185 p.

GUMPERZ John & HYMES, Dell (1972), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication*, New York: Holt, Rinehart and Winston, 598 p.

HABERMAS, Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 vol., Paris : Seuil, 448 p.

HALL Edward Twitchell (1971), *La dimension cachée*, Paris : Editions du Seuil, 254 p.

JAKOBSON Roman (1963), *Essais de linguistique générale ; I. Les Fondations du langage*, Paris : Minuit, 260 p.

JUCQUOIS Guy (1989), *La Méthode comparative dans les sciences de l'homme*, Louvain-la-Neuve : Peeters, 138 p.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, 290 p.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. « *Quand dire, c'est faire : un travail de synthèse sur la pragmatique conversationnelle*, Paris : Nathan Université, 200 p.

PEIRCE Charles S. (2002), *Œuvres philosophiques, Pragmatisme et pragmatisme*, Volume 1, Paris : Ed. du Cerf, 400 p.

SAUSSURE Ferdinand de (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris : Tullio [1972], 336 p.

SEARLE John Roger (1972), *Les Actes de langage, Essai de philosophie du langage*. Paris : Herman, «Savoir», 261 p.

SHANNON, Claude et Warren WEAVER (1949), *The Mathematical Theory of Communication*, Urbana, Illinois: University of Illinois Press, 148 p.

SPERBE Dan et Deirdre WILSON (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris : Les Editions de Minuit, 397 p.

VION Robert (1992), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette Supérieur, [(rééd.) 2000], 302 p.

WATZLAWICK Paul, Janet H. BEAVIN et JACKSON, Don D. (1972), *Une logique de la communication*, Paris : Seuil, «Points - Sciences humaines», n° 102, 280 p.

WINKIN Yves (2001), *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Paris : Seuil, 332 p.

Articles

BURGER Marcel (1994), « (Dé)construction de l'identité dans l'interaction verbale : aspects de la réussite énonciative de l'identité », in *Cahiers de linguistique française, Des mots et des discours : études contrastives et perspectives*, n°15, pp. 249-274.

HYMES Dell (1967), « Models of the interaction of language and social life », in McNamara (dir.), *Problems of Bilingualism*, Journal of Social Issues, XXIII, 2, pp. 35-71.

SHANNON Claude (1948), « A mathematical theory of communication », in *Bell System Technical Journal*, vol. 27, pp. 379-423.

Sites Web

TOTSCHNIG Michael (9 août 2000), *Eléments pour une théorie pragmatique de la communication*, <<http://www.er.uqam.ca/nobel/d364101/pragmatique.shtml>>, consulté le 3 mars 2004.

« Présentation générale de l'Ecole de Palo Alto. Petit historique de... deux écoles dans un même lieu », <<http://www.cric-france.com/activite/manif/pw/textes/paloalto.pdf>>, consulté le 3 mars 2004.

« Une diversité d'approches pragmatiques » (1996), <<http://tecfa.unige.ch/tecfa/research/humanities/aids-video/peraya/param-contextuels.html>>, consulté le 3 mars 2004.

Notice biographique

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Nantes, docteur en Sciences du Langage, il est membre du CRGNA (Centre de Recherche en Gestion de Nantes Atlantique) et enseigne à

l'IUT de St Nazaire. Il s'intéresse à la fonction identitaire des pratiques linguistiques, portant un regard sur les interactions comme signifiant autant par leur existence même que par leur contenu propositionnel. Il pratique une mise en contexte social le plus large possible, d'où des croisements interdisciplinaires avec la politologie, les sciences de l'information et de la communication, la psychologie sociale et l'anthropologie culturelle.



HUMANISER LE REGARD : DU PHOTOJOURNALISME HUMANITAIRE À L'USAGE HUMANITAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

Caroline Caron

Université Concordia

Résumé :

Au cours des dernières années, la critique postcoloniale a remis en question les prétentions humanitaires du photojournalisme. Cette critique n'a toutefois pas engendré de débat public, pas plus qu'elle n'a transformé les modes de production, de diffusion et de réception des images humanitaires dans les médias de masse occidentaux. La question demeure donc entière : une autre approche du photojournalisme est-elle possible ? À partir d'une étude de cas, cette note de recherche propose une réflexion sur le sujet. Le cas retenu est l'album photographique *Shootback. Photos by kids from Nairobi slums* (Wong, 1999), résultant d'un projet d'aide internationale au Kenya. Il semble que la transposition de l'approche ethnographique de ce projet au photojournalisme pourrait contribuer au renouvellement du genre.

Introduction¹

Dans l'opinion publique, les photojournalistes ont généralement bonne presse. Ils parcourent le monde pour rapporter des images qui informent sur les crises secouant le globe. Sans leur présence dans les zones de tension et d'indigence, les citoyens occidentaux n'auraient pas accès à l'information sur cet « autre monde », lointain et tragique, situé en marge des riches sociétés occidentales industrialisées. Ces images photojournalistiques émeuvent et bouleversent, car elles donnent un visage humain aux famines endémiques, aux épidémies dévastatrices, à la pauvreté extrême, aux exactions et aux violences des régimes dictatoriaux. Ce travail d'information et de communication, réalisé dans des conditions extrêmement dangereuses, suscite l'admiration et le

¹ Je remercie les professeurs Kim Sawchuk (Université Concordia) et Vincent Lavoie (UQÀM), ainsi que les évaluateurs/évaluatrices anonymes. Leurs commentaires constructifs m'ont permis d'améliorer les versions antérieures de ce texte. Je dois aussi souligner le soutien du CRSH et de la Fondation Trudeau, grâce auquel j'ai pu consacrer le temps nécessaire à la publication de ce texte.

respect. Certains n'en reviennent d'ailleurs jamais, comme le rappelle si tristement le funeste destin de la photjournaliste irano-canadienne Zahra Kazemi. De prestigieux prix internationaux récompensent ce travail, qui constitue une forme de missionnariat moderne².

Le prestige et la dignité dont le photojournalisme est investi ont toutefois un effet pervers indésirable : il paraît impossible de questionner ses prétentions humanitaires. Toute tentative d'appréhension critique de cette activité du champ de l'information est généralement ressentie comme une attaque gratuite et injustifiée. La notoriété du photojournalisme est si grande, en effet, qu'il paraît vain, illégitime, voire suspect, d'en soulever le caractère nécessairement partiel et construit³ – donc, partial. Pourtant, le motif humanitaire qu'invoquent ses artisans ne devrait-il pas prescrire la plus grande des vigilances? N'est-ce pas justement cette prétention humanitaire qui devrait conditionner un esprit d'autant plus critique en regard des modes de production, de diffusion et de circulation de ces images ? N'y a-t-il pas lieu d'évaluer et de remettre en question, au-delà des intentions avouées, la portée réelle de ces images d'affliction, d'horreur et de désolation ? La critique postcoloniale, tout comme la réflexion proposée par les critiques du « développement humanitaire », invite à considérer ces questions. Les bonnes intentions ne peuvent pas justifier que l'on tienne le photojournalisme à l'écart de toute évaluation critique : il faut appliquer à ce genre médiatique « (...) les mêmes critères d'examen que nous sommes censés appliquer au journalisme écrit (...) » (Michaud, 2002 : 124).

Tant dans les cercles intellectuels qu'activistes, il s'est développé, au cours des dernières années, une critique de la mise en spectacle de la souffrance et de la compassion humaniste (voir

² L'origine du photojournalisme remonte à la seconde moitié du 19^e siècle, quand les moyens techniques de reproduction des images ont permis leur introduction dans la presse d'information. La guerre de 1914-18 marque une étape importante de son développement dans la presse magazine, avec la publication d'images qui ont servi de support à la propagande de guerre. C'est toutefois dans les années 1960, suite à la période allant de la Guerre d'Espagne à la crise du Viêtnam, que l'image mythique du photojournaliste a émergé, à travers la figure posthume du pionnier que fut Robert Capa. Les transformations économiques du secteur, combinées à l'introduction du numérique, ont contribué à l'actuelle « crise du photojournalisme » (Salles, non daté).

³ Dans des discussions que j'ai eues avec des personnes d'horizons divers durant mon travail de recherche, l'image stéréotypée du photojournaliste valeureux, voué à une cause et dépourvu de tout intérêt a été souvent invoquée. Ce qui m'a particulièrement troublée, c'est que le recours à ce personnage mythique laissait entendre que la formulation de critiques à l'égard du photojournalisme jetait indûment un discrédit sur ce travail (noble) et ses prétentions (louables). Dans sa critique de la crédulité, Yves Michaud s'inscrit en faux contre ce réflexe spontané de résistance à l'analyse des images illustrant des tragédies humaines. L'auteur plaide qu'« ...[i]l nous faut inlassablement reprendre l'analyse et faire de nouveau valoir de salutaires banalités à propos du caractère construit, produit et fabriqué des images, y compris de celles qui se présentent comme les plus vraies et les moins contestables » (Michaud, 2002 : 211).

Boltanski, 1999; Sontag, 2003). Les études qui ont abordé de front la question de la représentation en images de la différence socioculturelle, dans ses rapports avec les mécanismes de pouvoir et de domination, sont regroupées sous l'étiquette de *visual culture studies* (Rose, 2001)⁴. Mais la critique n'a pas engendré de véritable débat public, pas plus qu'elle n'a provoqué de changement significatif dans les modes de production et de diffusion des images humanitaires. Rétrospectivement, on peut même affirmer que les entreprises de presse ont été plutôt imperméables aux reproches qui leur ont été adressés. Dans un contexte de remise en question du modèle diffusionniste du développement international (voir Rist, 1996; Hours, 1998; Brauman, 2005), qui considère les personnes ou les pays assistés comme des entités non achevées (elles sont « en voie de développement »), le débat semble incontournable, sinon nécessaire⁵.

Le photojournalisme humanitaire peut être envisagé, en effet, comme un discours colonial opérant sur le registre racial/culturel/historique. Suivant la théorie de Bhabha (1997), le discours colonial construit le sujet colonisé (individu ou peuple) comme un primitif, un sous-développé. Cela a pour effet de justifier l'intervention occidentale, notamment sous forme de conquête ou d'ingérence politique. Dans leur ouvrage *The colonizing camera*, Silvester et Hayes (1998) ont mis en évidence les mécanismes de ce processus idéologique, grâce à une étude sur le rôle de la photographie dans l'histoire coloniale de la Namibie. Leur analyse montre que les images photographiques ont été bien plus que de simples illustrations accompagnant des écrits ; elles fonctionnaient comme des citations, ou des empreintes du réel, ce qui conférait un simulacre d'authenticité au discours colonial. La technologie n'est donc pas un outil passif; elle peut jouer un rôle actif dans la création, la circulation et la reproduction du discours idéologique dominant.

Les effets de réel que produit le photojournalisme en rapportant des famines, des conflits ethniques ou des situations de guerre sont également sujets à une réflexion selon l'approche postcoloniale. Qui est cet « Autre exotique » créé par ce flot d'images déferlant en Occident? La

⁴ L'appellation *visual culture* ne fait pas l'unanimité (Rose, 2001 : 9), mais elle désigne habituellement le corpus de travaux visant à dévoiler le fonctionnement et les effets sociopolitiques de la représentation visuelle dans les sociétés conquises par l'image. Pour une introduction au domaine, consulter Evans et Hall (1997).

⁵ Ici, il faut noter la contribution du champ de la communication internationale. Le récent ouvrage de Lafrance et collaborateurs (2006), par exemple, présente un état des lieux des débats contemporains sur les théories du développement et sur le rôle de la communication dans le maintien – et la possible transformation – de cette vision victimisante.

dimension éthique de cette problématique invite à nous interroger. Une autre approche du photojournalisme est-elle souhaitable? Et si cela est possible, qu'aurait-elle à apporter ?

La présente note de recherche constitue une recherche exploratoire, sous forme d'étude de cas, pour tenter une réponse à cette question. Dans un premier temps, je traiterai plus en détail de certaines critiques adressées au photojournalisme. J'exposerai ensuite les questionnements qui ont guidé ma démarche de recherche. Après la description du cas retenu, les résultats de l'analyse du corpus prêteront flanc à une discussion sur cette hypothèse « d'un autre possible » du photojournalisme. J'y soutiendrai que la transposition de l'approche ethnographique d'un projet humanitaire recourant à la photographie présente un intérêt appréciable pour le renouvellement du genre.

Une remise en question du photojournalisme

Le photojournalisme, ou photoreportage, est un genre médiatique qui se distingue par le recours simultané au texte et à l'image dans l'élaboration de nouvelles de presse. Wilson Hicks, l'éditeur photographique qui a fait du photoreportage la marque de commerce du magazine américain *Life*, attribue une supériorité communicationnelle à ce genre médiatique. Dans son célèbre essai *Word and Pictures* (Hicks, 1973), il décrit ainsi la singularité du photojournalisme :

L'intention du photoreportage est de créer, grâce à l'utilisation combinée des moyens visuels et verbaux dissemblables, une unité de résultat communicatif. Dans la reconstitution d'une expérience au moyen du photoreportage, les images et les mots exécutent ensemble une fonction encore plus efficace que l'un ou l'autre ne pourrait accomplir seul (Hick, 1973 : 5, traduction libre).

Le photojournalisme, tout comme les images de guerre qui représentent la souffrance des autres, a engendré des formes de représentation de la douleur qui ont marqué, voire fasciné, l'imaginaire occidental (Sontag, 2003). De la crise du Biafra aux images du *World Trade Center*, en passant les images des camps nazis, ces images émeuvent et bouleversent, car elles représentent des situations et des destins tragiques. Mais ces situations sont souvent dramatisées par les photographes eux-mêmes; un processus que le documentaire *War photographer* (Frei, 2001) illustre de manière éloquent. On y aperçoit le célèbre photojournaliste John Nachtwey retoucher ses épreuves à cette fin explicite. La même recherche d'effet de style s'observe dans les

discussions du comité éditorial qui retient les photographies jugées les plus touchantes et sensationnelles. Cela tend à confirmer qu'en photojournalisme, « le moment de réception est assez connu des producteurs pour qu'ils l'intègrent à leur pratique » (Michaud, 2002 : 121).

Le problème éthique que pose la représentation photographique de la souffrance des autres réside dans l'apparente absence de coupure sémiotique entre le signifiant et le signifié : « [ces images] sont vraies pour ainsi dire par principe » (Michaud, 2002 : 113). Difficile, en effet, de ne pas considérer pour vraies des représentations produites grâce une technologie d'enregistrement de la réalité. Ainsi, même si nous savons que certaines photographies de guerre n'ont pas été prises dans le feu de l'action, mais après coup, et non sans efforts délibérés de scénarisation⁶, il est difficile de résister à leur statut de vérité particulière (Michaud, 2002 : 113). Quelle est donc la nature de ce regard sur cet « Autre exotique » créé par le photojournalisme? Et quelle est la légitimité des images et des informations véhiculées par ces images dans l'actualité?

Cette dernière question a été abordée de manière originale par l'artiste photographe Alfredo Jaar, en 1995, dans son exposition *Real Pictures*⁷. Jaar renonce au voyeurisme occidental, qualifiée de « violence pornographique » de l'Occident, en enfermant ses clichés du Rwanda dans des boîtes noires, plutôt que de les montrer aux visiteurs. Il critique ainsi le trop-plein d'images de guerres et de souffrances⁸ qui désavoue le motif humanitaire du photojournalisme. Car au-delà notre « indignation bien-pensante » et momentanée, le flux incessant de ces images de désolation finit par désensibiliser le public; « on ne lit plus les images, on les voit passer » (Michaud 2002 : 122).

⁶ Certaines scènes de guerre sont effectivement des reconstitutions d'événements. Un cas typique est la photographie *Home of a Rebel Sharpshooter, Gettysburg, July 1863*, d'Alexander Gardner. À l'aide de son assistant, le photographe a déplacé, sur une distance de plusieurs mètres, le corps d'un Confédéré tué au combat. Ils l'ont ensuite installé près d'un rocher, de manière à produire une image conforme aux représentations canoniques de la mort du soldat.

⁷ Alfredo Jaar (1956-) est un artiste d'origine chilienne dont l'œuvre a été présentée et primée au plan international. À l'aide de médiums visuels, dont la photographie et la vidéo, il s'interroge sur la politique des images. Son questionnement porte autant sur la signification sociale et culturelle des images, sur leur impact sociopolitique, que sur la rareté ou l'invisibilité de certaines images. Son exposition *Real Pictures* (1995) fait partie d'un plus vaste projet, *The Rwanda Project (1994-2000)*, et a donné lieu à plusieurs expositions dans le monde. L'artiste ne présente que les légendes des images, qui sont enfermées dans des boîtes noires disposées sobrement dans un décor minimaliste. Cette disposition interroge la légitimité des images et des informations véhiculées par elles dans l'actualité. On peut accéder à des extraits des expositions de l'artiste sur son site Internet : <http://www.alfredojaar.net/>

⁸ Ces dernières années, la notion de fatigue compassionnelle a émergé comme référent à la lassitude ressentie face aux images répétitives de catastrophes humanitaires. L'expression semble être passée dans l'usage sans référence à l'auteur qui en a proposé l'utilisation.

Susan Sontag (2003) a affirmé, pour sa part, ne plus croire au sentiment de réalité induit par cette spectacularisation de la douleur et l'horreur. Son analyse a posé de manière convaincante le problème de la posture éthique à adopter face à ces images et celui des conséquences morales de leur diffusion.

De manière concomitante à l'effritement du mythe de la transparence des images, une critique de l'intervention humanitaire a émergé, de ceux-là mêmes qui l'ont prônée et pratiquée. Rony Brauman, un des fondateurs de *Médecins sans frontières*, a dénoncé, par exemple, la pensée dichotomique et hiérarchique qui sert de fondement à un interventionnisme international qu'il qualifie d'ingérence coloniale. D'après lui (Brauman, 2005), les couples catégoriels développé/sous-développé, riche/pauvre, sain/malsain, ne font que réactualiser, sous l'apparat d'une solidarité bienveillante, une pensée coloniale. Car c'est bien dans cette logique, qui oppose un « nous » identitaire à un « eux » étranger, que les Européens, dans un passé qui n'est pas si lointain, se sont donné la mission de « civiliser » les « sauvages ». Dans le même ordre d'idées, Bernard Hours (1998) a minutieusement déconstruit le discours de « l'idéologie humanitaire ». Il a ainsi dénoncé l'instrumentalisation et le détournement des droits humains, qui ont parfois pour effet de cautionner des régimes politiques et des situations qui vont à l'encontre du respect des droits fondamentaux.

Un élément plus récent de cette critique de l'interventionnisme international concerne l'imagerie qu'a engendrée le photojournalisme. Dans un ouvrage consacré à ce sujet, le journaliste Christian D'Alayer rapporte que l'Afrique recèle un potentiel touristique prometteur qui demeure pourtant sous-exploité. C'est que l'imaginaire occidental, imprégné du SIDA, de la famine et des conflits ethniques, boude cette destination. Le journaliste, qui a passé plusieurs années sur le continent, s'inquiète aussi du fait que les investissements ne sont toujours pas au rendez-vous, en dépit des améliorations importantes qui ont été observées dans plusieurs régions de l'Afrique (par exemple les infrastructures, l'économie ou les conditions sanitaires). L'ouvrage de D'Alayer sonne l'alarme pour que cesse ce « crime médiatique contre l'Afrique » (D'Alayer, 2006 : quatrième de couverture).

Dans cette mouvance critique, l'usage humanitaire de la photographie de presse se trouve en litige. Les images de famines africaines, d'exodes massifs, de tortures et de guerres tendent à déshumaniser les sujets : ces images sont victimisantes et décontextualisées. Étant donné les motivations humanitaires des photojournalistes, on est sérieusement en droit de se demander s'il ne vaudrait pas mieux porter secours, plutôt que de brûler de la pellicule. Pourtant, même en reconnaissant la justesse et la validité de ces critiques, il semble difficile de renoncer à ces images. Est-il encore possible d'informer, par le médium qu'est la photographie, en évitant les écueils montrés du doigt par la critique? S'il semble souhaitable d'un point de vue éthique de les contourner, une question demeure : un renouvellement du photojournalisme est-il possible?

Le problème de fond réside apparemment dans la relation de pouvoir qui se situe au cœur de l'acte même de photographier. Dans cette relation qui unit un « photographiant » à un « photographié », le langage du dominant sert plus souvent à décrire la situation du dominé. L'homme blanc occidental – figure typique du photojournaliste – n'est sans doute pas le mieux placé pour rendre compte de l'expérience du dominé. Dès lors, on peut s'interroger sur ce qu'il adviendrait si, plutôt que de photographier, on donnait la caméra à ceux-là mêmes au nom de qui les photojournalistes prétendent parler. Le message ainsi produit serait-il différent? La question est intéressante en ce qu'elle appelle une décolonisation du regard jusqu'ici porté sur le tiers-monde. Le cas d'un projet en aide humanitaire, où la photographie a occupé une place centrale, s'offre comme un matériau à la fois utile et original pour y réfléchir.

Une étude de cas : Shootback. Photos by kids from the Nairobi slums

L'ouvrage *Shootback. Photos by kids from the Nairobi slums*, découle d'un projet d'aide humanitaire réalisé sous les auspices de la *Mathare Youth Sport Association (MYSA)*. Cette ligue de soccer africaine, qui réunit plus de 1 000 équipes de filles et de garçons, coordonne des activités sportives et organise un championnat annuel. Cet organisme communautaire fait également la prévention du SIDA et de l'éducation populaire auprès des jeunes défavorisés. Depuis sa création en 1987, environ 40 000 Africains et Africaines ont bénéficié de ses programmes⁹.

⁹ Ces données sont fournies dans le prologue de l'album dont il est question et proviennent de l'Association.

Avec le soutien d'autres organismes et intervenants, telle la Fondation Ford¹⁰, la MYSA a mis sur pied un projet humanitaire d'envergure : enseigner la photographie à des jeunes d'un bidonville et leur permettre ainsi d'apprendre à s'exprimer par ce médium et se valoriser. En ce sens, la *Shootback Team*, formée de 31 jeunes filles et garçons de 12 à 17 ans, a été constituée. Lana Wong, une photographe américaine formée à l'Université Columbia et au *Royal College of Art* de Londres, a supervisé le projet. Durant deux ans (1997-1999), les adolescents ont progressivement appris les rudiments de la photographie, grâce à des appareils de plastique d'une valeur de 30 dollars américains. Une exposition en Afrique et en Europe a couronné leur travail, suivie de la publication d'une anthologie. L'ouvrage, qui constitue le corpus de la présente analyse, comporte une centaine de pages. Il est complété d'un prologue signé par Lana Wong, d'une courte présentation autobiographique des participants et participantes, et de quelques informations factuelles complémentaires.

Le projet s'est déroulé à Mathare, le plus grand et le plus pauvre des bidonvilles de Nairobi, capitale du Kenya. La population de ce bidonville vit sans eau courante ni électricité, dans un environnement où des maisons de fortune servent d'abri. Faute d'argent, plusieurs enfants n'ont pas accès à l'éducation. Mathare est perçu, par ceux qui n'y résident pas, comme un secteur non recommandé, car dangereux : violence, crime et prostitution y sont monnaie courante. Les touristes sont avisés de ne pas s'y aventurer. Dans son prologue, Lana Wong décrit la senteur du bidonville comme l'élément le plus marquant pour une étrangère : « les jours de chaleur intense, l'odeur est si forte qu'on la goûte » (Wong, 1999 : n.p.)¹¹.

Dans ce décor inhospitalier où grandissent les enfants, l'objectif du projet *Shootback* était d'abord et avant tout humanitaire. Lana Wong a accepté d'y participer, car « en tant que photographe, [elle avait] toujours eu un problème avec les questions d'accès, de propriété et de subjectivité, propres à la tradition documentaire » (traduction libre). Elle dit avoir été inspirée par « ceux qui ont démontré la force de la photographie pour les gens défavorisés du monde »,

¹⁰ La *Ford Foundation* est une fondation philanthropique américaine à laquelle la riche famille d'Henry Ford a généreusement contribué. Selon la publicité de la Fondation, sa mission consiste à promouvoir les valeurs démocratiques et la coopération internationale, de même qu'à lutter contre la pauvreté et les injustices : <http://www.fordfound.org/>.

¹¹ L'anthologie n'étant pas paginée, cela explique l'absence de référence à des pages spécifiques tout au long de ma démonstration.

comme Jim Hubbard, fondateur du *Shooting back Center in California*. Pendant la durée du projet, elle a habité au bidonville et elle a appris la langue locale. Elle rapporte que certains enfants n'avaient jamais entendu le mot « photographie » ni vu d'appareil photographique auparavant.

La pertinence du cas

Ce cas présente deux aspects particulièrement pertinents. D'abord, il porte sur des acteurs du continent africain dans leur environnement naturel. Cette fois-ci, ce n'est pas un étranger qui vient faire les clichés, mais des habitants. Ce regard provenant « de l'intérieur » ainsi rendu possible constitue un phénomène peu investigué pour ses propriétés informatives. Auparavant utilisée avec succès à des fins anthropologiques, cette approche photographique en contexte de crise humanitaire ou dans des pays en voie de développement demeure inexploitée dans la presse occidentale¹². On peut dès lors s'interroger sur la fonction de communication de ces images, produites par les acteurs à propos d'eux-mêmes et de leur communauté. Ces images sont-elles informatives ? Nous apprennent-elles quelque chose sur le monde ? Chose certaine, d'après l'anthropologue Richard Rohde (1998), la communauté scientifique ne s'est pas encore suffisamment intéressée aux conséquences du renversement des rôles permis par la diffusion des technologies visuelles abordables dans les anciennes colonies.

L'autre aspect digne d'intérêt est la position sociologique subalterne des sujets engagés dans le projet *Shootback*. Dans la hiérarchie sociale occidentale, les enfants constituent une catégorie subordonnée à celle des adultes (Jenks, 2005). Un des effets de dichotomie entre les catégories « adulte » et « enfant » réside dans la difficulté à considérer les enfants comme des acteurs sociaux. Mitchell et Reid-Walsh (2002 : 110) rapportent que cette altérité est si profondément ancrée dans les représentations des adultes, que même les chercheurs ne réussissent pas d'emblée

¹² C'est désormais pratique courante, dans plusieurs médias occidentaux, de publier ou diffuser des images d'amateurs. Ces images, fixes ou animées, sont généralement utilisées de manière sensationnaliste et proviennent plus souvent de touristes que d'habitants locaux. Ce phénomène de mixage d'images de sources et de natures différentes dans le flux médiatique mériterait une analyse conceptuelle distincte, appuyée par l'élaboration d'une typologie. Mon projet n'avait pas cette ambition. En effet, mon analyse se limite au photojournalisme de la presse écrite ; les images pertinentes à ma recherche sont fixes, elles ont été prises sur un autre continent, et elles ont pour fonction de renseigner les Occidentaux sur des crises humanitaires.

à traiter les enfants comme des *sujets* de connaissance ni à les considérer comme des informateurs valables. Il s'agit là d'une forme de colonisation analogue au rapport colonial unissant le tiers-monde aux pays industrialisés occidentaux : les enfants sont perçus comme des êtres non achevés, comme des êtres « en développement », tout comme les pays dit « sous-développés ».

Le projet *Shootback* présente donc un double intérêt en regard de la problématique jusqu'ici développée. Ce regard « de l'intérieur » est le fruit d'acteurs qui ne sont doublement pas reconnus comme des acteurs sociaux à part entière. De cette double minorisation, pourrait-il surgir du matériel informatif véritable ? À quelle expérience accéderons-nous à travers les images des adolescents et des adolescentes ? Leurs points de vue ajouteront-ils des connaissances au monde ? Pour répondre à ces questions, il faut d'abord nous montrer critiques face à nos réflexes d'adultes. Par exemple, une hypothèse qui semble apparaître spontanément est que les enfants du projet produiront une vision enchantée de la réalité, véhiculée par des modes picturaux affranchis de toute convention photographique. Ma démarche de recherche a consisté, en tout premier lieu, à douter de cet à priori. Et en effet, ce n'est qu'en acceptant la possibilité que le regard des participants au projet *Shootback* puisse véhiculer aussi de l'information, qu'il a été possible de découvrir la valeur informative du corpus retenu.

Le problème statutaire

Le projet *Shootback* n'est pas le seul projet de type humanitaire dans lequel des caméras jetables, ou à prix abordable, sont remises à des enfants de pays défavorisés. L'organisme américain *Kids with Cameras* organise le même genre d'activités à Haïti, à Calcutta et en Palestine. Tout comme l'équipe de Lana Wong, cet organisme vise l'autonomisation des jeunes à l'aide du médium qu'est la photographie¹³. Bien que non généralisée, cette forme récente d'intervention humanitaire affiche des parentés avec les approches poststructuralistes en anthropologie, connues sous le vocable de *courant ethnographique*. Mais le projet de l'équipe *Shootback* n'est pas un projet scientifique, ni un projet de formation aux métiers de la communication. Et ce type

¹³ Sa devise est d'ailleurs « *Empowering children through photography* ». Kids with Cameras (non daté), Site de Kids with Cameras, <<http://www.kids-with-cameras.org/home/>>.

d'expérience demeure aussi marginal en nombre que les analyses scientifiques portant sur ce type de production photographique. Dans la perspective des études en communication, le corpus que constitue l'anthologie *Shootback. Photos by kids from the Nairobi Slums* présente donc un problème statutaire qui n'avait pas été examiné à ce jour. La valeur informative du contenu, que l'analyse du corpus a permis de découvrir, permet d'envisager cette production comme du photojournalisme et de faire valoir, en corollaire, la pertinence d'une approche ethnographique comme source de renouvellement du genre. Cette conclusion permet d'envisager une autre avenue au photojournalisme et constitue une tentative de réponse postcoloniale aux critiques dont il a fait l'objet.

Une expression photographique qui informe¹⁴

Les photographies de l'équipe *Shootback* récuse la conception d'une psychologie de l'enfant gouvernée par un égoïsme et un narcissisme intrinsèques. Les photographies regroupées dans l'anthologie indiquent que les photographes se sont véritablement intéressés à leur communauté et qu'ils ont tenté de transmettre des informations sur celle-ci. L'ouvrage débute avec la description des lieux physiques¹⁵. Les premières images font découvrir le bidonville; un amas de maisons rudimentaires aux toits rapiécés avec des matériaux récupérés maintenus à l'aide de pierres. Les clichés décrivent ensuite des scènes de la vie quotidienne : tâches ménagères, jeux d'enfant, interactions avec les animaux domestiques, activités sportives et exposition mortuaire. D'autres images concernent des événements qui ont suscité la fierté de la communauté, comme la victoire de l'équipe de soccer masculine au championnat national. D'autres photographies traitent des problèmes sociaux, tels que l'inhalation de colle par les enfants ou les effets de l'alcoolisme sur la communauté. Ce croisement de thématiques fait se côtoyer dans le même espace – soit l'anthologie – les aspects les plus misérables de la vie au bidonville et ceux les plus sympathiques. Cet agencement inusité, où alternent bonheur et désolation, fait ressortir que cette communauté, comme chacun de ses habitants, ne saurait être réduite à sa désastreuse situation socioéconomique.

¹⁴ Mon exploration des photographies contenues dans l'anthologie a été guidée par le modèle de sémiotique sociale élaboré par Kress et Van Leeuwen (1996). Cette approche tient compte des propriétés de l'image, de la présentation des personnes et des paysages, de même que de la composition et la modalité visuelles.

¹⁵ À moins d'indication contraire, les photos décrites sont en couleurs.

Sur le plan formel, quelques images sont en noir et blanc, mais la plupart est en couleur. Ces couleurs sont majoritairement vives et les angles de caméras, variés : paysages, portraits, plans moyens et des gros plans. Une grande qualité esthétique se dégage de l'ensemble. Les photographes ne semblent pas avoir eu recours aux effets de dramatisation, tels que l'intensification des contrastes noir/blanc observés dans le documentaire *War Photographer* (Frei, 2001). Leurs images, de facture « naturelle » (œil nu), créent toutefois un curieux effet pour le regard étranger nord-américain. Une photographie, par exemple, montre une scène de baignade où une dizaine d'enfants s'amuse gaiement et en toute complicité avec le photographe. L'éclat de la lumière laisse deviner un soleil radieux et contribue à l'évocation d'une scène de bonheur. L'insalubrité du décor n'en est pas moins réelle et ne peut être ignorée de l'étranger observant cette image.

Dans une autre image, deux enfants se sourient de face, en plan buste, tout en portant un petit contenant à leur visage. L'arrière-plan flou suggère la présence d'adultes à proximité. La lumière est encore une fois éclatante; la situation représentée semble relever de la simple camaraderie. Mais la légende, qui oriente le décodage de l'image, se pose comme l'antithèse de la perception initiale : ces enfants respirent de la colle « afin de ne pas avoir honte lorsqu'ils quêteront dans la rue ». D'autres clichés montrent d'autres situations semblables, dont des scènes où les jeunes font inhaler de la colle à leurs animaux. L'absence d'effet de dramatisation déstabilise le regard formé aux conventions picturales occidentales. Mais ce faisant, ces photographies procurent aussi un autre point vue, celui des jeunes, pour qui ces situations sont « normales », ce que traduisent les modes photographiques qu'ils privilégient.

Une caractéristique dominante de ce matériel réside justement dans les procédés narratifs et iconographiques, où la combinaison du texte et de l'image documente des aspects sociologiques de la communauté. Plusieurs images sont accompagnées de texte ou de courtes légendes. Parfois, le texte remplit une fonction poétique, comme cette photo du ciel où la photographe a rédigé une réflexion amusante. Parfois, le texte établit explicitement une relation avec le destinataire. Les jeunes prodiguent ainsi des conseils à leurs homologues et des explications aux étrangers sur les problèmes de leur société. Bref, le contenu des images des photographes insiste plus sur l'information que sur l'émotion. Grâce à leur position *d'insiders*, les jeunes ont pu adopter les

angles et des prises de vues exceptionnels; exactement ce que cherchent à créer les photojournalistes professionnels étrangers. Dans leur travail d'apprentis photojournalistes, les jeunes ont donc pu éviter une grande partie des obstacles à l'accès aux images auxquels se butent les professionnels du métier. Et effectivement, comme le montre l'anthologie, de tels points de vue renseignent et documentent des aspects de la vie de la communauté rencontrée.

Les photographes ont aussi réalisé de véritables photoreportages. Dans le reportage « Preparing illegal brew », les photographes documentent différents aspects de la fabrication de la bière artisanale locale. Les conséquences individuelles et sociales du phénomène sont, entre autres, abordées. Un autre photoreportage, intitulé « The road to death. A true story by Ali Burisa », respecte aussi les conventions du genre. Un très gros plan sur le visage tuméfié d'un homme étendu sur le sol ouvre le reportage. Le visage est encadré par les mots « Do not steal » en lettres manuscrites accentuées. À droite de l'image, une séquence narrative relate, grâce à la combinaison texte-image, une troublante histoire de justice de foule (*mob justice*). L'homme, un voleur notoire attrapé sur le fait, a été pris à partie par la communauté. Sans l'intervention d'un bon samaritain, l'homme serait sans doute mort des sévices infligés. C'est ce que raconte le photojournaliste, dans son explication des circonstances entourant l'événement. Ce faisant, l'adolescent partage aussi son expérience traumatisante : «... he was beaten very badly that tears started to coming out of eyes with my face full of sorrow... ». Dans la troisième double page, le reportage se termine par un autre très gros plan du visage ensanglanté de la victime. L'auteur a surimprimé le texte suivant sur l'image : « from that day, I knew that mob justice is a bad thing ».

Un autre fait à considérer, pour rapprocher le cas étudié à du travail photojournalistique, est la censure à laquelle les jeunes photographes ont parfois été confrontés. Dans le reportage « The road to death », l'auteur rapporte qu'à un certain moment, les adultes l'ont chassé et lui ont interdit de photographier. Malgré leur position *d'insiders*, les jeunes ont donc été soumis à la règle d'accès à l'image en photojournalisme : « (...) ce qui est photographié, c'est d'abord ce qui peut être photographié, au sens à la fois de possibilité physique et de possibilité morale et d'autorisation morale (Michaud, 2002 : 116). Quant à la notion d'autocensure, que Michaud (2002) semble associer aux prédispositions de la nature humaine, il est intéressant de noter que dans ledit reportage, le photographe a pris de très gros plans, qui semblent aller de pair avec la

stupéfaction et le traumatisme ressentis face à l'événement. Cela rappelle à quel point les codes photographiques ne sont pas innés, mais culturels, et que sans ces codes, le respect de la dignité des victimes serait encore plus problématique. En effet, dans cet exemple, le photographe s'est laissé prendre par les émotions et par un certain voyeurisme aussi. Bien que l'approche ethnographique du photojournalisme permette d'envisager une certaine décolonisation du regard, il n'est donc pas permis de penser qu'elle constituerait une réponse totalement satisfaisante à la critique postcoloniale.

Toute prometteuse que soit l'expérience de l'équipe *Shootback*, sa production doit être aussi soumise à la critique. Les images de l'anthologie sont, comme toutes les autres, produites, partielles et partiales. D'ailleurs, seuls quelques jeunes du bidonville ont été admis dans le projet; l'équipe a donc parlé au nom de tous les autres. Les conditions de production, de diffusion et de réception de l'anthologie sont également méconnues. Par exemple, nous ne savons rien à propos de la formation reçue par les photographes ni des tâches qui leur ont été confiées. Jusqu'à quel point leur quête d'images a-t-elle été structurée par les adultes? Quels critères ont présidé à la sélection des images? Quelle a été l'étendue de la tournée d'exposition? Qui en a été porte-parole à l'étranger? Quelle a été la réception de ces images? L'anthologie ne fournit pas de réponses à ces questions. Des entrevues avec les responsables et les participants fourniraient un complément d'information essentiel à un approfondissement de cette recherche exploratoire. Enfin, le fait que les enfants aient pratiqué une franchise parfois déconcertante dans leurs captures ne devrait pas faire l'impasse sur l'enjeu de présentation de soi qu'implique toute forme de communication humaine (Marc, 1992)¹⁶. Et, ne serait-ce que pour assurer la pérennité du financement des projets de la communauté, les intervenants responsables de la conception de l'album se devaient de présenter une image de réussite du projet.

Conclusion

Le photojournalisme nous a habitués aux images qui génèrent de l'émotion. En référence aux fonctions du langage du linguiste Jakobson, ces images sont conatives : elles insistent sur le destinataire et cherchent à émouvoir. Le processus conduisant à ce résultat est dévoilé dans le

¹⁶ Goffman a aussi abordé ce phénomène. Il décrit cette valeur sociale positive recherchée comme une « face » revendiquée par un individu, grâce à une mise en scène destinée à produire cet effet (Goffman, 1973).

documentaire *War photographer*, cité précédemment (Frei, 2001). Dans le confort de leurs bureaux, les responsables sélectionnent les images d'après leur effet dramatique perçu et anticipé. Plus loin dans le documentaire, le photojournaliste tient un discours engagé qui met l'accent sur les risques du métier et les sacrifices personnels exigés pour le pratiquer. L'aspect monétaire est complètement édulcoré du documentaire, comme si le processus de production, de diffusion et de circulation des images publiées se situait en marge du circuit économique dans lequel elles sont pourtant bel et bien insérées¹⁷. Les projets tels que *Shootback* logent à une tout autre enseigne, celle de l'intervention humanitaire et de l'aide internationale. Les responsables ont été emballés par les résultats obtenus, car l'entreprise a mobilisé les participants et leur a permis de vivre une expérience enrichissante. Lana Wong, qui a dirigé les participants, conclut que personne n'aurait pu produire une vision aussi juste de la réalité des enfants du bidonville que les enfants eux-mêmes. Le projet a manifestement rempli ses fonctions humanitaires.

J'ai toutefois proposé ici de considérer l'anthologie sous un autre angle, soit d'envisager les photographies des participants pour leur potentielle valeur informative, ce qui pourrait avoir des conséquences sur leur éventuelle utilisation par des entreprises de presse. Pour ce faire, j'ai tenté d'évaluer si ces images, d'abord conçues à des fins expressives, étaient susceptibles de nous apprendre quelque chose. Dans la foulée de la critique postcoloniale du photojournalisme et du développement international (Rist, 1996; Hours, 1998; Boltanski, 1999; Brauman, 2005;), le cas que j'ai retenu présentait un double avantage : le renversement du traditionnel rapport « photographiant-photographié », présent dans le photojournalisme, et l'intégration d'un point de vue occulté dans les actualités internationales, à savoir celui des enfants et des adolescents.

Néanmoins, la proposition que je formule dans cette note de recherche, quant à un potentiel renouvellement du photojournalisme humanitaire grâce à une approche ethnographique, n'a rien de dogmatique. Je ne propose pas de remplacer un régime de vérité pour un autre, ni de prôner une option dont l'opérationnalisation serait impossible à généraliser dans le système médiatique actuel. Par contre, la mise en valeur des propriétés informatives des clichés réalisés par les habitants de Mathare incite à considérer sérieusement ce que pourrait ajouter, même à petite

¹⁷ Il n'est pas inutile de mentionner que les prix prestigieux de photojournalisme sont généralement assortis de bourses très généreuses. Et qu'ils en soient dotés ou non, ces prix ont pour effet d'augmenter significativement la valeur marchande de ces images.

échelle, l'introduction de cette approche au sein du photojournalisme. L'approche ethnographique, utilisée en anthropologie culturelle et dans certaines organisations communautaires et internationales, propose des manières de faire et de voir permettant d'aller en ce sens et dont pourraient s'inspirer les responsables des salles de presse. Les résultats du projet *Shootback* tendent à montrer, en effet, qu'une telle approche offre un contre-poids à certaines limites du regard extérieur jusqu'ici posé sur le tiers-monde et les pays en voie de développement.

Même si ce n'était pas sa fonction première, le projet a livré du contenu qui informe davantage qu'il n'émeut. La fonction du projet était expressive, c'est-à-dire que le projet avait d'abord pour vocation de permettre l'expression des auteurs, donc d'insister sur les émetteurs. Les participants se sont manifestement engagés pleinement dans cet exercice de communication et ce sont eux qui ont été mis à l'avant-plan des manifestations publiques visant à publiciser les résultats de leur entreprise – l'anthologie et une exposition. Qui plus est, les profits de l'ouvrage sont destinés à reconduire le projet, et non au profit et au prestige d'un individu. Les entreprises de presse ne pourraient-elles pas songer à l'achat de ces droits, qui permettraient de soutenir des initiatives locales tout en répondant à des impératifs d'information? Ma recherche exploratoire m'amène à penser que ces propositions pourraient s'avérer fructueuses dans un objectif de transformation des modes de représentation visuelle en photojournalisme. On peut aussi formuler l'hypothèse que de telles images susciteraient un réel intérêt chez le public.

Mon projet d'investigation exploratoire, qui s'est amorcé avec un questionnement quant aux implications d'un mode privilégié de représentation visuelle du photojournalisme, m'a conduite vers des champs de recherche où les enjeux de la représentation de l'altérité avaient déjà été pris au sérieux. Cette démarche transdisciplinaire m'a permis d'explorer les apports potentiels de différents domaines de recherche au champ de l'information et de la communication. Ainsi, les études photographiques, les études sur la culture visuelle (*visual culture*), de même que les études en développement international m'ont amenée à poser des regards croisés sur mes motivations de départ reliées à l'éthique de la représentation. Il m'a semblé que cette réflexion éthique sur la représentation de l'altérité dans le photojournalisme se trouvait enrichie, lorsque située au carrefour de ces champs d'études où un questionnement similaire avait déjà fait l'objet de travaux

substantiels. Les riches matériaux se situant à cette intersection permettent non seulement de réfléchir à un problème de la presse internationale, le photojournalisme, mais aussi d'envisager les problèmes éthiques et méthodologiques que pose la représentation de l'Autre dans la recherche menée avec des sujets humains. En effet, nos recherches en communication exigent aussi que nous nous interroguions sur nos manières de représenter les personnes qui acceptent de participer à nos projets. Cette note de recherche a été pour moi une expérience d'exploration de cette responsabilité qui nous incombe dans la description, textuelle ou photographique, des réalités individuelles et sociologiques que nous investiguons.

Bibliographie

BRAUMAN Rony (2005), « De la “mission civilisatrice” » coloniale à l’ingérence humanitaire », 20 octobre, <<http://www.ldh-toulon.net/article.php3?id.article=920>>.

BHABHA Homi K. (1997), « The other question : The stereotype and colonial discourse », dans Evans et Hall (dir.), *Visual Culture : The reader*, Thousand Oaks : Sage Publications , p. 370-379.

BOLTANSKI Luc (1999), *La souffrance à distance*, Paris : Métailié, 286 p.

D’ALAYER Christian (2006), *Un crime médiatique contre l’Afrique*, Latresne : Le Bord de l’eau, 220 p.

EVANS Jessica et Stuart Hall (dir.) (1997), *Visual culture : The reader*, Thousand Oaks : Sage Publications, 478 p.

FREI David (2001), *War photographer*. Paris : Éditions Montparnasse, DVD, 96 min.

GOFFMAN Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne 1*, Paris : Éditions de minuit, 256 p.

HICKS Wilson (1973), *Words and pictures. An introduction to photojournalism*, New York: Arno Press, 171 p.

HOURS Bernard (1998), *L’idéologie humanitaire ou le spectacle de l’altérité perdue*, Paris : L’Harmattan, 173 p.

JENKS Chris (2005), *Childhood*, Londres : Routledge, 173 p.

KRESS Gunther et Theo VAN LEEUWEN (1996), *Reading images : The grammar of visual design*, Londres : Routledge, 288 p.

LAFRANCE Jean-Paul, Anne-Marie LAULAN et Carmen RICO (dir.) (2006), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Montréal : Presses de l’Université du Québec, 192 p.

MARC Edmond (1992), *Identité et communication*, Paris : Presses universitaires de France, 262 p.

MICHAUD Yves (2002), « Critiques de la crédulité », *Études photographiques*, n° 12, p. 111-125.

MITCHELL Claudia et Jacqueline REID-WALSH (2002), *Researching children’s popular culture*, London: Routledge, 227 p.

ROHDE Rick (1998), « How we see each other : Subjectivity, photography and ethnographic re/vision », dans HARTMAN Wolfram, SILVESTER Jeremy et Patricia HAYES (dir.), *The*

colonizing camera : Photographs in the making of namibian history, Athens: Ohio University Press, p. 186-205.

RIST Gilbert (1996), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris: Les Éditions Science Po, 432 p.

ROSE Gillian (2001), *Visual Methodologies*, Thousand Oaks : Sage Publications, 229 p.

SALLES Daniel (non daté), « Rapide histoire du photojournalisme », site du CRDP Académie Grenoble, <http://www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp26/services/action/pnr/pages/photo_presse/historique.htm>.

SILVESTER Jeremy et Patricia HAYES (1998), *The colonizing camera : Photographs in the making of namibian history*, Cape Town : University of Cape Town Press, 220 p.

SONTAG Susan (2003), *Devant la douleur des autres*, Paris : Christian Bourgeois, 138 p.

WONG Lana (dir.) (1999), *Shootback. Photos by kids from the Nairobi slums*, London: Booth-Clibborn Editions, 192 p.

Notice biographique :

Caroline Caron est doctorante en communication à l'Université Concordia. Elle s'intéresse au rôle des médias dans la construction de la réalité sociale, notamment dans la définition et la résolution des problèmes sociaux. Ses articles et comptes rendus de lecture ont paru, entre autres, dans *Canadian Journal of Communication*, *Communication & Organisation*, *Médiamorphoses*, *Recherches féministes*, *Telos* et *The International Journal of Francophone Studies*. Ses recherches sont soutenues par le CRSH et la Fondation Trudeau.

Sa thèse porte sur les réactions d'adolescentes québécoises face à la controverse suscitée par la « mode sexy » dans l'espace public/médiatique et dans les discours savants, ainsi qu'aux effets institutionnels qui en ont découlé, comme le mouvement de réforme des codes vestimentaires dans les écoles primaires et secondaires québécoises.



LES CONTROVERSES SOCIO-TECHNIQUES ET LES CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX INTRAITABLES : DEUX LITTÉRATURES COMPLÉMENTAIRES

James McDonald

Université de Montréal

Résumé :

Les questions environnementales et techniques occupent une place importante dans la vie publique contemporaine. Ces questions constituent actuellement l'objet d'un grand nombre de *controverses socio-techniques* et de *conflits environnementaux intraitables*. En nous basant sur notre recension des écrits sur les deux phénomènes, nous définissons les deux termes comme des situations sociales où des acteurs ayant des positions opposées sur une ou plusieurs questions techniques s'engagent dans un processus de délibération afin de débattre de leurs positions avec les autres acteurs. Les littératures qui traitent des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intraitables présentent des différences importantes. Cet article explore les différentes manières dont ces deux littératures abordent le nombre et le rôle des acteurs dans ces situations, les aspects positifs et négatifs de ces situations, ainsi que l'utilisation du concept de cadrage pour mieux comprendre ces controverses et conflits. En formulant des pistes de recherche qui combinent des éléments de la littérature sur les controverses socio-techniques et de celle sur les conflits environnementaux intraitables, nous préconisons une nouvelle perspective hybride de l'étude ces phénomènes en démontrant en quoi les deux littératures en question sont complémentaires.

Les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables : deux littératures complémentaires

Les questions scientifiques et environnementales occupent depuis des décennies une place importante sur la scène publique. La commercialisation de la pilule contraceptive dans les années 1960, les tests d'armements nucléaires pendant la Guerre froide et les pluies acides des années

1980 en sont quelques exemples. Nous n'avons qu'à penser aux polémiques soulevées par les annonces concernant la construction de la centrale thermique du Suroît, le développement d'un complexe immobilier au pied du Mont Orford, le prolongement de l'autoroute 30 sur des terres agricoles ou le recul du gouvernement canadien suivant la signature du Protocole de Kyoto pour constater l'omniprésence des débats environnementaux et techniques dans le contexte québécois actuel, tout comme dans toute démocratie contemporaine.

Deux littératures distinctes, qui font toutes les deux l'objet de nombreuses recherches en communication, sont illustrées par les quatre cas que nous venons d'évoquer : la littérature sur les controverses socio-techniques, développée par des chercheurs en rhétorique (Goodnight, 1991a, 1991b, 2005; Govier, 1999; Olson & Goodnight, 1994) et en sociologie des sciences (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Latour, 1999), et la littérature sur les conflits environnementaux intractables, traitée par des chercheurs en communication organisationnelle (Brummans et al., accepté conditionnellement; Gray, 1997, 2003; Putnam & Wondolleck, 2003). Quoiqu'il existe de nombreux points de rapprochement entre ces littératures, il semble que chacune soit peu explorée par l'autre dans les études théoriques et empiriques sur les phénomènes respectifs. Nous postulons ici l'argument que les chercheurs traitant des controverses socio-techniques et les chercheurs traitant des conflits environnementaux intractables doivent tisser des liens entre leurs recherches afin d'enrichir les connaissances sur ces deux champs d'étude.

Cette note de recherche a pour but de faire ressortir les différences et les similitudes entre les deux littératures à l'étude, celle sur les controverses socio-techniques et celle sur les conflits environnementaux intractables. Nous proposons également des pistes de recherche afin de guider les recherches futures sur ces phénomènes en combinant des éléments des deux littératures. Par la suite, nous préconisons un élargissement des études dans les deux champs par la création d'une nouvelle littérature *hybride* réunissant à la fois certains aspects des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intractables. Nous démontrons ainsi en quoi ces littératures sont complémentaires et peuvent s'enrichir l'une l'autre.

Controverses socio-techniques vs conflits intraitables

Classification des controverses socio-techniques

Une controverse évoque bien plus qu'un simple désaccord entre deux acteurs. En effet, elle implique une opposition soutenue et consciente vis-à-vis une affirmation ainsi qu'un échange de points de vue conflictuels sur un enjeu d'importance pour les parties impliquées dans la délibération (Goodnight, 1991a). Nous retenons la définition de Govier (1999), qui affirme que les controverses comportent les caractéristiques suivantes : 1) les personnes qui prennent position par rapport à des enjeux doivent être en désaccord les unes avec les autres; 2) il doit exister un minimum de deux points de vue face à chaque enjeu du débat; et 3) les personnes doivent faire plus qu'exprimer leurs points de vue divergents; ils doivent argumenter à propos des enjeux dans un processus de délibération. Il ne s'agit donc pas d'événements ponctuels : les controverses, contrairement aux conflits, constituent des phénomènes sociaux qui durent longtemps (Govier, 1999). En effet, une perspective soutenue par Brante (1993) et Callon, Lascoumes et Barthe (2001) postule que les controverses se closent, mais ne se résolvent pas, car « l'accord obtenu à un moment donné peut très bien ne plus être valable un peu plus tard quand les circonstances ont changé » (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, p. 16).

Gross (2005) soutient que les controverses peuvent être classifiées selon qu'elles sont de nature morale, intellectuelle, politique ou autre. Toutefois, cette classification est remise en question par les chercheurs de la tradition de la sociologie des sciences et des techniques qui préconisent une vision hybride des controverses (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Latour, 1999). Le qualificatif *hybride* met ici l'accent sur l'hétérogénéité des acteurs et des enjeux. D'une part, on y trouve à la fois des experts, des politiciens, des techniciens et des citoyens ordinaires. De plus, « les questions abordées et les problèmes soulevés s'inscrivent dans des registres variés qui vont de l'éthique à l'économie en passant par la physiologie, la physique atomique et l'électromagnétisme » (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, p. 36). Latour (1999) souligne par ailleurs le rôle des non humains dans le déroulement des controverses, en affirmant que les non humains façonnent le discours des humains.

Une perspective hybride des controverses conçoit ces phénomènes comme étant fondamentalement *socio-techniques*. Ainsi, en plus de posséder toutes les caractéristiques que nous avons énumérées dans notre définition des controverses, les controverses socio-techniques : 1) adressent notre futur collectif dans un monde d'innovation scientifique et technologique; 2) impliquent des acteurs multiples et variés avec des niveaux d'expertise différents; 3) soulèvent des questions hétérogènes dans des domaines variés; et 4) font appel à de nombreux artefacts scientifiques et techniques¹ (Benoit-Barné, 2007, p. 216).

Dans la perspective de controverses socio-techniques, les questions environnementales sont souvent omniprésentes. Nous nous concentrons ici sur le cas de la controverse entourant le projet de la centrale thermique du Suroît, qui a occupé l'espace public québécois de 2001 à 2004, afin de démontrer en quoi ce projet répond aux caractéristiques des controverses socio-techniques que nous venons d'énumérer. En premier lieu, les questions entourant cette controverse ont adressé le futur collectif des Québécois dans un monde d'innovation scientifique et technologique. Par exemple, la controverse a fait réfléchir les Québécois sur les modes d'approvisionnement énergétique qu'ils désiraient privilégier dans les années à l'avenir, que l'approvisionnement soit de nature thermique, hydroélectrique, éolienne ou autre. De plus, la controverse a impliqué des acteurs multiples et variés avec des niveaux d'expertise différents, qui se sont d'ailleurs retrouvés dans les mêmes séances d'audiences publiques devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et la Régie de l'énergie. Par exemple, le Syndicat des professionnels de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec a un niveau d'expertise que le groupe Environnement Jeunesse n'a pas, mais les deux groupes ont occupé une place importante dans les audiences publiques devant le BAPE. La controverse sur le Suroît a aussi soulevé des questions hétérogènes, telles que : La centrale du Suroît est-elle nécessaire pour combler le déficit énergétique appréhendé ? et Quelles sources d'approvisionnement énergétique voulons-nous privilégier ? Dernièrement, les acteurs ayant participé aux délibérations sur les controverses ont invoqué de nombreux artefacts scientifiques et techniques devant être définis et compris par tous, dont : source d'approvisionnement, déficit énergétique, centrale thermique, réservoir

¹ Benoit-Barné (2007) définit *artefact* comme tout produit de l'innovation scientifique et technique, ce qui inclut entre autres des pièces d'équipement, des documents textuels.

hydroélectrique et énergie éolienne. La controverse sur le Suroît est socio-technique, car elle répond à tous les critères des controverses socio-techniques émis par Benoit-Barné (2007).

Classification des conflits intraitables

Dans une perspective communicationnelle, la littérature sur les conflits a plusieurs classifications distinctes. Par exemple, il existe de nombreuses études sur le rôle de la communication en négociation (Lewicki, Saunders, & Minton, 2001; Roloff, Putnam, & Anastasiou, 2003), le rôle des émotions dans les conflits (Jones, 2001; Tracy, 2000), le conflit organisationnel latent (Morrill, 1992; Van Maanen, 1992) et la résolution du conflit organisationnel par la médiation et l'arbitrage (Moore, 1986; Winslade, Monk, & Cotter, 1998). Les conflits de nature *intraitable* font aussi l'objet d'une littérature abondante (Brummans et al., accepté conditionnellement; Gray, 1997, 2003; Putnam & Wondolleck, 2003). Selon Putnam et Wondolleck (2003), les conflits intraitables se distinguent par leur intensité et leur complexité, ainsi que par le fait qu'ils sont difficiles à solutionner. Ils précisent : « they engage adversaries in vivid and volatile interactions, involve strategic behaviors that are often confusing, frustrate the parties involved, and exist in a seemingly irresolvable stalemate » (p. 36). Les conflits intraitables sont particulièrement intéressants à étudier d'un point de vue communicationnel, car ces études démontrent comment des désaccords *a priori* irréconciliables aboutissent, en partie grâce à des pratiques discursives, à des solutions acceptables pour toutes les parties (Putnam & Wondolleck, 2003). De plus, les conflits intraitables prennent une place importante dans la littérature sur les conflits en raison du grand nombre de parties prenantes, c'est-à-dire d'acteurs qui présentent leurs positions vis-à-vis des enjeux en débat car ils sont directement concernés par le résultat final.

Les conflits *intraitables* sont caractérisés par trois caractéristiques fondamentales. Dans un conflit particulier, : 1) il existe des désaccords fondamentaux entre un minimum de deux parties (Putnam & Wondolleck, 2003); 2) les différentes parties entament un processus de négociation afin de rapprocher leurs positions différentes (Pinkley, 1990); et 3) les parties impliquées dans le conflit sont interdépendantes, chaque partie ayant besoin des autres pour atteindre ses objectifs de négociation respectifs (Folger, Poole, & Stutman, 1997; Hammer, 2001; Lewicki, Saunders, & Minton, 2001).

Nous revenons maintenant sur le cas de la centrale thermique du Suroît, qui répond aux critères des conflits environnementaux intractables que nous venons d'énumérer. Premièrement, il existait de nombreux désaccords importants entre les nombreuses parties prenantes dans ce conflit. Par exemple, Hydro-Québec a continuellement affirmé pendant la durée du conflit que l'énergie éolienne était fondamentalement non fiable et ne pouvait donc remplacer une centrale thermique comme le Suroît, tandis que d'autres acteurs comme le Groupe de recherche appliquée en macroécologie postulaient que l'énergie éolienne pouvait être couplée avec l'hydroélectricité pour assurer aux Québécois un approvisionnement énergétique stable et non polluant. Deuxièmement, deux processus de consultations publiques ont été tenus pour permettre aux parties prenantes de s'exprimer sur les enjeux débattus dans l'espoir de convaincre les autres parties du bien-fondé de leurs positions. Dernièrement, les parties impliquées dans le conflit sur le Suroît étaient interdépendantes. D'une part, Hydro-Québec a besoin d'organismes comme le Groupe Axor, qui a participé aux audiences publiques devant la Régie de l'énergie, pour fournir de l'information sur le potentiel éolien au Québec. D'autre part, les membres de tous les groupes ayant participé aux audiences publiques sont aussi des consommateurs d'énergie qui sont dépendants de la capacité d'approvisionnement électrique d'Hydro-Québec et qui seraient affectés si la société d'État se trouvait momentanément dans l'impossibilité de fournir de l'énergie à tous les Québécois.

Nous venons de démontrer qu'un seul cas – la polémique ayant entouré le projet de centrale thermique du Suroît – répond à la fois aux caractéristiques des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intractables. Ainsi, les études empiriques sur les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intractables peuvent s'appuyer sur les mêmes objets d'étude. Les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intractables ont donc des similitudes importantes, car elles constituent des situations sociales où des acteurs ayant des positions opposées sur une ou plusieurs questions socio-techniques s'engagent dans un processus de délibération afin de débattre de leurs positions avec les autres acteurs.

Malgré les similitudes importantes entre les deux phénomènes, nous démontrons dans les prochaines sections de cette note de recherche que les littératures entourant ces notions diffèrent considérablement. En premier lieu, nous nous intéressons à la place qu'occupent les acteurs dans

ces deux littératures. Par la suite, nous explorons les aspects positifs et négatifs des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux qui sont abordés dans la littérature. En dernier lieu, nous étudions le rôle du cadrage dans les études sur ces deux approches. À la suite de ce survol de la littérature, nous proposons une intégration de certains aspects de ces deux littératures pour créer une nouvelle perspective hybride permettant d'enrichir à la fois les recherches sur les controverses et sur les conflits.

Le nombre et le rôle des acteurs dans les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables

La littérature sur les controverses met beaucoup l'accent sur le nombre et le rôle des acteurs qui y participent. Il est généralement reconnu que, pour qu'il y ait controverse, il doit y avoir un minimum de deux parties, chaque partie tentant de faire valoir son interprétation d'une situation jugée problématique (Schon & Rein, 1994). Cependant, les controverses ne sont pas bipolaires, c'est-à-dire limitées à deux points de vue opposés. Au contraire, « controversies are multi-sided, subtle, and pose consequences for society that are both significant and unavoidable » (Govier, 1999, p. 247). Les controverses se nourrissent ainsi d'acteurs hétérogènes, tels que des spécialistes, des économistes, des politiciens et même des citoyens ordinaires, qui ont tous des points de vue incompatibles les uns avec les autres (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Goodnight, 2005; Latour, 1999). De plus, les acteurs participant aux controverses sont dynamiques et changeants. Au cours d'une controverse, de nouveaux acteurs, qui n'avaient pas précédemment participé aux débats, surgissent et amènent des points de vue différents de ceux qui avaient été jusqu'alors présentés (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001).

Le nombre d'acteurs impliqués dans une controverse et la multiplicité des points de vue présentés sont partiellement responsables de la complexité des controverses (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Chateauraynaud, 2002; Goodnight, 2005; Govier, 1999). Latour (1999) offre l'exemple des négociations ayant précédées le Protocole de Kyoto où des politiciens, scientifiques, industriels et militants, des acteurs très hétérogènes ayant des intérêts divergents, se sont réunis pour trouver une solution à une situation jugée problématique, soit les émissions de gaz à effet de serre. La multiplicité des acteurs dans un tel cas est considérée comme un aspect positif des controverses,

car il s'agit d'ouvrir la participation du public à des problématiques qui le concerne directement (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Latour, 1999; Levasseur, 2005). L'implication de ces acteurs hétérogènes permet ainsi aux autorités de prendre des décisions plus éclairées en tenant compte de points de vue variés et multiples. Dans les faits, les acteurs doivent parfois réclamer leur participation pour participer à des débats publics² et certains groupes sont plus avantagés que d'autres, mais Levasseur (2005) affirme néanmoins que « the public sphere should not be an exclusionary discursive space; instead, it should invite a diversity of people with a variety of viewpoints » (p. 163). Cette position est également appuyée par Goodnight (2005) et Latour (1999).

La littérature sur les conflits n'aborde pas la question d'une multiplicité d'acteurs et d'un avènement de nouveaux acteurs comme le fait la littérature sur les controverses. Quoiqu'il existe des recherches impliquant de parties prenantes multiples (voir en particulier Brummans et al., accepté conditionnellement; Lewicki, Gray, & Elliott, 2003), cette littérature ne mentionne pas les soi-disant bienfaits de la participation d'une multiplicité d'acteurs hétérogènes à des débats. Au contraire, Laforest (2000) estime qu'un trop grand nombre de points de vue à prendre en compte peut entraîner une paralysie des négociations, car la probabilité de réconcilier les intérêts d'un grand nombre de groupes est plus faible que lorsqu'il s'agit de réconcilier les intérêts d'un petit nombre de groupes. Ainsi, plus il y a de parties prenantes, plus la résolution du conflit est difficile. Le grand nombre d'acteurs participant aux conflits est ainsi vu comme une contrainte, alors qu'il s'agit plutôt d'un point positif dans la littérature sur les controverses.

Nous estimons que les différentes manières dont la littérature sur les controverses socio-techniques et celle sur les conflits environnementaux intractables traitent de la question du nombre d'acteurs participant aux débats démontrent en quoi ces deux littératures sont complémentaires. Par exemple, des recherches pourraient valider ou invalider l'hypothèse selon laquelle plus il y a de parties prenantes qui sont impliquées dans une controverse, moins il y a de chances de trouver une solution acceptable pour tous les acteurs. De telles recherches apporteraient un enrichissement considérable à la littérature sur les controverses, car les

² Par exemple, lors des audiences publiques devant la Régie de l'énergie sur le dossier du Suroît, les groupes et les personnes désirant participer devaient d'abord obtenir l'autorisation de la Régie.

recherches actuelles sur ces phénomènes ne s'attardent pas sur les solutions trouvées par les processus de délibération enclenchés lors de la controverse. De plus, les résultats pourraient renforcer ou bien nuancer la prémisse généralement acceptée selon laquelle la multiplicité d'acteurs dans une controverse est une chose positive (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Latour, 1999; Levasseur, 2005). Par ailleurs, la méthodologie adoptée pour mener ces recherches pourrait être de nature quantitative, ce qui constituerait un enrichissement de la variété des études sur les controverses et les conflits, car cette littérature est actuellement majoritairement qualitative.

D'autre part, il serait pertinent d'effectuer une étude sur un conflit environnemental intractable, étude dans laquelle nous examinerions les conséquences du surgissement de nouveaux acteurs dans le processus de négociation, un concept emprunté à la littérature sur les controverses socio-techniques (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001). Les constats de cette étude pourraient transformer la manière dont le concept de multiplicité d'acteurs est considéré dans la littérature sur les conflits, en donnant lieu à une nouvelle prémisse selon laquelle le dynamisme des parties prenantes participant aux négociations sur un conflit environnemental intractable est considéré comme un point positif, au lieu d'être vu comme un obstacle de plus dans la recherche d'une solution.

Les deux études indépendantes que nous venons de proposer démontrent en quoi il serait pertinent que des littératures sur les controverses socio-techniques et sur les conflits empruntent des concepts l'une de l'autre afin d'enrichir les connaissances sur les deux phénomènes. Nous considérons ainsi ces littératures comme étant complémentaires, l'une permettant de mieux comprendre l'autre.

Les aspects positifs et négatifs des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intractables

De nombreuses études traitant des controverses sont axées sur les aspects positifs de ces phénomènes. Au lieu de considérer les controverses comme des situations à éviter, de nombreux chercheurs les perçoivent comme étant essentielles dans une société démocratique où les citoyens

peuvent proposer des solutions auxquelles les experts n'auraient pas nécessairement pensé (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Govier, 1999; Latour, 1999; Rémy, 1995).³ Ainsi, les controverses exposent des erreurs et des omissions dans les argumentations des acteurs, permettent aux citoyens d'évaluer leurs propres croyances, développent une pensée critique chez les participants et suggèrent des alternatives, des interprétations, des explications et des arguments différents (Govier, 1999). Les controverses nous permettent ainsi de mieux comprendre nos croyances et valeurs, tout en exposant la complexité des enjeux qui en font l'objet (Govier, 1999).

De plus, les acteurs participant à une controverse s'ouvrent davantage à d'autres opinions grâce à la délibération, car ces dernières exposent des perspectives et des croyances nouvelles et différentes (Goodnight, 2005). L'exposition à ces nouvelles perspectives nous éloigne du dogmatisme et encourage les participants à une controverse ou à adapter leurs points de vue en fonction des nouvelles informations dont ils disposent (Govier, 1999). Ainsi, « la controverse permet de concevoir et d'éprouver des projets et des solutions qui intègrent une pluralité de points de vue, de demandes et d'attentes » (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, p. 56), ce qui implique que les décisions prises sont le fruit d'un travail de consultation d'un grand nombre d'acteurs avec des points de vue divergents. Des acteurs qui ont des opinions *a priori* irréconciliables peuvent donc faire des compromis et des alliances qui seraient inimaginables sans l'existence de la controverse. Les acteurs sortent ainsi de la controverse plus ouverts à d'autres solutions, à de nouvelles explorations et à de nouveaux apprentissages (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001; Govier, 1999).

Les controverses ont également le pouvoir de générer de nouvelles prises de position en rendant publiques de nouvelles connaissances sur les enjeux du débat. Callon, Lascoumes et Barthe (2001), en décrivant une controverse socio-technique sur l'enfouissement des déchets nucléaires en France, notent que « dans le feu de la controverse, les riverains réalisent que de nombreuses incertitudes demeurent et que l'enfouissement des déchets radioactifs ne constitue qu'une voie de recherche parmi d'autres » (p. 31). Ainsi, la délibération qui a lieu pendant une controverse fait

³ Rémy (1995) explique, dans un article portant sur un débat autour d'une ligne de haute tension en France, que la solution envisagée au principal problème de la controverse a été proposée par des non-spécialistes.

émerger de nouvelles manières de concevoir et de solutionner le problème, d'où l'aspect positif des controverses dans la vie publique. Le problème de la controverse est donc reformulé en raison de nouvelles interrogations soulevées qui n'avaient pas été entendues avant l'éclatement de la controverse (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001). Les forums hybrides, c'est-à-dire les lieux de délibération des controverses constitués d'une diversité d'acteurs et portant sur des questions hétérogènes, constituent ainsi « de puissants dispositifs d'exploration et d'apprentissage » où les acteurs participant à une controverse partagent leurs connaissances (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, p. 50). Les controverses améliorent les connaissances des individus et des groupes qui y participent, ce qui est positif car cela permet des prises de positions et, ultimement, des prises de décision plus éclairées. Ainsi, certains chercheurs estiment que les controverses doivent être accueillies, encouragées, stimulées et organisées (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001).

Quoique les controverses soient généralement considérées comme positives, certains chercheurs font aussi état d'aspects négatifs des controverses. Par exemple, les controverses constituent une contrainte à la prise de décision, car la multiplicité de points de vue et d'opinions exprimées paralyse le processus décisionnel (Govier, 1999; Schon & Rein, 1994). Govier (1999) résume : « when we have to act, and think we know what to do, controversy is something we would rather do without » (p. 248). La controverse remettra en cause la solution optimale qu'on pense déjà connaître et prolongera l'échéance de la réalisation du projet controversé. Ainsi, certains auteurs considèrent que les controverses politiques intraitables constituent une menace pour la démocratie, car les autorités politiques prendront des décisions en faisant fi des opinions exprimées, faute de pouvoir réconcilier tous les points de vue (Schon & Rein, 1994). Les controverses peuvent aussi dégénérer dans une bataille de mots, ce qui peut créer des relations encore plus tendues entre les acteurs à la fin qu'au début de la controverse. Cela empêchera d'éventuelles ouvertures aux positions des autres (Govier, 1999).

Dans la littérature sur les conflits, il est peu question des aspects positifs et négatifs de ces phénomènes, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que cette littérature met l'accent sur la résolution du conflit. Étant donné qu'il s'agit d'une situation à résoudre obligatoirement, le conflit est forcément considéré comme étant indésirable et non nécessaire. En effet, le conflit

conduit à des « batailles » dans lesquelles les parties en désaccord se considèrent comme des opposants et des ennemis qu'il faut vaincre (Latour, 1999, p. 286).

Nous estimons que la manière dont les littératures sur les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intractables traitent des aspects positifs et négatifs de ces phénomènes démontre encore une fois que ces littératures sont complémentaires. Par exemple, l'aspect constitutif des négociations est actuellement peu exploré dans la littérature sur les conflits. Il serait intéressant, dans une étude future, d'examiner en quoi le processus de négociation qui découle d'un conflit environnemental intractable fait émerger des enjeux qui avaient été précédemment absents du discours de toutes les parties. Cette étude pourrait donner lieu à une nouvelle perspective selon laquelle les conflits, tout comme les controverses, sont considérés comme des phénomènes positifs animant la vie publique et ayant un pouvoir constitutif.

Par ailleurs, une autre étude pourrait être effectuée afin d'intégrer davantage la perspective des conflits dans la littérature sur les controverses afin d'y nuancer les prémisses dominantes, prémisses selon lesquelles le désaccord est souhaitable. Par exemple, une recherche pourrait être entreprise sur le discours diffamatoire des participants à une controverse. Dans cette recherche, il serait intéressant d'examiner les liens entre la diffamation et les solutions ayant émergées de la controverse en raison de son pouvoir constitutif. Une telle étude, partiellement inspirée d'études effectuées sur des conflits (Putnam, 2003; Van Maanen, 1992), enrichirait les connaissances sur les controverses, car aucune recherche empirique n'a, jusqu'à présent, examiné les liens potentiels entre la diffamation et le pouvoir génératif des controverses.

Encore une fois, les études que nous venons de proposer combinent des éléments des études sur les controverses socio-techniques et sur les conflits environnementaux intractables, pouvant enrichir les connaissances sur les deux phénomènes. En effet, ces études sont en lien avec la perspective hybride, proposant des recherches inspirées à la fois de ces deux littératures, que nous préconisons.

La place du cadrage dans les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables

Les prises de position conflictuelles dans les controverses et les conflits peuvent être identifiées et expliquées par le concept de *cadrage*, faisant l'objet d'une littérature abondante dans plusieurs sciences sociales, dont la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, le marketing, la communication et la science politique (Dewulf et al., 2005; Hoffman, 2006). Les études sur le cadrage sont catégorisées en deux traditions distinctes : la tradition cognitive et la tradition interactionnelle.

Dans la tradition cognitive, les cadres sont définis comme des structures que nous gardons en mémoire sur la base d'expériences passées afin de nous guider dans l'interprétation de nouvelles expériences (Dewulf et al., 2005). Cette perspective soutient que nous faisons appel à nos connaissances, à nos relations et à nos interactions passées pour interpréter la situation présente, ce qui implique qu'une situation actuelle est cadrée par des expériences passées (Dewulf et al., 2005).

La tradition cognitive des études sur le cadrage peut aider à mieux comprendre les situations de controverse et de conflit. D'une part, elle suppose qu'un enjeu ayant été cadré comme étant important dans une situation conflictuelle passée aura autant d'importance dans une situation conflictuelle actuelle ou future. D'autre part, la tradition cognitive estime que les interactions sociales peuvent être cadrées de la même manière que les enjeux (Dewulf et al., 2005). Ainsi, si un acteur a déjà été impliqué dans un désaccord avec un autre acteur, cette perspective suppose que les deux acteurs cadreront leurs relations de la même manière ultérieurement. Toutefois, cette perspective ne prend pas en compte le processus de production et de reproduction des cadres des enjeux dans une situation conflictuelle. Par ailleurs, cette supposition ne peut s'appliquer qu'à des controverses impliquant les mêmes acteurs d'une fois à l'autre, ce qui est rare.

La tradition interactionnelle se concentre sur le processus de la construction et de signification des cadres. Nous retenons la définition de Gray (2003) affirmant que le cadrage « refers to the process of constructing and representing our interpretations of the world around us » (p. 12). Ces

interprétations du monde sont nommées des cadres, des structures qui reflètent notre interprétation de la situation (Gray, 2003). Pinkley (1990) estime que les cadres peuvent être perçus comme les lentilles à partir desquelles les individus et les groupes interprètent une situation. Les cadres représentent ainsi ce qui est important pour les acteurs dans une situation donnée (Spielvogel, 2005). Les différents acteurs impliqués dans un désaccord peuvent donc se positionner et se différencier par rapport aux autres acteurs en adoptant des cadres différents (Brummans et al., accepté conditionnellement).

Selon Dewulf, Gray, Putnam, Aarts, Lewicki, Bouwen et Van Woerkum (2005), il existe trois manières d'étudier le cadrage dans une perspective interactionnelle : en s'intéressant au cadrage des relations (*relationship framing*), au cadrage des interactions (*interaction framing*) ou au cadrage des enjeux (*issue framing*). En premier lieu, les études sur le cadrage des relations se concentrent sur la manière dont les acteurs dans une situation sociale définissent leurs propres identités (ex. expert, profane). Deuxièmement, le cadrage des interactions réfère plutôt au contexte de la situation. Par exemple, une personne peut cadrer un commentaire comme étant une insulte, alors que ce même commentaire dans un autre contexte pourrait être cadré comme une blague. Dernièrement, le cadrage des enjeux s'intéresse à la manière dont les acteurs présentent leurs significations des enjeux, c'est-à-dire les grandes questions en débat, dans une situation donnée (Putnam & Holmer, 1992). Par exemple, un enjeu A peut être cadré comme problématique par un acteur, tandis qu'un autre acteur cadre ce même enjeu comme étant une solution.

Toujours dans la même perspective, les acteurs ne se prononcent pas sur tous les enjeux qui sont présents dans un débat. Nous estimons que le fait de laisser de côté un enjeu est une manière de cadrer celui-ci, car cela implique un choix qui représente le positionnement de l'acteur (Dewulf et al., 2005). Par exemple, le fait qu'un acteur parle d'un enjeu A alors qu'il ignore l'enjeu B, tandis qu'un autre acteur parle de B tout en ignorant A, implique un cadrage de la situation, peu importe comment les acteurs se positionnent par rapport aux enjeux sur lesquels ils se prononcent. Ainsi, comme le soutient Burke (1935), « a way of seeing is also a way of not seeing – a focus upon object A involves a neglect of object B » (p. 70). Toutefois, le cadrage d'une situation de désaccord étant très dynamique, les enjeux sur lesquels les acteurs se positionnent évoluent à

travers la délibération, c'est-à-dire que les acteurs peuvent commencer à discuter d'enjeux qu'ils ignoraient auparavant. De plus, au cours de la délibération sur la controverse, les cadres des acteurs évoluent pour représenter la transformation de leurs positions par rapport aux enjeux en débat (Putnam & Holmer, 1992).

Dans toute situation conflictuelle, les acteurs expriment leur interprétation particulière des enjeux et, ce faisant, cadrent la situation d'une manière qui leur est propre. Toutefois, ces situations étant dynamiques, les acteurs développent souvent une nouvelle manière d'interpréter ou de comprendre les enjeux (Gray, 2003). Ainsi, le cadrage initial des acteurs se transforme par le *recadrage*, qui est défini comme le processus par lequel les parties adaptent leurs manières de cadrer une situation aux nouvelles informations et connaissances auxquelles elles sont exposées (Machlachlan & Reid, 1994). Ce recadrage est stimulé, entre autres, par l'apport de nouvelles connaissances de la situation conflictuelle et se manifeste à travers un changement dans l'argumentation, l'utilisation du langage et des figures de style (Putnam & Holmer, 1992). Par ailleurs, la théorie du cadrage communicationnel soutient que les acteurs impliqués dans une situation de désaccord tentent ensuite de les rapprocher de ceux des autres acteurs dans le but d'arriver à un accord, ce qui implique que le recadrage est un processus très courant (Drake & Donohue, 1996). Le recadrage a des implications importantes, car un acteur qui recadre les enjeux modifie grandement la situation et peut, en choisissant de discuter d'un enjeu plutôt que d'un autre, transformer la nature fondamentale de la situation de désaccord (Putnam & Wondolleck, 2003).

Le cadrage des enjeux implique davantage une seule interprétation ou positionnement autour d'une ou plusieurs des grandes questions en débat dans une controverse donnée. En effet, les études sur le cadrage des enjeux mettent l'accent sur l'évolution des cadres par le recadrage ainsi que le rapprochement des cadres d'un acteur avec ceux d'un autre acteur (Drake & Donohue, 1996; Pinkley & Northcraft, 1994). Nous soutenons ainsi que le cadrage est un processus qui évolue pendant une situation conflictuelle, et non pas une interprétation ponctuelle d'un enjeu dans une situation donnée. L'aspect dynamique du cadrage et du recadrage est ce qui distingue ces phénomènes d'une simple interprétation d'un enjeu en particulier ou d'un positionnement vis-à-vis celui-ci.

Quoique le cadrage soit très développé dans la littérature sur les conflits, il est jusqu'ici moins abordé dans la littérature sur les controverses. Ceci s'explique peut-être en partie par le fait que de nombreux chercheurs soutiennent que les controverses ne doivent pas être résolues (Brante, 1993; Callon, Lascoumes & Barthe, 2001) et que les cadres sont généralement analysés afin de montrer la résolution d'une situation problématique (voir en particulier Drake & Donohue, 1996; Pinkley & Northcraft, 1994). Toutefois, nous estimons que le cadrage est un concept qui peut enrichir considérablement les connaissances sur les controverses socio-techniques. Par exemple, il serait intéressant d'effectuer une étude rhétorique sur les pratiques par lesquelles les acteurs participant à une controverse cadrent les enjeux, car le cadrage et le cadrage des enjeux se font par les pratiques discursives des acteurs (Putnam & Holmer, 1992). Cette recherche pourrait également adopter une perspective constitutive de la controverse afin de déterminer comment ces pratiques de cadrage génèrent des nouvelles manières de concevoir les enjeux de la controverse.

Il s'agirait donc d'une étude s'inspirant à la fois de la littérature sur les controverses et de celle sur les conflits, et s'inscrit dans la perspective hybride de ces littératures que nous préconisons dans cet article.

Pour une nouvelle perspective hybride des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux intractables

Les pistes de recherche que nous avons proposées dans cet article combinent à la fois des éléments de la littérature sur les controverses socio-techniques, de celle sur les conflits environnementaux intractables ainsi que de celle sur le cadrage. Ces questions s'inscrivent ainsi dans une nouvelle perspective hybride qui n'a pas encore été explorée dans des études empiriques. Les recherches incarnant cette perspective auraient les deux caractéristiques suivantes : 1) les cas empiriques étudiés répondent à la fois aux critères des controverses socio-techniques et des conflits environnementaux; et 2) les concepts explorés sont propres à la fois à la littérature sur les controverses socio-techniques (ex. la rhétorique et les pratiques discursives, les artefacts techniques) et à celle sur les conflits environnementaux intractables (ex. le cadrage, la négociation).

Les controverses et les conflits partagent des caractéristiques communes que cet article a identifiées : les deux phénomènes impliquent un désaccord fondamental entre un minimum de deux parties qui s'engagent dans une délibération ou une négociation pour faire valoir leurs points de vue. Les différences fondamentales entre les controverses et les conflits demeurent dans les manières dont la littérature traite de chacun de ces phénomènes. D'une part, la littérature sur les controverses soutient qu'il est important d'impliquer un grand nombre de citoyens dans la délibération, que les controverses sont généralement positives et qu'il n'est pas pertinent d'étudier les controverses dans une perspective de résolution, car les controverses ne sont que rarement résolues. D'autre part, la littérature sur les conflits estime que l'implication d'un grand nombre de citoyens dans la négociation réduit la probabilité de trouver une solution optimale pour toutes les parties et que les conflits doivent être résolus par le recadrage des positions des acteurs à travers le processus de négociation.

Nous avons déjà constaté que de nombreux cas empiriques peuvent être étudiés selon une perspective de controverse socio-technique ou de conflit environnemental. Par exemple, les annonces concernant la construction de la centrale thermique du Suroît, le développement d'un complexe immobilier sur le Mont Orford, le prolongement de l'autoroute 30 sur des terres agricoles et le recul du gouvernement canadien vis-à-vis du Protocole de Kyoto, peuvent être illustrées et explorées par ces deux littératures. Nous estimons que la perspective hybride, combinant à la fois les littératures sur les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux intraitables, contribuera à non seulement enrichir les littératures actuelles, mais aussi à créer une nouvelle littérature connue par les chercheurs de deux courants actuels. Ainsi, la perspective hybride que nous préconisons consiste en un élargissement des méthodes d'étude et des connaissances sur les controverses socio-techniques et les conflits environnementaux, qui constituent tous les deux des objets de recherche très riches pour les chercheurs en communication.

Remerciements

L'auteur tient à remercier Chantal Benoit-Barné et Boris H.J.M. Brummans, tous les deux professeurs adjoints au département de communication de l'Université de Montréal, pour leur encadrement qui a conduit à la rédaction de cet article, ainsi que le comité éditorial de COMMposite pour ses commentaires sur la première version de ce texte. Cette note de recherche a été réalisée avec l'aide financière du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC).

Bibliographie

BENOIT-BARNÉ Chantal (2007), « Socio-Technical Deliberation about Free and Open Source Software: Accounting for the Status of Artifacts in Public Life », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 93, n° 2, p. 211-235.

BRANTE Thomas (1993), « Reasons for Studying Scientific and Science-Based Controversies », dans BRANTE Thomas, Steve FULLER et William LYNCH (dir.), *Controversial Science: From Content to Contention*. Albany : State University of New York Press, p. 177-191.

BRUMMANS Boris H.J.M., Linda L. PUTNAM, Barbara GRAY, Ralphe HANKE, Roy J. LEWICKI et Carolyn WEITHOFF (accepté conditionnellement), « Making Sense of Intractable Multiparty Conflict: A Study of Framing in Four Environmental Disputes », *Communication Monographs*, 46 p.

BURKE Kenneth (1935), *Permanence and Change*, New York : New Republic, 294 p.

CALLON Michel, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE (2001), *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris : Éditions du Seuil, 357 p.

CHATEAURAYAUND Francis (2002), « Prospero, Une Méthode d'Analyse des Controverses Publiques », *Cahiers Politiques*, Paris : L'Harmattan, 17 p.

DEWULF Art, Barbara GRAY, Linda PUTNAM, Noelle AARTS, Roy LEWICKI, René BOUWEN et Cees VAN WOERKUM (2005), *Disentangling approaches to framing: mapping the terrain*, Actes du colloque tenu à Séville, Espagne dans le cadre du 18^e Congrès annuel de la International Association for Conflict Management, 24 p.

DRAKE Laura E. et William A. DONOHUE (1996), « Communicative Framing Theory in Conflict Resolution », *Communication Research*, vol. 23, n° 3, p. 297-322.

FOLGER Joseph P., Marshall Scott POOLE et Randall K. STUTMAN (1997), *Working Through Conflict* (2^e éd.), New York : Addison-Wesley Educational Publishers, 370 p.

GOODNIGHT G. Thomas (2005), « Science and Technology Controversy: A Rationale for Inquiry », *Argumentation and Advocacy*, vol. 42, n° 1, p. 26-29.

GOODNIGHT G. Thomas (1991a), « Controversy », dans PARSON Donn W. (dir.), *Argument in Controversy*, Annandale : Speech Communication Association, p. 1-9.

GOODNIGHT G. Thomas (1991b), « Special issue : Argumentation and public controversy », *Argumentation and Advocacy*, vol. 28, p. 49-50.

GOVIER Trudy (1999), *The Philosophy of Argument*, Newport News : Vale Press, 264 p.

GRAY Barbara (1997), « Framing and Reframing of Intractable Environmental Disputes », *Research on Negotiation in Organizations*, vol. 6, p. 163-188.

GRAY Barbara (2003), « Framing of Environmental Disputes », dans LEWICKI Roy J., Barbara GRAY et Michael ELLIOTT (dir.), *Making sense of intractable environmental conflict: Concepts and cases*, Washington, DC : Island Press, p. 163-188.

GROSS Alan G. (2005), « Scientific and Technical Controversy: Three Frameworks for Analysis », *Argumentation and Advocacy*, vol. 42, n°1, p. 43-47.

HAMMER Mitchell R. (2001), « Conflict Negotiation Under Crisis Conditions », dans EADIE William F. et Paul E. NELSON (dir.), *The Language of Conflict and Resolution*, Thousand Oaks, CA: Sage, p. 57-80.

HOFFMAN David C. (2006), « Paine and Prejudice: Rhetorical Leadership Through Perceptual Framing in *Common Sense* », *Rhetoric & Public Affairs*, vol. 9, n° 3, p. 373-410.

JONES Tricia S. (2001), « Emotional Communication in Conflict », dans EADIE William F. et Paul E. NELSON (dir.), *The Language of Conflict and Resolution*, Thousand Oaks, CA : Sage, p. 81-104.

LAFORREST Rachel (2000), « La consultation publique et les formes d'action collective », *Politiques et sociétés*, vol. 19, n° 2-3, p. 27-47.

LATOUR Bruno (1999), *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris: La Découverte, 382 p.

LEVASSEUR David G. (2005), « The Role of Public Opinion in Policy Argument: An Examination of Public Opinion Rhetoric in the Federal Budget Process », *Argumentation and Advocacy*, vol. 41, n° 3, p. 152-167.

LEWICKI Roy J., Barbara GRAY et Michael ELLIOTT (dir.) (2003), *Making sense of intractable environmental conflict: Concepts and cases*, Washington, DC: Island Press, 469 p.

LEWICKI Roy J., David M. SAUNDERS et John W. MINTON (2001), *Essentials of Negotiation* (2nd ed.), Boston: McGraw Hill, 294 p.

MACLACHLAN Gale Lorraine et Ian W. REID (1994), *Framing and Interpretation*, Carlton, AU: Melbourne University Press, 144 p.

MOORE Christopher W. (1986), *The Mediation Process: Practical Strategies for Resolving Conflict*, San Francisco: Jossey-Bass, 342 p.

MORRILL Calvin (1992), « The Private Ordering of Professional Relations », dans KOLB Deborah M. et Jean M. BARTUNEK (dir.), *Hidden Conflict in Organizations*, Newbury Park : Sage, p. 92-115.

OLSON Kathryn M. et G. Thomas GOODNIGHT (1994), « Entanglement of consumption, cruelty privacy, and fashion: The social controversy over fur », *Quarterly Journal of Speech*, vol. 80, p. 249-276.

PINKLEY Robin L. (1990), « Dimensions of Conflict Frame: Disputant Interpretations of Conflict », *Journal of Applied Psychology*, vol. 75, n° 2, p. 117-126.

PINKLEY Robin L. et Gregory B. NORTHCRAFT (1994), « Conflict Frames of Reference: Implications for Dispute Processes and Outcomes », *Academy of Management Journal*, vol. 37, n° 1, p. 193-205.

PUTNAM Linda L. et Julia M. WONDOLLECK (2003), « Intractability: Definitions, Dimensions, and Distinctions », dans LEWICKI Roy J., Barbara GRAY et Michael ELLIOTT (dir.), *Making sense of intractable environmental conflict: Concepts and cases*, Washington, DC: Island Press, p. 35-59.

PUTNAM Linda L. (2003), « Dialectical tensions and rhetorical tropes in negotiations », *Organization Studies*, vol. 25, n° 1, p. 35-53.

PUTNAM Linda L. et Majia HOLMER (1992), « Framing, Reframing, and Issue Development », dans PUTNAM Linda L. et Michael E. ROLOFF (dir.), *Communication and Negotiation*, Newbury Park : Sage, p. 128-155.

RÉMY Élisabeth (1995), « Apprivoiser la technique: un débat public autour d'une ligne à haute tension », *Politix*, vol. 8, n° 31, p. 136-144.

ROLOFF Michael E., Linda L. PUTNAM et Lefki ANASTASIOU (2003), « Negotiation Skills », dans GREENE John O. et Brant R. BURLESON (dir.), *Handbook of Communication and Social Interaction Skills*, Mahwah : Lawrence Erlbaum, p. 801-833.

SCHON Donald A. et Martin REIN (1994), *Frame Reflection: Toward the Resolution of Intractable Policy Controversies*, New York: Basic Books, 268 p.

SPIELVOGEL Christian (2005), « "You Know Where I Stand": Moral Framing of the War on Terrorism and the Iraq War in the 2004 Presidential Campaign », *Rhetoric & Public Affairs*, vol. 8, n° 4, p. 549-570.

TRACY S.J. (2000), « Becoming a Character for Commerce: Emotion Labor, Self-Subordination, and Discursive Construction of Identity in a Total Institution », *Management Communication Quarterly*, vol. 14, p. 90-128.

VAN MAANEN John (1992), « Drinking our troubles away: Managing conflict in a British police agency », dans KOLB Deborah M. et Jean M. BARTUNEK (dir.), *Hidden Conflict in Organizations*, Newbury Park: Sage, p. 32-62.

WINSLADE J., G. MONK et A. COTTER (1998), « A Narrative Approach to the Practice of Meditation », *Negotiation Journal*, vol. 14, p. 21-41.

Note biographique :

Étudiant à la maîtrise au département de communication de l'Université de Montréal et membre du groupe de recherche Langage, Organisation et Gouvernance (LOG), James McDonald détient un baccalauréat bidisciplinaire en communication et science politique de cette même institution. Son mémoire de maîtrise porte sur les pratiques de cadrage des participants à une controverse socio-technique. Le mémoire vise à démontrer en quoi les pratiques de cadrage des participants à une controverse font émerger de nouvelles alternatives à un projet controversé. Ses intérêts de recherche actuels couvrent le rôle de la rhétorique et des entités matérielles dans les délibérations sur les controverses socio-techniques.